



**Mémoire
Présentée
par N'DIAYE,
Abdourahmane**

**Université
PANTHEON-ASSAS
(PARIS II)- Droit-
Economie-Sciences
sociales**

Les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire

1992

06 JAN. 1995

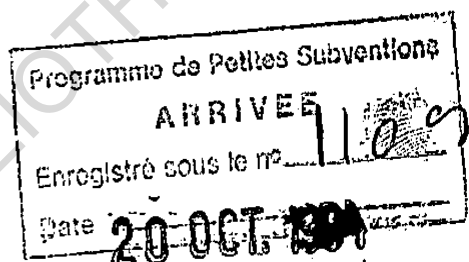
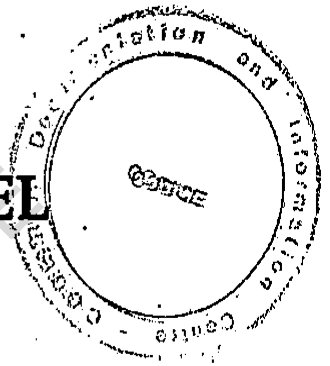
03.02.01

N D I

Université PANTHEON-ASSAS (PARIS II) - Droit-Economie-Sciences sociales.

7773

LES DIMENSIONS SOCIALES DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL EN COTE D'IVOIRE



Mémoire pour le Diplôme d'Etudes Approfondies de Développement et
Civilisation.

présenté et soutenu par M. Abdourahmane N'DIAYE.

à la session de Février 1992.

Président du jury : M. le professeur Paul DESNEUF.

AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

CODESRIA BIBLIOTHEQUE

DEDICACE

Ce mémoire est dédié à ma famille.

"Le moment est venu de tirer les conclusions pratiques de tant d'années d'études des problèmes africains, de les ramasser en formules aussi claires que possibles, afin de faciliter leur utilisation."

CHEIKH ANTA DIOP in Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique Noire, 1974.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement le Professeur Paul DESNEUF pour avoir accepté de conduire ce travail. Ses remarques méthodologiques m'ont été d'un apport précieux.

Ma considération à Amadou N'DIAYE pour sa générosité et ses encouragements sans lesquels tout ceci n'aurait pas eu lieu.

Mes remerciements les plus sincères à Bathilde et Gérard VASSENT pour leurs conseils et leur soutien.

LES DIMENSIONS SOCIALES DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL EN COTE D'IVOIRE

INTRODUCTION GENERALE

1. Historique des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

- 1.1. Problématique générale des PAS.
- 1.2. Le cas de la Côte d'Ivoire.

2. Introduction des Dimensions Sociales de l'Ajustement (DSA).

- 2.1. Problématique des DSA.
- 2.2. Acuité des DSA : leur importance.

PREMIERE PARTIE : LES NECESSITES DES DSA EN COTE D'IVOIRE

CHAPITRE I. Les PAS I, II et III : définitions, objectifs, financement et réalisations.

- I.1. Le modèle de l'économie dépendante.
- I.2. Les PAS.
 - I.2.1. Définition des PAS
 - I.2.2. Le programme de stabilisation des finances publiques en 1981 (PAS I).
 - I.2.3. PAS II : 1983.
 - I.2.4. PAS III : 1986.
- I.3. Le financement des PAS.

I.4. Les PAS ont-ils de bons résultats ?

I.4.1. Les PAS sont-ils une nécessité ?

I.4.2. Les résultats des PAS.

I.4.3. Les limites des PAS.

CHAPITRE II. Les DSA : élargissement de la vision des PAS.

II.1. Les difficultés d'une définition de la pauvreté.

II.1.1. La pauvreté, une notion indispensable mais fuyante.

II.1.2. Le ciblage.

II.2. Pauvreté et besoins essentiels.

DEUXIEME PARTIE : LES DSA ET LES MECANISMES SOCIAUX COMPLEMENTAIRES; D'UN BILAN A UNE RECHERCHE DE NOUVELLES STRATEGIES EN COTE D'IVOIRE.

CHAPITRE I. DSA et besoins sociaux fondamentaux en Côte d'Ivoire.

I.1. La santé.

I.1.1. L'organisation du système sanitaire ivoirien.

I.1.2. Le volet sanitaire des DSA.

I.1.3. La santé pour tous en l'an 2000 et les autres programmes des organismes internationaux, régionaux et nationaux.

I.2. La nutrition.

I.2.1. Vue d'ensemble.

I.2.2. Les DSA, dynamique de lutte contre la malnutrition.

I.3. L'éducation.

I.3.1. Diagnostic du système éducatif ivoirien.

I.3.2. L'éducation dans les DSA.

I.3.3. Education pour tous en Côte d'Ivoire.

I.4. La réinsertion des licenciés des PAS.

CHAPITRE II. Bilan et perspectives.

II.1. Le bilan des DSA en Côte d'Ivoire.

II.2. L'avenir de la coopération internationale.

II.3. Où en est la coopération SUD/SUD ? est-elle complémentaire à la coopération internationale ?

II.4. L'endettement international est-il contournable ?

CONCLUSION GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

LES DIMENSIONS SOCIALES DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL EN COTE D'IVOIRE.

INTRODUCTION GENERALE

Selon François PERROUX (1981), "l'économie d'intention scientifique s'efforce de se constituer en un corps cohérent et général de régularité, propres à rendre compte d'une catégorie de phénomènes dits économiques. Parmi ceux-ci on privilégie les phénomènes d'évolution c'est-à-dire de changements liés les uns aux autres par opposition à une succession "au hasard", dans le temps irréversible et historique, d'événement et de structures. S'il s'agit de l'évolution d'une économie dans une société, on peut considérer l'accroissement soit des dimensions soit de sa complexité" (1).

L'économie du développement a très tôt choisi de se placer dans la sphère dimensionnelle de l'évolution. Ceci ne veut pas dire que la complexité ne soit pas une préoccupation majeure, mais les outils dont dispose l'économie ne permettent pas d'affronter la complexité de l'évolution d'une structure économique. Au fil du temps, l'analyse économique s'engage dans la complexité qui est l'existence et l'interaction de plusieurs éléments formant une globalité, une totalité. Cette perception de l'économie vise à faire reculer le réductionnisme conventionnel scientifique. La pauvreté illustre bien ce propos. En effet, la pauvreté des nations existe depuis toujours, mais sa prise en compte dans l'analyse économique est récente. Dans la perspective d'une approche globale, nous retracerons l'évolution historique des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) d'un point de vue économique. Puis, nous aborderons leurs dimensions sociales.

(1) Cf. PERROUX (F). Pour une philosophie du nouveau développement, 1981.

1. Historique des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

Au début des années 80, la plupart des Pays en Voie de Développement (PVD) inaugurent leur premier Programme d'Ajustement Structurel. La Côte d'Ivoire ne fait pas exception à cette règle. De l'avis général, le besoin d'un tel ajustement résulterait de l'effet combiné de chocs internes à l'économie ivoirienne et de chocs relatifs à la rencontre de cette économie ivoirienne avec l'économie mondiale. Ainsi, pour mieux situer les DSA en Côte d'Ivoire, nous allons étudier la problématique générale des PAS.

Problématique générale des PAS (1).

En 1981, le gouvernement ivoirien se décidait à des changements importants de sa gestion, dans le cadre d'un programme de trois ans soutenu par un accord élargi du FMI. Ce programme avait un objectif progressif défini en trois points :

- Le redressement de la situation financière, par une forte réduction du niveau de l'investissement public de 25% du PIB en 1978 à 16,5% du PIB en 1981.

- L'élimination des déficits de la balance globale des paiements pour 1983. Celle-ci ne pouvait s'opérer que par le redressement de la situation financière.

- La mise en place des conditions favorables à une expansion harmonieuse de l'économie à partir de 1983. Ceci apparaissait comme le résultat de la réussite des deux éléments dynamiques précédemment nommés. Cette atmosphère favorable devait accueillir 1983, l'année prévue pour que la Côte d'Ivoire devienne exportatrice de pétrole.

Pour réussir, le programme nécessitait un renforcement de la rigueur budgétaire, une réorientation du programme d'investissement et une restructuration du système éducatif.

La reconduction des PAS en 1983 et 1986 renforce l'idée d'une économie en crise, mais aussi une volonté du gouvernement ivoirien d'en

(1) Cf. Annexes B 1 à B 4. Statistiques sur la dette en Côte d'Ivoire.

venir à bout. Cependant, les PAS, en visant un assainissement de l'économie, n'ont pas manqué d'aggraver la situation sociale en Côte d'Ivoire. En effet, la réduction des dépenses budgétaires et de la dette publique à 30% des recettes d'exportation se manifeste par une crise de liquidité dans l'ensemble du système financier. Le fait qu'en 1970, l'encours de la dette publique extérieure en pourcentage du PNB était de 18,7 alors qu'en 1988, ce même taux est passé à 92,7 % est révélateur de la situation de crise de liquidités en Côte d'Ivoire (1).

En rapport aux PAS et aux DSA, l'endettement international a été la préoccupation majeure des années 80. La crise de l'endettement a éclaté officiellement en août 1982, avec l'annonce du gouvernement mexicain de sa cessation de paiement (2). Selon la définition de l'OCDE en 1988, "la dette extérieure correspond à un besoin de financement d'une économie non couverte par l'épargne nationale. La dette extérieure brute est égale au montant, à une date donnée, des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à versements de résidents d'un pays vis-à-vis de non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt, ou de paiement d'intérêt avec ou sans remboursement du principal" (3). La crise de la dette extérieure a remis en cause la validité du système financier international par :

- . Un frein à la croissance économique des PVD;
- . Une instabilité socio-politique et une menace aux tendances démocratiques naissantes des PVD;
- . Des appels à la solidarité internationale;
- . Une production littéraire et scientifique importante par le nombre, l'ampleur des moyens d'investigation et les solutions proposées et;
- . Un flux important de capitaux, transférés du Sud vers le Nord.

En effet, les statistiques de la Banque révèlent que les transferts des flux financiers se font des PVD vers les pays industrialisés (4).

Tous ces inconvénients ne doivent pas cacher l'aspect bénéfique pour le développement économique des flux de capitaux internationaux et

(1) Cf. Annexe B 4. La dette de la Côte d'Ivoire et l'APD reçue.

(2) Cf. Annexe B 1. La dette : tableau rétrospectif des événements majeurs liés à l'endettement international durant la décennie 80.

(3) Cf. COURTHEOUX (J.P.), cours de DEA Développement et Civilisation : Financement du Développement. Année 1990-1991.
Cf. également Annexe B 3. La dette : Les différents crédits qui la composent.

(4) Cf. Annexe B 4 La dette de la Côte d'Ivoire et l'APD reçue.

de la répartition efficace des ressources sur le plan international. La dette extérieure est un potentiel d'investissement des pays en voie de développement dans lesquels, l'épargne nationale est insuffisante.

La genèse de la crise de la dette des années 80 est complexe; c'est la conjonction de plusieurs tendances et événements :

- La flambée des prix du pétrole de 1973-74 et celle 1979-80 ont entraîné des déficits records de la balance des paiements et d'énormes excédents dans un nombre réduit de PVD producteurs de pétrole, principalement les pays membres de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole).

- Le placement de ces excédents dans les banques financières à des fins de rétrocession et recyclage.

- L'effervescence de l'emprunt international avec d'une part les PVD empruntant de plus en plus dans le but de profiter de la tendance des faibles taux d'intérêt, et d'autre part les créanciers internationaux enthousiastes à cause des conditions favorables du marché.

- L'utilisation des ressources empruntées (par les moyens précités) dans la consommation et dans des projets peu ou pas rentables.

- La détérioration des termes de l'échange des pays non exportateurs de pétrole.

- La politique économique mise en oeuvre par les pays industrialisés dans le but de résorber les tendances inflationnistes qui favorise un ralentissement de la croissance et une flambée des taux d'intérêt. Les forts taux d'intérêt empêchent aux pays débiteurs de faire face au service de leur dette.

Pour résoudre le problème de la dette plusieurs solutions sont proposées (1):

Tout d'abord, une modification de la politique économique dans le sens d'une amélioration financière permettrait aux pays débiteurs de faire face au service de leur dette. Ce qui implique une amélioration de la productivité, de la croissance, des exportations et de la balance des paiements. Cette solution prend du temps dans sa concrétisation tout en demandant des sacrifices, notamment au niveau de la consommation

(1) Cf. Annexe B 2. La dette : schéma d'intervention de la BM et du FMI.

(revenu = épargne + consommation). Elle peut nécessiter dans le cas échéant un endettement accru nécessaire au financement des projets indispensables à une amélioration de la situation économique, financière et sociale. Cette solution est à manier avec beaucoup de prudence parce qu'elle demande un coût social élevé. Elle risque donc d'entraîner des manifestations, révoltes, putsch militaires, etc...

La deuxième méthode consiste en une diminution du service de la dette, soit par le rééchelonnement ou refinancement, soit par un report des paiements devenus exigibles en les étalant sur le temps, soit par une réduction du montant de la dette ou des paiements d'intérêt aux conditions du marché ou suivant des modalités négociées.

Enfin, la stratégie internationale de la dette apparaît comme la solution effectivement adoptée dans les années 80 pour lutter contre la crise. Elle consiste en une sorte de synthèse subtile entre les deux premières solutions présentées. Elle a l'avantage de faire partager les sacrifices entre les pays débiteurs et créanciers. Les pays débiteurs doivent mettre en oeuvre des programmes d'ajustement économique destinés à réorienter les politiques macro-économiques (et également structurelles) et accroître de cette façon leur capacité de production. Ces programmes doivent être formulés de manière ponctuelle en collaboration avec le Fonds Monétaire International et soutenus par les ressources de cette institution. Le plan BAKER de 1985 a renforcé cette stratégie en insistant sur l'importance d'un ajustement tourné vers la croissance, d'un accroissement du volume net des prêts de banques et d'un rôle plus actif de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement et des autres banques de développement (1). La contribution financière que le Fonds a pu apporter a cependant été modeste vu l'ampleur des problèmes de balance des paiements. Mais, la Banque Mondiale, en apportant son soutien à l'ajustement, pouvait-elle intervenir plus activement ? (2).

Il s'est avéré en tout cas que le FMI en est venu à jouer un rôle capital et que jusqu'à présent, c'est l'institution qui s'occupe le plus des pays débiteurs, des banques et des gouvernements créanciers.

Le Fonds n'a pas été le seul à avoir sous-estimé la gravité et la complexité de la crise de la dette. Cependant il n'est pas facile de

(1) Cf. p.9-13, NOWZAD (B). "Les leçons d'une décennie d'endettement" in : Finances et Développement, mars 1990.

(2) Cf. p.9-19, NOWZAD (B). "Les leçons d'une décennie d'endettement" in : Finances et Développement, mars 1990.

s'attaquer à des problèmes "complexes" avec des outils conçus pour faire face à des problèmes "normaux" de balance de paiement. Le rôle du FMI a été influencé par les problèmes persistants de l'économie mondiale, par la contribution des créanciers et par ce que les pays débiteurs ont été aptes ou préparés à faire. Bien des années après le début de la crise de la dette, le Fonds et la Banque en sont arrivés à penser que, étant donné l'ampleur du problème, la conjoncture économique mondiale moins favorable, la persistance des taux d'intérêt élevés et le renforcement de la position des banques, une réduction volontaire de la dette devait constituer un élément de solution. L'hypothèse originale selon laquelle le service de la totalité de la dette pourrait être intégralement assuré ne tenait plus.

Il ne faut pas cependant transférer tous les problèmes du développement à ceux d'une maîtrise de la dette extérieure. La maîtrise de la dette n'est qu'une solution partielle au développement et à la croissance. Certes, tant qu'une économie est à la merci des investisseurs étrangers, elle reste incertaine et peu sûre. Mais, l'importance de la dette ne nous permet pas une analyse objective du phénomène global.

Le cas de la Côte d'Ivoire : les chocs internes.

Les chocs qui affaiblissent l'économie ivoirienne s'inscrivent dans une logique de longue période qui va de l'indépendance politique du pays (en 1958) à nos jours. Pendant les années 80, les tendances extérieures négatives (commerce et dette extérieurs) ont rendu l'ajustement à la fois urgent et plus difficile. Cependant, la crise ne peut pas être totalement imputable à un climat économique international défavorable ou au faible niveau des prix des produits primaires. Des facteurs endogènes - explosion démographique, industrie inadaptée, agriculture mal orientée, non respect de l'environnement, urbanisation rapide et pas sérieusement étudiée, insuffisances institutionnelles - ont manifestement joué un rôle de tout premier plan. Parmi ces facteurs, nous considérons l'explosion démographique comme étant l'élément majeur.

Nous allons passer en revue les facteurs endogènes de la crise, afin de mieux situer les DSA en Côte d'Ivoire. Nous porterons une attention particulière à l'explosion démographique.

L'explosion démographique (1) est caractérisée par une forte natalité, une élévation de l'espérance de vie et une baisse de la mortalité infantile. Signalons que cette baisse, bien qu'importante, reste faible comparativement aux pays développés et à certains PVD (pays d'Asie du Sud-Est par exemple). Cette forte évolution démographique ne s'accompagne pas d'une alphabétisation et d'une croissance économique conséquentes. En effet, la population augmente passant de 3,8 millions en 1960 à 10,8 millions en 1987, alors que le taux de scolarisation passe de 46 % en 1960 à 79 % en 1985 pour le primaire et le secondaire de 2,5 % à 20 % pour la même période (2). La population ivoirienne aura quadruplé en quarante ans allant de 3,8 à 15 millions entre 1960 et 2000.

L'industrie est spécialisée dans la production de biens non-échangeables ce qui, nous allons le voir, représente un handicap pour une économie dont les structures sont plutôt tournées vers l'exportation. L'industrie ne bénéficie que très peu de l'épargne nationale. En dehors du fait que l'épargne soit faible, elle est accaparée par les circuits informels de l'économie (thésaurisation, économie de bas de laine, tontines, etc...). Une économie qui ne bénéficie pas de cette "poche d'oxygène" qu'est l'épargne nationale est livrée aux capitaux internationaux. Encore faut-il qu'une rentabilité économique y soit envisageable.

L'agriculture est orientée vers l'exportation, et se heurte à la concurrence internationale (les exportations stagnent et les parts du marché mondial diminuent). La concurrence internationale s'explique par le phénomène d'accroissement de la productivité qui s'est opéré dans bon nombre de pays. A cela vient s'ajouter la non couverture alimentaire. Le choix de l'agriculture d'exportation n'est pas mauvais seulement, si les recettes d'exportation baissent alors que la production vivrière est défavorisée, la production nationale devient insuffisante. Ce schéma illustre l'exemple de la Côte d'Ivoire. La dette vient alors combler le déficit causé par la conjonction de ces deux déterminants de la consommation nationale.

Le non respect de l'environnement se trouve symbolisé par la culture sur brûlis et la consommation domestique de bois. En conséquence, c'est la dynamique déboisement-déforestation-sécheresse

(1) Cf Annexe A 2. Données statistiques de la démographie et de l'alphabétisation.

(2) Cf Annexe A 2.

qui prévaut.

L'urbanisation hâtive et inadaptée a provoqué en Côte d'Ivoire un certain nombre de phénomènes socio-économiques. Entre autres, nous pouvons citer la pauvreté, la délinquance, l'alcoolisme, la désarticulation ville-campagne, le chômage urbain, ...

Les insuffisances institutionnelles : Les cinq facteurs endogènes que nous venons de décrire empêchent l'établissement d'une structure légale, adaptée à une économie de type moderne. Un des aspects révélateurs de ce phénomène est le caractère dual de l'institution légale qui superpose un droit coutumier et un droit moderne. Cette structure juridique rétroagit sur le problème posé par ces cinq facteurs endogènes.

2. Introduction des dimensions sociales de l'ajustement

Les DSA et les PAS sont des techniques mises en oeuvre pour lutter contre la crise internationale de liquidités, les déséquilibres macroéconomiques et la pauvreté ivoiriens. La crise de liquidité touche tout d'abord les populations les plus défavorisées qui se trouvent en milieu rural et à moindre mesure, en ville. Ce constat de l'augmentation et de l'approfondissement de la pauvreté, aussi bien en ville qu'à la campagne, a obligé les spécialistes ivoiriens et internationaux à réorienter les PAS en faveur d'un élargissement social.

L'analyse économique est un précieux outil au service du social. Les imbrications entre l'économique et le social ne sont plus à démontrer. En effet, une économie en bonne santé se mesure par les indicateurs de croissance ainsi que par la répartition qui en est faite : niveau d'alphabétisation, santé, nutrition, bien-être social. Le bien-être social et culturel n'est que le reflet des divers secteurs de l'économie (industrie, agriculture, services). La question n'est pas de savoir si c'est le social qui précède l'économique ou le contraire, mais que les deux sont absolument liés et de ce fait, qu'une analyse économique satisfaisante se doit de mesurer ses conséquences sociales. Ce qui revient à dire qu'un PAS n'est profitable que s'il prend suffisamment en compte ses retombées sociales. Il s'agit de rétablir les grands équilibres tels que la dette extérieure, la balance des paiements, le niveau des investissements tout en préservant

les populations les plus touchées par la crise économique et financière (1). Sinon, les PAS seraient une épuration de la société : procéder à la disparition des plus faibles et renforcer les privilèges des plus favorisés.

Heureusement, les Dimensions Sociales de l'Ajustement font leur entrée en scène à partir de 1987 pour dire que les PAS sont un phénomène visant à une préservation des plus faibles et à un rétablissement d'une croissance saine et durable. Les PAS étant déjà complexes, doublés des DSA, leur niveau de complexité augmente. Il n'est pas facile de mettre sur pied un Programme d'Ajustement Structurel en l'absence d'une comptabilité nationale. La tâche se complexifie plus encore, dans le cas où les statistiques sociales sont inexistantes ou qu'elles ne traduisent pas la réalité sociale (2). Ainsi, les effets sur la croissance se rapportent aux PAS et les effets sur la répartition sont relatifs aux DSA. La complexité des DSA réside dans le calcul d'un seuil de pauvreté en vue de prendre les mesures nécessaires. Un seuil de pauvreté est relatif au sein d'une même région, à fortiori dans une économie nationale. Les DSA partent non seulement de bases théoriques et pratiques peu précises, mais demandent un énorme coût en information et en financement.

L'évaluation financière des DSA en Côte d'Ivoire ne sera ni faite ni analysée, en raison de la non disponibilité de la documentation relative à cette question.

Cette étude est consacrée à l'analyse des Dimensions Sociales de l'Ajustement en Côte d'Ivoire. Les DSA sont un mécanisme complémentaire aux Programmes d'Ajustement Structurel. Nous l'aborderons en deux parties.

Dans la première partie, intitulée les nécessités des PAS en Côte d'Ivoire, nous aborderons le phénomène des PAS. Puis, nous nous attacherons à décrire les DSA.

Dans la deuxième partie, les DSA et les mécanismes complémentaires en Côte d'Ivoire, nous étudierons les besoins sociaux fondamentaux au travers des DSA et mécanismes complémentaires. Nous

(1) Cf. CORNIA (G.A), JOLLY (R), STEWART (F). *L'ajustement à visage humain : protéger les groupes vulnérables*, 1985.

(2) Cf. p.147-179, JARRET (M.F), MAHIEU (F.R). "Ajustement structurel, croissance et répartition : L'exemple de la Côte d'Ivoire." In : *Environnement Africain*, 1989.

ferons le bilan des DSA en Côte d'Ivoire. Puis, nous envisagerons les perspectives et nouvelles stratégies des DSA. En réponse aux soulèvements sociaux de février à mars 1990, nous nous demanderons si l'orientation des DSA peut donner des réponses efficaces aux besoins des populations les plus faibles. Nous aurons alors l'opportunité de faire état de la coopération internationale et SUD/SUD. Enfin, nous étudierons les perspectives de l'endettement international durant la décennie 90.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

PREMIERE PARTIE

LES NECESSITES DES DSA EN COTE D'IVOIRE.

Le terme *ajustement* exprime une adaptation à un environnement extérieur et intérieur de la part des pays ayant subi des chocs et/ou des "erreurs" de politique économique.

"En raison du caractère excessivement serré des contraintes financières, ce qui est annoncé comme processus d'ajustement structurel tend à devenir une gestion de l'enlisement dont on ne voit pas le terme. Tous les programmes d'ajustement de la BIRD se doivent d'être assortis d'un scénario de sortie de crise où moyennant une enveloppe de financement extérieur fixée ex ante, on dessine un scénario macro-économique de retour progressif vers l'équilibre des finances publiques et extérieures accompagné d'un taux de croissance au moins égal à celui de la population" (1).

Ainsi que G. DURUFLE l'exprime ci-dessus, l'ajustement prend le pas sur les politiques de développement, traduisant un projet actif de restructuration du tissu économique et social dans une perspective de long terme. Cependant, les contraintes financières excessives ne facilitent pas le processus pour les populations.

Les politiques de développement ont fait couler beaucoup d'encre de la part des économistes classiques du développement -Marx, Rostow, De Bernis, Perroux, Hirschmann, Liszt, etc...- pour passer subitement dans l'oubli, au profit des PAS. Ainsi, nous allons procéder à une analyse des PAS. Elle portera tout d'abord sur le modèle de l'économie dépendante qui en constitue le fondement théorique. Ensuite nous verrons son application dans l'économie ivoirienne, en étudiant les divers PAS de la décennie 80, leurs résultats et leurs limites. Enfin, nous aborderons les DSA en Côte d'Ivoire.

(1) Cf. p.14 in : DURUFLE (G). *L'ajustement structurel en Afrique Subsaharienne : Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar*, 1988.

Chapitre I

Définitions, objectifs, financement et réalisations des PAS.

I.1. Le modèle de l'économie dépendante (1).

Nous allons citer le modèle de l'économie dépendante décrit par JARRET et MAHIEU dans son intégralité. Le rappel de ce modèle peut paraître long (de la page 12 à la page 17), ceci est dû au fait qu'il est essentiel pour la compréhension des Politiques d'Ajustement Structurel et de leurs Dimensions Sociales. En tout état de cause, il fonde la démarche de tout type d'ajustement.

"Les analyses de la crise ivoirienne, effectuées par la Banque Mondiale s'attachent beaucoup plus aux causes internes structurelles qu'aux chocs extérieurs. Les fondements structurels de la crise ivoirienne sont évoqués dans les rapports régionaux de la Banque, dès la fin des années 70. Ces fondements structurels peuvent être définis par plusieurs faiblesses :

- le mauvais contrôle des dépenses publiques et la montée de l'endettement à cause d'un secteur étatique hypertrophié.
- le manque d'efficacité du secteur d'import-substitution des biens de consommation et la nécessité de trouver une diversification rentable.
- les inégalités villes-campagnes; les méfaits de l'urbanisation et du chômage urbain .

Ces déséquilibres structurels sont dus à un mauvais système d'incitations et à de fortes distorsions de prix en faveur de la production de biens non échangeables au détriment de la production de marchandises échangeables, en particulier les produits agricoles d'exportation qui favorisent la ville par rapport à la campagne.

La distinction échangeables-non échangeables, qui est au centre de l'analyse trouve ses fondements dans le modèle "standard" de l'économie dépendante dont on commentera les principales caractéristiques.

(1) Cf. p.149-154, JARRET (M.F), MAHIEU (F.R) : "Ajustement structurel, croissance et répartition : L'exemple de la Côte d'Ivoire", in : *Environnement Africain*, 1989.

Généralités

Ce modèle relativement ancien, est au centre de l'argumentation théorique de la Banque qui tend régulièrement de le rénover.

Il trouve ses origines dans les travaux de Salter (1959) et Swan (1960) sur l'économie dépendante, ceux d'Armington (1969) sur la marchandise composée, et dans le développement des modèles d'équilibre général calculable (EGC) à partir de 1960.

Devarajan et De Melo (1987) ont proposé une version du modèle adaptée à la situation des économies de la zone franc, en particulier le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Le même modèle est au centre du "cadre conceptuel" de la dimension sociale de l'ajustement (DSA, 1988).

Ce modèle tente de décrire les conditions de l'équilibre d'une "petite économie ouverte", "price taker" sur le marché international.

A l'origine fondamentalement deux secteurs :

Le secteur des biens échangeables (importables ou exportables), dont le prix (PT) est déterminé par le marché mondial; les importations et les biens intérieurs étant supposés parfaitement substituables.

Le secteur des biens non échangeables dont le prix (PN) est déterminé par l'offre et la demande.

Une même marchandise pourra passer des échangeables aux non échangeables selon la situation du prix intérieur par rapport au prix international. La dépendance de l'économie s'exprime par la substitution potentielle de produits étrangers aux produits domestiques.

Ce modèle s'appuie sur une variable clef : le taux de change réel (Real Exchange Rate, soit désormais RER). Ce taux est égal au taux de change nominal (e) corrigé par le rapport de l'indice des prix des biens échangeables (PT) par rapport à l'indice des prix des biens non échangeables (PN).

Dans la version Devarajan et De Melo (1987), ce schéma dualiste est adapté aux caractéristiques des trois pays concernés :

Le secteur des échangeables est constitué principalement de la production agricole d'exportation dite "agriculture de rente". Il s'agit d'un secteur "price taker" par rapport au prix mondial.

Le secteur des semi échangeables regroupe tout le reste de l'économie produisant des marchandises imparfaitement substituables. Il

inclut donc pour ces pays, le petit secteur industriel d'import substitution de biens de consommation.

Le taux de change nominal est fixe, d'où le $RER = PT/P$ (P = prix intérieur).

Quelque soit sa version, le modèle repose sur un "postulat fondamental" (contestable) de l'équivalence entre les trois déficits : déficit budgétaire = déficit de la balance courante = emprunt extérieur de l'Etat. Le déficit privé (épargne-investissement) et donc les transferts de capitaux à l'étranger étant supposés nuls.

Les deux secteurs ont une fonction de production de type Cobb-Douglas, sans capital, de type CES (élasticité de substitution constante) et utilisent uniquement une fraction respective L_1 et L_2 de l'offre de travail (exogène), L .

Soit pour le secteur échangeable avec A , paramètre reflétant le progrès technologique. Et pour le secteur des semi-échangeables avec B , paramètre reflétant le progrès technologique.

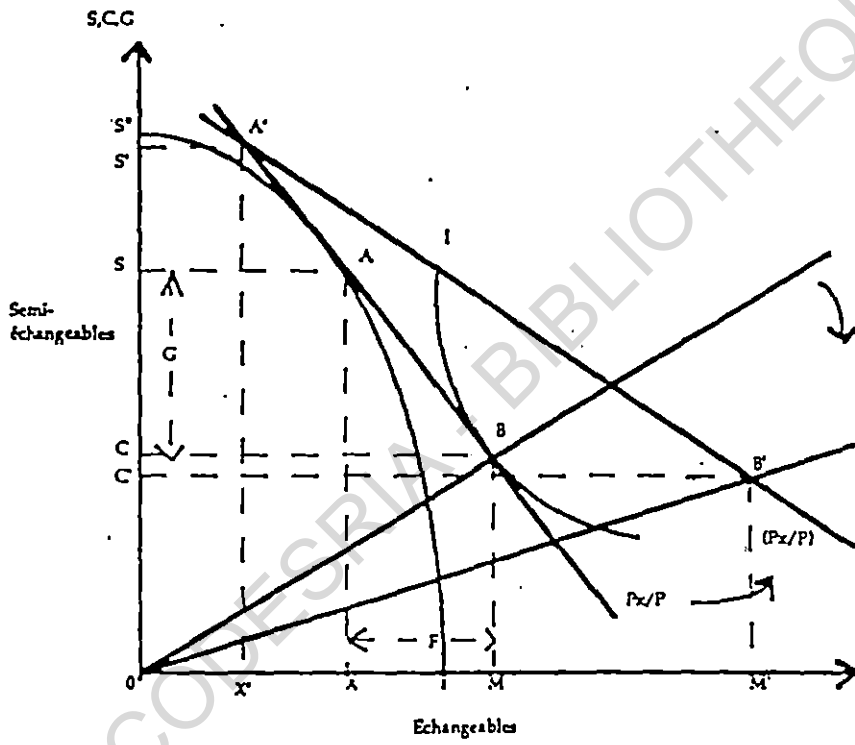
Analyse graphique

Comment obtenir une représentation graphique commune aux deux secteurs ?

Ceci nécessite deux hypothèses simplificatrices à replacer dans le contexte implicite de concurrence pure et parfaite :

- . La productivité marginale en valeur est la même dans les deux secteurs domestiques.
- . Le plein emploi.
- . L'absence de taxes sur les importations et les exportations.
- . La constance des termes de l'échange ($PX = PM$).
- . La mobilité des facteurs de production. Compte tenu de l'état de la technique, du stock de capital et de travail, soit une frontière de production entre T (les échangeables) et S les semi-échangeables notées S^*T^* (Cf figure page suivante).

ajustement structurel en Côte d'Ivoire



Pour un prix relatif PX/P , la production d'équilibre est déterminée au point A (point de tangence entre S^*T^* et PX/P).

La ligne de budget des consommateurs est donnée par PM/P . Or, par hypothèse, $PM/P = PX/P$ qui représente le taux de change réel.

La consommation privée est donc déterminée au point B où la courbe d'indifférence I, est tangente à la ligne de budget, PX/P .

Ce point B détermine sur l'ordonnée la quantité de semi échangeables nécessaires à la consommation privée OC, et en abscisse, la demande privée d'échangeables OM.

A cette demande privée, s'ajoute une demande publique (qui par hypothèse n'est constituée que de semi échangeable) soit $CS = G$.

La condition de l'équilibre est donc que le prix domestique P, soit tel que la production de biens semi échangeables permette de satisfaire la consommation totale (privée et publique OS, de semi échangeables).

A ce stade, il suffit de replacer le "postulat fondamental" de l'équivalence entre les trois déficits. Le déficit budgétaire G, est égal au déficit de la balance courante, $OM-OX$ qui sera comblé par un afflux de capitaux extérieurs.

Si G augmente de S à CS, le nouveau point d'équilibre de la production se trouve en A; il faut donc trouver un nouveau prix domestique d'équilibre, P' qui sera plus élevé et fera diminuer PX/P .

La nouvelle ligne de budget se relève en A' B'. Au point A', correspond en abscisse, une quantité exportée OX' , plus faible. Mécaniquement, le déficit de la balance courante s'est aggravé de $X'X...$ et donc le déficit financier.

Force est de constater que la production de semi-échangeables a augmenté, et que la production d'échangeables, support de la croissance a diminué.

Admettons que les semi-échangeables et importation soient substituables, même imparfaitement. Si PX/P baisse, un effet de substitution se produit dans la consommation privée, des échangeables vers les semi-échangeables. Cet effet peut être justifié par le fait que la baisse de PX/P entraîne un déplacement de la courbe de consommation-revenu vers le bas. Le point nouveau d'intersection entre la nouvelle ligne de budget tangente en A' et la nouvelle courbe de consommation-revenu est donc B'. Ce nouveau point de consommation est un point de tangence entre la ligne PX/P et une courbe d'indifférence I' (non représentée mais qui

exprime un niveau de consommation supérieur). Cette nouvelle consommation se traduit par une baisse de la consommation de semi-échangeables OC - OC' et une super augmentation de la demande privée des échangeables de OM à OM'."

A la suite du rappel du modèle de l'économie dépendante de M.F. JARRET et de F.R. MAHIEU, nous nous proposons de procéder à une étude critique de celui-ci.

Les hypothèses de départ :

- les deux secteurs de départ (échangeables/non-échangeables) sont en équilibre.
- le déficit extérieur de la Côte d'Ivoire est nul.
- la demande globale est supérieure à l'offre globale.
- l'économie est "price-taker" c'est-à-dire qu'elle n'a aucune influence sur les prix mondiaux; elle les prend déjà affichés.

Les conséquences du modèle :

- La demande est excédentaire dans les secteurs des biens échangeables et des biens non-échangeables. Dans le premier, les comptes des opérations extérieures sont déficitaires. Dans le second secteur, il existe une pression inflationniste.

- Une hausse des prix des biens non échangeables entraîne un accroissement de la production des biens les plus attractifs. Ceci se traduit par un transfert des ressources vers le secteur des biens non-échangeables. Ce transfert des ressources dans le secteur des biens non-échangeables aggrave le déficit extérieur dans la mesure où les exportations baissent, alors que les importations augmentent ou stagnent. La situation peut se résumer par une demande globale supérieure à l'offre globale et par des prix des biens non-échangeables élevés (par rapport à la valeur d'équilibre de l'offre et de la demande sur le marché).

Les solutions que l'on apporte au modèle :

Pour réduire cet excédent de la demande globale sur l'offre globale, il faut intervenir sur l'offre et la demande. Les interventions peuvent être

multiples (1).

En Côte d'Ivoire, sont mises en place des réformes et sont prises des mesures de régulation conjoncturelle visant à rétablir les grands équilibres financiers et de transformation ou de normalisation structurelle. Ces mesures doivent créer les conditions d'une reprise de la croissance à plus long terme. Elles ont avant tout pour objectif de rendre plus profitable la production de biens échangeables au détriment des biens non-échangeables.

Ainsi, comme la mise en avant des biens échangeables sur les non-échangeables, les mesures de la Banque et du Fonds favorisent une insertion des économies du Tiers Monde dans la logique libérale des pays industrialisés.

Les principales mesures d'ajustement portent sur trois points essentiels définis comme suit :

- L'ouverture au marché mondial : Celle-ci repose sur les principes libéraux des avantages comparatifs, de la libre circulation des facteurs, des taux de change d'équilibre. Des mesures complémentaires sont également prises. Elles peuvent être définies par l'assouplissement des contrôles de change, la libéralisation et la simplification des allocations de devises, la réduction des protections effectives se rapprochant des protections nominales, l'absence de protection non tarifaire (exception faite des rationnements de quelques produits stratégiques) et le réajustement des parités monétaires. Ces mesures ont aussi pour rôle d'éviter les distorsions sectorielles, de modifier les termes de l'échange et de déplacer les ressources productives des secteurs abrités vers les secteurs concurrencés.

- La libéralisation interne : les principales réformes institutionnelles visent à retrouver les "lois du marché". Elles concernent la libéralisation du commerce, la réduction du rôle de l'Etat, le décroissement des entreprises publiques et parapubliques, le recours à la privatisation de la gestion ou du capital. La dérégulation doit conduire au démantèlement des protections, des subventions et des organismes de stabilisation. La rationalisation et la privatisation du secteur public sont sensées permettre

(1) Cf. p.124 in : GABAS (J.J). L'aide contre le développement ?, 1988.

Cf. également, p.88-90, HUGON (P). "Les politiques d'ajustement dans les pays en voie de développement." in : Environnement Africain, 1989.

Les solutions apportées au modèle de l'économie dépendante sont tirées des ouvrages cités.

une plus grande efficacité du système économique ivoirien et supprimer les effets d'éviction du secteur public vis-à-vis du secteur privé.

- La baisse et la restructuration des dépenses : la baisse de l'absorption (optique des flux réels) ou du crédit intérieur (optique monétariste), doit rétablir l'équilibre de la balance des comptes extérieurs aux dépenses de la balance interne. Il doit y avoir également réaffectation des dépenses, baisse de la production des secteurs protégés et hausse de celle du secteur exportateur. Cette restructuration de la demande par l'ensemble des mesures macro-économiques et sectorielles s'accompagne de prêts affectés pour reconstruire les secteurs concurrencés (prêts d'ajustement structurel).

Ainsi, la hausse des prix agricoles est supposée réaliser un transfert de revenus de la ville vers le monde rural et favoriser un surplus exportable. En complément des rétablissements des déséquilibres financiers, la croissance doit résulter d'un accroissement des flux globaux de capitaux publics et privés. La coordination des bailleurs de fonds et la globalisation des flux d'aide doivent permettre notamment le maintien d'un flux de transferts positifs envers chaque pays.

Les différents volets de la politique économique que nous venons de décrire visent à équilibrer la balance des paiements, à assainir les finances publiques et à maîtriser l'inflation. Ils s'appuient de façon prioritaire sur les instruments de la politique monétaire, budgétaire et cambiaire. Etudions de plus près chacun de ces trois moyens.

- La politique monétaire et de crédit : elle se fait par le contrôle du crédit net de la banque centrale, par la régulation du volume et de la distribution du crédit bancaire aux secteurs productifs et par la hausse du taux d'intérêt. Cette dernière doit encourager l'expansion de l'épargne du secteur privé ainsi que les substitutions entre les dépôts liquides et les dépôts à terme. Une réduction de la masse monétaire favorise une certaine limitation des proportions du marché parallèle (informel).

- La politique budgétaire : la nécessité de réduire les déséquilibres des finances publiques conduit à résorber l'accumulation des arriérés de paiements intérieurs et les dépenses d'investissement et de fonctionnement notamment par la déflation des effectifs et la suppression des subventions. Il faut également prendre en considération un

accroissement du recouvrement des recettes publiques.

- La politique cambiaire : l'ajustement de change est censé répondre à quatre préoccupations.

1. sur la balance commerciale, en fonction des élasticités.
2. sur les prix, en vue de modifier les termes de l'échange interne.
3. sur les finances publiques, en augmentant en monnaie locale la valeur des recettes assises sur les importations et sur les exportations.
4. sur les réalisations des facteurs de production des secteurs abrités vers les secteurs concurrencés.

I.2. Les PAS.

I.2.1. Définition des PAS.

Nous définissons l'*ajustement structurel* comme un ajustement durable de la balance des paiements, obtenu au moyen d'une adaptation des structures économiques de production, c'est-à-dire autrement que par une réduction de la croissance économique ou par un recours accru aux capitaux extérieurs. De façon équivalente, on peut dire que l'ajustement structurel est l'adaptation des structures économiques qui permet de limiter durablement le déficit de la balance des paiements courants à un niveau correspondant à un recours raisonnable aux capitaux extérieurs, et sans réduction du taux de croissance économique. Le recours raisonnable aux capitaux extérieurs est celui qui peut être maintenu durablement, compte tenu de l'offre internationale de capitaux, et de la capacité du pays à assurer son service de la dette (1).

La volonté de réforme au sein de l'économie ivoirienne était déjà présente dans les années 70 alors que le "miracle ivoirien " battait son plein. Devant la flambée des cours du cacao et du café, les mesures prises ne furent pas respectées. Cet état de fait et de mentalité allait précipitamment changer entre 1977 et 1980, années pendant lesquelles s'est opéré l'effondrement des prix des produits agricoles. La détérioration des termes de l'échange combinée aux autres éléments générateurs de la crise (flambée des prix du pétrole, le placement des excédents dans les

(1) Cf. GUILLAUMONT (P). *Croissance, ajustement, les problèmes de l'Afrique de l'Ouest*, 1985.
Cf. également HUGON (P). *Ibidem*.

banques financières, l'utilisation des ressources empruntées dans la consommation et des projets non justifiés économiquement, etc..) font de la Côte d'Ivoire un adhérent aux PAS cautionnés par la Banque Mondiale.

Avant de nous intéresser aux retombées sociales des PAS en Côte d'Ivoire, nous procéderons à une étude de leur articulation durant la décennie 80. Ils sont au nombre de trois, avant l'entrée en scène des DSA, et sont respectivement inaugurés en 1981, 1983 et 1986.

I.2.2. Le programme de stabilisation : 1981.

Les programmes de stabilisation conditionnent en 1981 une "facilité élargie" (1) du FMI. Cet accord sera relayé par des "accords de confirmation" (2).

Les PAS I ont divers objectifs qui s'articulent autour de trois éléments principaux :

- La politique d'investissement public : "L'une des caractéristiques du secteur parapublic ivoirien est sa très grande dispersion dans l'ensemble du système productif. Tous les secteurs d'activité sont concernés. La présence de l'Etat est particulièrement forte dans les services, qui regroupaient plus de 60 % des entreprises recensées par le contrôle d'Etat en 1977 (3). Du fait de cette hypertrophie, l'Etat n'arrivait plus à faire face à tous ses engagements. Ainsi, il décidait de réduire fortement son niveau d'investissement à 16,5 % du Produit Intérieur Brut (PIB) en 1981. L'investissement public était de 21,9 % en 1965 et de 23,2 % en 1980 (4).

La politique d'investissement public a pour but de ramener le déficit financier global du secteur public de 15,2 % du PIB en 1980 à 6,2 % en 1983 (5).

(2) Le but de la "facilité élargie" est d'aider les pays, par des prêts de longue durée accompagnés d'un programme approprié, à appliquer des mesures correctives pour surmonter les difficultés structurelles (balance de paiements aussi bien au niveau de la production que des échanges commerciaux internes et externes).

(3) "L'accord de confirmation" est une décision par laquelle le FMI donne à un membre l'assurance qu'il pourra effectuer des achats au compte des ressources générales pendant une période déterminée et pour un montant spécifié (article XXX, paragraphe 6 des statuts).

(1) Cf. Annexe A 10. La République de Côte d'Ivoire, un exemple de pouvoirs publics hypertrophiés.

(2) Cf. Annexes A 3 et A 4. Données générales de l'économie ivoirienne.

(3) Cf. p.28 in : *Marchés tropicaux et Méditerranéens*, n° 2320 du 27 avril 1990.

Le premier volet de cette politique est une réduction des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la fonction publique, elle vise à un rééquilibrage des finances publiques. Elle se matérialise par une coupe du budget et par des licenciements dans la fonction publique. Cependant, cette politique nécessite des mécanismes d'incitation et compensateurs pour favoriser les départs de la fonction publique. L'état des finances publiques est la combinaison de plusieurs éléments : une gestion ni systématique, ni rigoureuse (détournements des deniers publics sans institutions conséquentes, ...), un endettement extérieur de plus en plus contraignant, des échanges internationaux inégaux, etc...

Le deuxième volet de la politique d'investissement public réside dans le plafonnement du service de la dette à 30 % des recettes d'exportation pour 1985. Cet objectif sera ramené à 25 % dans le long terme, dans l'espoir de lendemains meilleurs.

Enfin, cette politique vise à l'augmentation progressive de la part du secteur rural dans les attributions des ressources publiques. Cette mesure est une sorte de justice en faveur des agriculteurs qui supportent tout le poids de la détérioration des termes de l'échange et de l'industrialisation.

- La politique agricole et les réformes de portée générale. Elle a pour slogan : "arrêter les importations alimentaires et encourager les exportations de produits agricoles, tout en élevant les revenus des agriculteurs". Cet objectif ambitieux se sert des moyens suivants pour proposer une réorganisation de l'agriculture et du milieu rural :

* Un investissement dans les secteurs porteurs tels que le café, le cacao, le caoutchouc, le palmiste, la noix de coco. Cet investissement concerne la sélection des semences, la proposition de techniques agricoles plus efficaces par la Société d'Assistance pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI) et l'Institut de Recherches du Café et du Cacao (IRCC) (1). Il vise ainsi l'accroissement des rendements et une mise en place d'une agro-industrie liant de fait une agriculture

(1) Cf. p.113-162, "Les cahiers économiques" in : *Jeune Afrique Economie*, N°120 de Juin 1989. Ce dossier est consacré au "combat d'Houphouët" pour le cacao. L'IRCC et la SATMACI sont des instituts destinés à l'amélioration des cultures d'exportation. Rappelons que la Côte d'Ivoire est un pays dont les recettes sont tirées des exportations -café, cacao, coton, etc...

dynamique à une industrie naissante et encore protégée.

* L'instauration d'un mécanisme de vérité des prix et l'annonce de l'augmentation des prix des denrées de première nécessité.

* La promotion des cultures vivrières et villageoises dans le but de limiter les importations alimentaires et de propulser une dynamique d'autosuffisance alimentaire. En incitant les cultures villageoises vivrières, nous pouvons penser à un processus d'autonomisation de la campagne par rapport à la ville.

* Une réforme administrative et institutionnelle dans le but de la restructuration de la commercialisation des produits agricoles.

* Le maintien de productions dégageant encore un surplus (exemple du coton) et le frein de celles dont les recettes ne couvrent pas les charges (telles que le sucre, le soja, le riz, ...) En d'autres termes, il s'agit d'introduire une gestion dans le processus de production en encourageant les projets économiques et en abandonnant les projets coûteux.

* La mesure du développement des exportations de biens manufacturés avec la priorité à la transformation des produits agricoles. Les mesures prises jusqu'ici dans le domaine agricole posent la théorie du développement de l'économie par l'agriculture comme progrès antérieur et complémentaire à l'industrie.

Ces mesures nous montrent une fois de plus que les PAS prennent la place des modèles de développement, en programmant les politiques de court, moyen et long termes aptes à sortir l'économie de l'impasse et à la faire voguer vers une croissance durable.

* Une réduction du budget de l'enseignement couplée du maintien de la qualité des services rendus. Ainsi que nous l'étudierons ultérieurement, l'enseignement bénéficie d'un statut particulier. Des économistes classiques comme Smith, Stuart Mill et Marx, se sont penchés sur le rôle de l'éducation et son mode de fonctionnement idéal, en tirant des conclusions différentes. Mais, le développement des ressources humaines par l'école n'a été explicité de façon théorique que depuis une trentaine d'années avec le concept de capital humain de Gary S. Becker (1). A cause de son double aspect, l'enseignement est à la fois une consommation (un droit) et un investissement (un choix économique). De

(1) Cf. BERNARD (C), BERTHELEMY (J.C), NHA (N.T). Compte rendu de la séance N°12 du séminaire d'initiation à la recherche, 1990-91.

nombreuses études ont montré qu'une part importante du résidu (part de la croissance non expliquée par l'augmentation quantitative des facteurs de production) était due à l'évolution qualitative du facteur travail. D'autres études ont montré que l'investissement en capital humain (qui passe par l'éducation, la formation professionnelle, ...) présentait une rentabilité supérieure aux investissements en capital physique. Il est donc normal que les pouvoirs publics fixent le développement des ressources humaines comme une priorité nationale.

I.2.3. PAS II : 1983.

Les nouvelles déclarations de la politique économique de la deuxième famille des PAS ont une portée plus vaste et des termes plus précis que celles de 1981. En effet, elles bénéficient de l'expérience des premiers PAS. Les cinq grandes composantes de la seconde phase des PAS sont décrites comme suit :

- La gestion des finances publiques est mise en avant, en insistant sur une rationalisation de la politique d'investissement et une restructuration des dépenses ordinaires. En 1983, le volume de l'investissement public est tombé à 12 % du PIB, soit une chute de 40 % en chiffres réels, par rapport à son niveau de 1978.

- Le secteur paraétatique tend à être redressé par un contrôle des entreprises publiques et parapubliques. Il s'agit avant tout de procéder à une épuration du secteur public. On cherche alors à privatiser, réhabiliter ou supprimer certaines entreprises publiques, à encourager et subventionner certaines autres.

- La politique agricole propose une hausse simultanée des prix à la production du coton, du café et du cacao. Des subventions aux semences de riz et maïs ont été introduites à partir de 1982. L'Etat, dans son processus de désengagement, arrête son expansion dans les plantations de café et de cacao. Cette politique agricole initie une gestion rationnelle par le biais de la priorité à l'augmentation des rendements et des études obligatoires de faisabilité relatives à certaines cultures comme le riz, le soja et le sucre.

- La politique industrielle, quant à elle, tourne autour de cinq points essentiels :

- * La réforme des mécanismes des incitations à l'exportation.
 - * La réforme du dispositif de protection tarifaire et non tarifaire des importations.
 - * La révision du code des investissements, avec des mesures en faveur des petites et moyennes entreprises.
 - * La réforme des institutions, avec la création d'un organisme favorisant l'aide aux petites et moyennes entreprises.
 - * Une série d'études destinées à augmenter la productivité.
- En matière de politique du logement, les pouvoirs publics reconnaissent que "les besoins de la population urbaine dépassent en réalité les ressources que l'Etat peut fournir au secteur public du logement". Ainsi, l'Etat réoriente ses investissements en direction des travaux de viabilité concernant essentiellement les ménages à faible revenu. En fait, il s'agit de répercuter sur les locataires les coûts d'exploitation et d'entretien des immeubles locatifs de la Société de Gestion Financière de l'Habitat (SOGEFIHA) à partir du 31 décembre 1984 et d'augmenter les loyers au 30 juin 1985 (1). Pour réduire les dépenses ordinaires de logement, l'Etat annonce la vente d'une partie de son patrimoine immobilier (2).

I.2.4. PAS III : 1986.

La troisième phase des PAS nous rappelle ses objectifs avant de proposer des mesures. A court terme, les PAS III visent au redressement des finances publiques et des paiements extérieurs. A moyen et long termes, c'est le rétablissement de l'épargne publique et l'obtention d'une croissance soutenue dans une situation d'équilibre financier extérieur et intérieur qui primeront.

Pour atteindre ces objectifs, des mesures de restructuration sont prises pour consolider les budgétaires et monétaires. Ces mesures de restructuration s'intitulent comme suit :

- La gestion macro-économique : elle consiste en la mise en place de mécanismes institutionnels permettant de contrôler et de planifier les

(1) La SOGEFIHA est une société immobilière publique dont l'Etat s'est désengagé depuis 1984, dans le cadre de son PAS II de 1983. Elle reflète la politique menée par le gouvernement ivoirien depuis 1981. Le logement, comme la santé et l'éducation, est un secteur sensible pour lequel l'Etat aurait dû limiter son désengagement.

(2) Cf. Annexe F: Logement et pauvreté en Côte d'Ivoire.

dépenses et l'investissement.

- L'agriculture : elle insiste sur la hausse des prix à la production du café et du cacao. Par ailleurs, elle introduit une étude sur la possibilité d'instituer un système de prix différentiels en faveur du café. Cependant, l'intention est que "les prix internationaux seront de plus en plus utilisés pour fixer les prix du riz, de la farine de blé, et des autres produits échangés avec l'extérieur, tout en veillant à ce qu'aucune hausse des prix n'ait de répercussions excessives sur le pouvoir d'achat des consommateurs ivoiriens" (1).

Des programmes d'amélioration de la qualité de la production seront mis en place et certains produits comme l'huile de palme, le coton, le caoutchouc, la noix de coco et l'ananas profiteront de la protection effective minimale de 20 % et l'élimination des droits d'exportation (2). Les cultures vivrières ont toujours le rôle central dans le dispositif agricole et de ce fait, elles sont maintenant dotées de variétés améliorées.

- L'industrie : les mesures et les intentions formulées seront celles de 1983. L'objectif général est d'atteindre une protection effective globale de 40 % pour l'ensemble du secteur manufacturier, ainsi que la promotion des petites et moyennes entreprises en vue de répondre à la demande du marché intérieur, de créer des emplois, d'élever l'importance du réseau industriel du pays et de régionaliser l'industrie (3).

- L'énergie : des réformes institutionnelles et des mesures express sont envisagées comme par exemple, l'actualisation de la politique tarifaire de l'électricité sur la base des coûts marginaux à long terme.

I.3. Le financement des PAS.

I.3.1. Les fondements théoriques du diagnostic financier.

1. L'approche de l'Absorption.

Les programmes d'ajustement structurel sont financés par la BM et le FMI. Chacun de ces deux organismes possède des objectifs plus ou moins bien définis et qui s'avèrent complémentaires dans l'application et le

(1) Cf. p.14 in : KANBUR (R). La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire, 1990.

(2) Ibidem.

(3) Cf. p.14 in : KANBUR (R). La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire, 1990.

financement des PAS. Le FMI est investi d'une action à court terme qui vise à réduire l'absorption.

L'absorption A est symbolisée par l'équation suivante:

$$A = C + I + G$$

Avec :

$$Y = C + I + G + X - M$$

$$X - M = Y - (C + I + G)$$

$$X - M = Y - A$$

Y = revenu; C = consommation; I = investissement;

G = dépense publique; X = exportation et M = importation (1).

Ainsi, la limitation de l'absorption passe par celle de la demande privée et publique. Dans la pratique, elle limite les investissements publics dans le but de faire pression sur le comportement dépensier de l'Etat et des entreprises privées. Rappelons que la limitation de l'investissement est une conséquence de celle du crédit en circulation.

2. Le secteur financier, l'approche des deux "gaps".

Elle est conçue à partir de l'égalité $S = I$. La somme algébrique des capacités de financement dans un pays est nécessairement nulle. Le besoin de financement de l'extérieur résulte de la somme des capacités de financement de l'Etat et des autres agents économiques. Ainsi, le solde de la balance des paiements n'est plus $Y - A$. En effet, le solde de la balance des paiements est égal à :

$$(S - I) + (T - G).$$

S = épargne nationale; I = investissement; T = recettes de l'Etat et G = dépenses de l'Etat dont les dépenses de fonctionnement, d'investissement, les subventions et autres dépenses .

(S - I) représente la capacité financière du secteur privé et (T - G), la capacité financière du secteur public.

(1) DESNEUF (P). Cours de DEA Développement et Civilisation : Ajustement structurel, 1990-91.

Pour améliorer le solde de la balance des paiements, il faudra pratiquer une politique monétaire restrictive en vue de réduire la capacité financière de l'ensemble de l'économie.

Cette politique monétaire est accompagnée par une réduction du déficit du secteur public, dans ce cas on agit sur (T - G). La réduction du déficit du secteur public est opérée par un accroissement de T (les impôts et autres revenus de l'Etat) et une baisse de G (les dépenses de l'Etat).

3. L'approche monétaire de la balance des paiements.

Elle résulte de la consolidation du bilan des banques. Elle met en exergue les égalités suivantes :

$$M = CT + R$$

En termes de flux, cette égalité donne :

$$\text{Demande de monnaie} = \text{Offre de crédit} + \text{Variations des réserves.}$$

Puisque les variations des réserves sont celles de la balance des paiements alors, le solde de la balance des paiements est égal à :

$$\text{Demande de monnaie} - \text{Offre de crédit.}$$

La demande de monnaie étant autonome, c'est l'offre de crédit qui va permettre d'agir sur la situation des paiements extérieurs. La politique appliquée est une restriction de l'offre de crédit aux niveaux de la création monétaire et du volume de la masse monétaire.

Quelle que soit l'approche retenue, les objectifs intermédiaires sont identiques : la réduction du déficit public, le plafonnement de la demande intérieure et l'encouragement de l'épargne. Le FMI concentre presque toute sa coopération sur la stabilisation des déficits de l'économie en essayant de maîtriser la demande intérieure (1).

La Banque, quant à elle, s'axe autour d'une autre problématique, celle des problèmes de reconstruction et de développement. Elle s'attaque à tous les aspects de la vie économique : l'investissement, la politique d'éducation, les prix, les taux d'intérêt, les taux de change et la politique sectorielle. La BM a pour rôle le financement de projets rationnels, productifs qui contribuent à l'expansion économique du pays emprunteur afin de faciliter le remboursement du prêt accordé.

La BM est à la fois institution de développement et institution financière;

(1) Cf. DESNEUF (P), Cours de DEA Développement et Civilisation, 1990-91 : Ajustement Structurel.

tout projet doit satisfaire aux impératifs qu'implique cette double vocation. Ainsi, la Banque est conseil auprès des gouvernements, appui au moment du processus de mise en route et est évaluative durant toute la période de l'application du projet.

Hormis la BM et le FMI, existent d'autres structures qui financent les PAS dans des proportions moins importantes. En effet le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est aussi investi de manière dynamique dans le financement des projets et l'assistance technique. Il conjugue souvent ses actions avec celles de la BM, étant donné la convergence de leur approche dans le financement des projets. D'autres partenaires comme la Banque Africaine de Développement (BAD), le Fonds d'Aide Communautaire (FAC), la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE), etc..., interviennent dans le processus de l'ajustement structurel.

Le financement se fait sur des critères que les organismes appellent *la conditionnalité*.

Qu'est ce que la conditionnalité ?

D'après G. BLARDONE (1990), la conditionnalité se définit comme suit : "L'attribution des ressources est liée à des conditions suffisamment rigoureuses pour garantir que l'emprunteur parviendrait à surmonter ses difficultés de balance de paiements, et, sans contrainte excessive, à racheter sa monnaie au FMI c'est-à-dire rembourser l'aide reçue. L'ensemble de ces conditions constitue la conditionnalité" (1).

Le recours aux ressources de la BM et du FMI est basé sur deux conditions fondamentales. Il faut tout d'abord justifier d'un besoin de financement pour sa balance des paiements. Par ailleurs, le pays considéré doit proposer aux bailleurs de fonds, dans une "lettre d'intention", les mesures correctives de stabilisation (à court terme) ou d'ajustement (à plus long terme).

L'ampleur des besoins de financement est déterminée par la position de la balance des paiements, la situation des réserves brutes du pays et l'évolution de ces réserves.

Le Fonds distingue plusieurs types de déficits en deux grandes catégories :

(1) Cf. BLARDONE (G). *Le Fonds Monétaire International. l'ajustement et les coûts de l'homme*, 1990.

les conjoncturels et les structurels.

1. Les déficits conjoncturels (1) : ils sont au nombre de trois.

- les déficits auto-réversibles, susceptibles de se résorber d'eux-mêmes.

- les déficits dus à un excès de la demande intérieure, provoquant une hausse insupportable des importations par rapport aux recettes extérieures.

- les déficits résultant d'un déséquilibre fondamental (par exemple, un taux de change inadapté).

Les programmes qui sont proposés lors d'un de ces trois déficits sont les programmes de stabilisation à court terme.

2. Les déficits structurels : "Ce ne sont plus des phénomènes passagers mais des déséquilibres structurels de la production et des échanges où des distorsions de prix et de coûts ont été généralisées" (2)

Une fois que la nature du déficit est décelée commence la procédure d'accord avec trois phases distinctes :

- Le pays est orienté vers le mécanisme qui correspond à son déficit.

- Une "lettre d'intention" est établie avec l'appui des techniciens de la mission. La lettre sera transmise aux bailleurs de fonds signée du ministre des finances et du gouverneur de la banque centrale du pays demandeur. Elle présente la situation économique et financière du pays, les raisons de la demande d'aide et le programme d'ajustement.

- L'accord de confirmation est du ressort du Conseil Consultatif dirigé par le Fonds Monétaire International.

Pour le financement à proprement parler, les mécanismes sont nombreux et diffèrent selon le bailleur de fonds.

Pour la BM, les financements sont pour le long terme et servent aux investissements nécessaires à la reconstruction et au développement. Elle prête à des taux d'intérêt proches de ceux du marché international des capitaux. Les prêts ont une durée de quinze à vingt ans avec un différé d'amortissement de trois à cinq ans. Les Crédits d'Ajustements Structurels

(1) Op. Cit. p.48.

(2) Ibidem.

(CAS) ainsi définis ne sont décaissés qu'après la signature de l'accord du PAS. La BM ne traite qu'avec les PVD dont le revenu par habitant est compris entre 800 et 2800 dollars dans le cadre des CAS. Pour répondre aux préoccupations des pays en deçà du seuil des 800 dollars, la BM par le biais de l'Association Internationale du Développement (AID) pratique la concessionnalité. La concessionnalité consiste en l'attribution de ressources à des conditions très favorables pour l'emprunteur. Elle n'est ouverte qu'aux PMA, raison pour laquelle les taux d'intérêt pratiqués sont presque nuls.

Pour le FMI, c'est selon la nature des difficultés (durables ou non) et le degré de conditionnalité que se décide le financement. Les mécanismes sont divers et complexes. On peut les classer en trois groupes : les mécanismes ordinaires, les mécanismes spéciaux et les mécanismes mis en place à partir des fonds administrés réservés aux membres les plus pauvres (les Pays les Moins Avancés) (1).

Les moyens d'intervention des bailleurs de fond dans le financement des PAS sont multiples et se subdivisent en trois grandes rubriques. Les deux premières constituent les mécanismes ordinaires et les mécanismes spéciaux, tous les deux alimentés par le compte des ressources générales accessibles à tous les pays membres du FMI, en difficulté de balance de paiements. Ces mécanismes sont soumis au principe de "flexibilité" et d'"uniformité ou d'équité". La troisième catégorie est constituée par les mécanismes mis en place à partir des fonds administrés, spécialement réservés aux pays les plus pauvres, ayant des difficultés de balance de paiements. Ces derniers mécanismes forment des exceptions aux deux principes de flexibilité et d'uniformité. En réponse à comment financer les PAS, le FMI a introduit depuis mars 1986 et décembre 1987 respectivement la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) et la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR). Elles sont des conditions particulièrement favorables pour les PVD, avec un taux d'intérêt de 0,5 à 1 % et des délais de remboursement longs (de cinq ans et demi à dix ans après un délai de cinq ans). La durée de la FAS est de trois ans et correspond à 63,5 % de la quote-part, la FASR est la même chose sauf qu'elle peut atteindre 250 à 350 % du quota.

Avant de passer à une étude des résultats des PAS, nous

(1) Cf. Annexe 5. Schéma d'intervention de la BM et du FMI.

Avant de passer à une étude des résultats des PAS, nous procéderons à une analyse caractéristique des PAS en Côte d'Ivoire durant les années 80. Plusieurs caractéristiques se dégagent de cet exposé des PAS. Premièrement, les PAS ont pour arrière plan la stabilité financière au moyen de coupes sévères sur les dépenses et les investissements publics. Ceci conduit à un désengagement croissant de l'Etat et à une privatisation de l'économie. Deuxièmement, les mesures appliquées sont précisées au fur et à mesure que les PAS avancent dans la décennie. Troisièmement, les PAS ne font qu'une seule référence importante au secteur social à savoir, le désengagement de l'Etat du marché urbain. Et quatrièmement, les conséquences des PAS pour la répartition du revenu sont largement ignorées, même si les groupes vulnérables à faible revenu sont mentionnés çà et là. L'objectif général des PAS est le retour à une croissance viable qui est elle même de nature à faire reculer la pauvreté, mais, n'est-ce pas paradoxal de faire reculer la pauvreté par une restriction budgétaire, monétaire et financière ?

I.4. Les résultats des PAS.

Cette question soulève un intérêt particulier, vu l'ampleur financière, logistique et humaine des politiques appliquées en Côte d'Ivoire. Mesurer les résultats d'une dynamique en évolution est une tâche difficile. Il n'est guère aisé de déterminer la part des PAS dans la configuration actuelle de l'économie ivoirienne, de mesurer les retombées d'un phénomène d'une telle ampleur. Cependant, l'objectivité scientifique nous y force. En effet, quand un si important processus est mis en route, il est nécessaire d'en quantifier les résultats pour les réorientations et les perspectives à suivre.

En amont et en aval de l'évaluation des résultats des PAS en Côte d'Ivoire, deux questions se posent à nous : les PAS sont-ils une nécessité ? et quelles en sont les limites ?

A la première interrogation, nous essayerons de dégager les contraintes qui conduisent à l'ajustement structurel et les résultats que donnent les PAS. A la deuxième, nous verrons les limites des PAS et le besoin de leur élargissement.

I.4.1. Les PAS sont-ils une nécessité ?

"Une analyse de longue période nous apprend l'épuisement du modèle de croissance mis en place en Côte d'Ivoire durant les années 60 et 70. Les signes de cet épuisement sont le ralentissement de la croissance de l'agriculture, les blocages de l'industrie, les coûts en augmentation du soutien de la croissance par les dépenses publiques, l'extraversion et l'endettement croissants" (1).

La faiblesse de la gestion et les erreurs de politique économique, les investissements non rentables, les détournements des deniers publics et les "éléphants blancs" illustrent bien ce propos.

Pour donner la priorité au développement, il est nécessaire de renouer avec une croissance soutenue, dictée par la démographie et le poids de la dette.

L'exposé de la situation en Côte d'Ivoire par G. DURUFLE à la fin des années 70 est sans aucune ambiguïté. En effet, une économie souffrant de tels maux est passible d'ajustements. L'ajustement est une adaptation à un environnement aussi bien extérieur qu'intérieur de la part d'un pays ayant subi des chocs et/ou des erreurs politiques. La Côte d'Ivoire est frappée par les deux facteurs motivant l'ajustement. Il semble donc évident que l'ajustement soit une solution à ces problèmes de déséquilibres socio-économiques. Cependant, notons dès maintenant que la nécessité de l'ajustement n'inclut pas la validité des orientations prises par les PAS. Les PAS de la BM et du FMI préconisent une sortie de crise par la *privation* : les populations sont alors victimes d'un poids financier énorme à supporter. Réduction, suppression, désengagement, restructuration et croissance sont les maîtres mots des PAS. La restructuration se fait à coup de privatisation, la croissance est une affaire de long terme, alors que pendant ce temps, la réduction du budget, des importations et des pouvoirs d'achat s'opère. Les suppressions d'entreprises et d'emplois publics et parapublics vont bon train et le désengagement de l'Etat n'en est que plus évident.

(1) Cf. p.141 in : DURUFLE (G) L'ajustement structurel en Afrique Subsaharienne : Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar, 1988.

I.4.2 Les résultats des PAS en Côte d'Ivoire.

Durant la décennie 80, la Côte d'Ivoire a procédé à des ajustements indispensables en vue de réaliser une croissance de l'économie auto-entretenu et équilibrée à moyen et long termes tirée par les exportations. Ici, ils feront l'objet d'une étude évaluative quand à leurs résultats. Pour mesurer les effets de l'ajustement structurel, une solution consiste à mettre en relation les mesures adoptées et les objectifs intermédiaires comme le résultat à l'exportation ou l'efficacité industrielle plutôt que les objectifs finaux tels que l'amélioration des revenus ou du bien-être.

Ces résultats sont mitigés et peuvent prêter à diverses interprétations.

Au niveau des finances publiques, les déficits consolidés ont été résorbés, passant de 11,6 % du PIB en 1981 à 2,8 % du PIB en 1984 (1). En 1985, le budget de l'Etat fait apparaître un excédent du fait de la réduction considérable de l'investissement public (70 % entre 1981 et 1985). Ce budget connaîtra une crise due à l'effondrement des recettes des matières premières et de la baisse des recettes fiscales depuis 1987. En conclusion pour les finances publiques, nous pouvons dire que les dépenses ont diminué alors que le déficit s'est creusé.

Le déficit de la balance des paiements courants est passé de 383 milliards de francs CFA en 1981 à 27,8 milliards en 1984. En 1985, le solde de la balance des paiements courants dégage un excédent de 31 milliards de francs CFA avant de retomber dans le déficit à partir de 1987 (2). L'excédent de la balance des paiements est le résultat de deux actions combinées, la politique de rigueur et la hausse inattendue des cours des matières premières (café et cacao). Tout espoir s'envole avec l'effondrement des cours en 1987 et la Côte d'Ivoire regagne sa situation déficitaire (3).

La dette extérieure est victime d'une mauvaise orientation, le paiement de la dette est envisagée sur la capacité fiscale de remboursement. En fait, il est assuré par les ressources parafiscales et les surplus de la Caisse de Stabilisation (CAISSTAB). Le rééchelonnement

(1) Cf JARRET (M.F), MAHIEU (F.R) : "Ajustement structurel, croissance et répartition : l'exemple de la Côte d'Ivoire", in : *Environnement Africain*, p.160 et suivants, 1989.

(2) *Ibidem.*, p. 161-162.

(3) Cf. Annexe A 5. La Côte d'Ivoire, une économie agricole.

aggrave les échéances futures et interdit tout investissement sur les stratégies de diversification.

Au niveau des trois déficits, les PAS n'ont apporté que des solutions ponctuelles. Ces solutions n'ont été favorables que de manière éphémère. En effet, les résultats encourageants entre 1981 et 1985 n'ont pas su résister à l'effondrement des recettes d'exportation des matières premières de 1987 (principalement le café et le cacao). Ce constat nous révèle l'échec des PAS comme facteur de restructuration de l'économie ivoirienne. Dans la mesure où elle est encore très dépendante des fluctuations des cours mondiaux des matières premières, la Côte d'Ivoire reste une économie de rente. Les stratégies de diversification sont étouffées par le remboursement de la dette extérieure qui occupe le devant de la scène, en puisant toute la capacité d'investissement des secteurs privé et public. Voyons maintenant comment s'articulent les modalités de la croissance préconisée par les PAS.

Dans leur première phase, les PAS ont réduit de 4 % le PIB réel, ce qui a entraîné pour la même période une baisse cumulée du PIB par habitant de 21,6 %. En conséquence, la demande intérieure a chuté de 19 % (1). Les effets de la croissance ont été inégalement répartis : l'industrie et les services sont fortement touchés par la crise, seule l'agro-alimentaire a bénéficié de la relance agricole.

Le secteur agricole entretenu par les primes et les subventions a accusé régulièrement une augmentation de sa production. Tout au long de ce processus d'ajustement, le secteur agricole a bénéficié de son effet d'entraînement. En effet, la croissance entrevue aurait dû être tirée par les exportations. Et vu l'état de la production industrielle, il ne pouvait s'agir que des exportations agricoles.

L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation a diminué, en passant de près de 9 % en 1981 à 7,8 % en 1982, à 6,2 % en 1983 et 4,1 % en 1984. Toutefois, cette amélioration n'est que de courte durée puisqu'en 1988, l'indice des prix remonte à 8 % (2). La maîtrise de l'inflation apparaît comme l'effet combiné des mesures sur la contraction des revenus et de la demande globale de l'économie. En fait, l'inflation ne se trouve pas résorbée mais simplement cachée par les effets de la

(1) Ibidem., p. 162.

(2) Ibidem., p. 163.

privation introduite par les PAS.

Pour l'emploi, l'impact des PAS est clair, il est à la baisse. Le secteur primaire conserve son taux de croissance annuel de 4,1 % qui date de 1975. Globalement, la Côte d'Ivoire est passée d'une situation de plein emploi en 1980 à un taux de chômage de 15 % en 1985. Le chômage frappe plus particulièrement les jeunes : 36 % pour les hommes et 26 % pour les femmes. Les liquidations des entreprises publiques ont causé 10.000 licenciements. Dans le secteur privé, 1000 autorisations de compression ont abouti à 30.000 suppressions d'emplois. Le secteur de l'informel est celui qui a le plus profité de cette situation au niveau de l'emploi. Il accuse une forte expansion depuis 1981 (1). Il est intéressant de signaler que le retour de l'informel peut être analysé comme le retour de l'économie de survie dans le sens où il n'est pas une solution mais un palliatif devant la situation désespérée qui prévaut. Cependant, l'informel a toujours eu une place non négligeable dans la société ivoirienne. Il est difficile voire même impossible de le quantifier et d'en déceler tous les contours, comme son nom d'"informel" nous l'indique. En Côte d'Ivoire, l'interrogation de l'informel ne s'est posée véritablement que ces dernières années du fait de l'essoufflement du modèle mis en oeuvre depuis l'indépendance du pays. La dualité de l'économie ivoirienne se manifeste aussi par une logique et une légitimité modernes qui se heurtent à celles du ressort de la tradition ou de la coutume.

Les résultats des PAS tels que nous venons de les exposer nous amènent directement à ces limites. Si les résultats ont été si peu brillants, nous pouvons nous demander dans quelles mesures les PAS sont passés à côté de leurs objectifs et pourquoi.

I.4.3. Les limites des PAS.

Les orientations de fond des PAS sont clairement définies. Rappelons les brièvement : elles visent à développer la capacité de remboursement des pays endettés, ouvrir l'économie et articuler le système de prix intérieurs sur le marché international, à désengager l'Etat et favoriser son corollaire, la privatisation, généraliser l'application du principe de la "vérité des prix" et donner la priorité aux forces du marché.

(1) Ibidem., p. 164.

De ce fait, les limites des PAS sont nombreuses et peuvent être regroupées en trois grandes catégories : les problèmes de l'échéancier, les résistances à l'ajustement et la nature de l'ajustement recherché.

- **Les problèmes de l'échéancier** : si le seul objectif des PAS est de réduire les déficits (extérieur et public) et de rétablir la solvabilité du pays par la compression de la demande, ils se heurteraient aux effets négatifs de la déflation. Les caractères cumulatifs de la déflation sont déterminés par la baisse des recettes fiscales, la diminution dramatique ou la perte de revenus pour certaines couches de la population, du fait du poids énorme de la dette.

Actuellement, c'est la dimension de compression de la demande qui prime; les objectifs de solvabilité et de rétablissement de la balance des paiements l'emportent sur ceux de la croissance. En Côte d'Ivoire, cette compression de la demande a des conséquences graves au niveau de la cohésion sociale du pays. S'en référer aux soulèvements sociaux de février à mai 1990, dont les revendications sont le manque de moyens de la santé publique, doublé de l'introduction des tickets modérateurs, la pénurie de médicaments dans les hopitaux et dispensaires, la négligence au niveau de l'éducation et des dépenses agricoles, la dégradation des infrastructures sociales, les problèmes d'adduction et d'alimentation d'eau, indispensables à toute vie quotidienne décente et à tout développement agricole d'envergure. Le dessèchement des contraintes financières semble être une condition nécessaire mais pas suffisante. Il doit être accompagné d'une redynamisation des forces ivoiriennes.

- **Les résistances à l'ajustement structurel** : la légitimité politique de modifications de cette importance, choisies et imposées de l'extérieur, entraînent des résistances de la part des groupes privilégiés et souvent politiquement influents.

Ces groupes résistent à la diminution des coûts intermédiaires des filières agricoles, à l'imposition régulière des revenus non salariaux, aux mesures visant à contenir la progression de l'emploi au sein de la fonction publique, à la diminution des fraudes à l'importation, etc...

De telles résistances ne vont pas sans conséquences. En effet, elles maintiennent au même niveau la consommation finale et les déficits, elles rendent les mesures inopérantes, elles accroissent les conséquences

inégalitaires des mesures d'austérité et augmentent proportionnellement le degré d'extraversion de la consommation finale. Elles renforcent une logique de formation de revenus indépendante des critères de productivité et d'efficacité économiques, favorisant de ce fait l'inefficacité économique. Les PAS n'abordent pas de manière explicite les problèmes de formation et de répartition des revenus.

- La nature de l'ajustement recherché : les PAS partent de deux postulats de base (1). Le premier est que chaque pays doit s'ajuster à sa situation, de façon à assurer l'équilibre de sa balance de paiements au sein des échanges internationaux. Le deuxième postulat considère que la meilleure façon de s'ajuster pour un pays est de libéraliser son système d'échanges, de s'ouvrir aux capitaux étrangers, de laisser le système de prix intérieurs s'adapter au système de prix internationaux et de donner plus de place aux forces du marché. Ces postulats rappellent la théorie de l'avantage comparatif de D. RICARDO (2). Ils ne font pas la panacée, en tout cas en Côte d'Ivoire, car c'est une économie de rente, extravertie, hyperprotégée et peu efficace. Le niveau de la formation est faible, le système d'enseignement inadapté, la croissance démographique forte et les conditions climatiques se détériorent, réduisant de ce fait le potentiel agricole. La conjonction de tous ces facteurs donne une évolution des termes de l'échange défavorable. La Côte d'Ivoire accuse une faible élasticité de la production par rapport aux prix et une grande rigidité de l'appareil de production, la faiblesse du monde rural au sein de l'économie conduisent à des prix agricoles défavorables.

Le désengagement de l'Etat est à souhaiter mais il nécessite des préalables. En effet, le marché peut jouer un rôle décisif à la seule condition que le secteur privé soit dynamique et prêt à remplacer la propulsion qu'injectait l'Etat. L'Etat doit continuer le processus d'élévation du niveau technique et d'accumulation.

Comme nous l'avons déjà signalé, l'ajustement est indispensable en situation de crise. Cependant, les orientations des PAS de la décennie 80 ne sont pas justifiées du fait des nombreuses limites qu'elles entraînent. Elles aboutissent inéluctablement à une diminution et/ou perte

(1) Cf FREUD (C). *Quelle coopération ? Un bilan d'aide au développement*, 1988.

(2) La situation de la Côte d'Ivoire n'est pas de l'avantage comparatif mais plutôt de l'avantage absolu du fait de sa spécialisation totale dans le commerce international.

dramatiques de revenus des populations les plus démunies. A cet effet, il est nécessaire d'introduire un autre volet de politique économique-social visant la protection des populations. De ce constat, nous pouvons mesurer tout l'espoir mis dans les DSA, la prise en compte des problèmes de répartition des fruits de la croissance dans les PAS.

L'ajustement étant nécessaire et son application en Côte d'Ivoire peu satisfaisant, il faut élargir sa vision dans le but de corriger les dysfonctionnements tout en protégeant la qualité de la vie (1).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

(1) Cf CORNIA (G.A.), JOLLY (R.), STEWART (F). L'ajustement à visage humain : protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance, 1985.

Chapitre II

Elargissement de la vision des PAS : les DSA.

La dimension sociale de l'ajustement structurel apparaît en 1986 dans les projets de la BM. La mise en place d'un cadre institutionnel et de prêts correspondants commence en 1987-1988. Dans ce projet, la Côte d'Ivoire occupe une place prioritaire, à la fois par son dispositif statistique et son statut d'élève modèle vis-à-vis des PAS.

Selon JARRET et MAHIEU (1), "les méthodes d'enquête seront choisies avant toute réflexion sur la société où elles s'appliquent. Et quand cette réflexion interviendra... ce sera pour justifier la méthode des enquêtes standards. A modèles standards, enquêtes standards et réciproquement!

Cette dialectique de l'analyse standard traduit l'incapacité de la BM à intégrer l'expérience anthropologique et les déséquilibres spécifiques des économies africaines.

Faute de méthode adaptée à la complexité des sociétés, les omissions sont inévitables dans l'ajustement et dès lors, on assiste à une multiplication d'effets pervers."

Cette citation nous donne dès le départ le ton avec lequel les DSA ont été lancées en Côte d'Ivoire.

Ainsi dans ce chapitre, il sera question d'une recherche de définition de la pauvreté. Cette définition de la pauvreté sera suivie d'un seuil de pauvreté, outil actif, permettant la prise des mesures de lutte contre la pauvreté. Ces éléments nous aideront à tracer ensuite les besoins essentiels des populations pauvres ivoiriennes.

II.1. Les difficultés d'une définition de la pauvreté.

II.1.1. La pauvreté, une notion indispensable mais fuyante.

Relativement aux autres pays africains, la Côte d'Ivoire est un paradis statistique. Cependant, le principal problème réside dans la

(1) Op. Cit. p.165.

diversité des enquêtes réalisées, leur lourdeur et l'impossibilité d'effectuer des comparaisons intertemporelles. Cette impossibilité de comparaison intertemporelle peut s'expliquer par la récence des enquêtes réalisées en Côte d'Ivoire.

Notre analyse sera fondée sur une enquête de la BM. Il s'agit de la "Living Standard Measurement Survey", la LSMS, qui s'effectue par un système d'enquête permanente à dépouillement rapide sur les conditions de vie des ménages. La première enquête date de 1985 et les résultats seront disponibles en 1986 (1).

Comme nous pouvons nous en douter, les hypothèses de cette enquête partent d'un consommateur et de ses choix rationnels. Ceci est, certes, valable dans les pays développés mais semble beaucoup plus délicat dans un pays comme la Côte d'Ivoire. Il faudrait partir de la consommation pour déterminer le revenu du consommateur. Ce consommateur est supposé être un producteur de richesse. Dans la société africaine, tout consommateur n'est pas forcément producteur et ne crée pas toujours des richesses. Le poids de la communauté sur l'individu est un fait établi, même s'il a tendance à disparaître dans les zones urbaines.

De plus, l'urbanisation ne représente pas plus de 34 % de la superficie nationale puisque 46 % de celle-ci sont recouverts par la forêt dense et 20 % par la savane (2), elle ne peut donc pas à elle seule être représentative de l'échantillon de la LSMS. Pour photographier correctement la situation, l'enquête doit s'adresser indistinctement à toute la population ivoirienne.

Enfin, le consommateur est inclus dans un ménage, cellule de base et de décision. La notion de ménage devrait être révisée en Côte d'Ivoire, parce qu'elle est objectivement plus étendue que la famille nucléaire.

Donc, de ces points de vue, l'enquête n'a pas utilisé les moyens efficaces propres à la société africaine, en l'occurrence la Côte d'Ivoire.

Les limites du choix de l'outil de travail sont accompagnées de l'épineux problème de l'autoconsommation dans une société en mutation entre le traditionnel et le moderne. Pour les zones rurales, l'existence de l'autoconsommation est omniprésente, symbolisée par l'importance des

(1) Ibidem, P. 167.

Cf. également Annexe C. Questionnaire de l'enquête LSMS et caractéristiques de l'échantillon.

(2) Cf p.16 in : Info-Doc UNICEF n° 33, novembre-décembre 1987

cultures de subsistance dans les PAS de la décennie 80. Cependant, pour l'espace urbain, l'interrogation reste posée. En effet, les flux de marchandises de la campagne vers la ville n'ont pas fait l'objet d'une étude statistique systématique. Ces flux de produits vivriers existent en terme de dons et de remerciements (1).

Toutes ces limites du modèle conceptuel de l'enquête de la BM nous montre les difficultés qui se posent quand il s'agit de définir de manière rigoureuse la pauvreté. Si la pauvreté est calculable, sa systématisation est moins évidente.

En 1973 déjà, Robert MAC NAMARA définissait la pauvreté absolue de la manière suivante : "La pauvreté absolue [se définit] par des conditions abjectes, caractérisées par la maladie, l'analphabétisme, la malnutrition et une telle misère que ses victimes se voient privées de tout ce qui est l'essentiel à l'être humain." Il finissait son discours en nous précisant que la pauvreté absolue frappait 40 % des populations des PVD (2).

Cette définition est satisfaisante mais semble restreinte. Elle ne peut donc pas répondre à des situations globales et changeantes. En effet, elle n'inclue ni le niveau de vie, ni le seuil de pauvreté des populations en question. La pauvreté absolue est une limite inférieure en deça de laquelle commencent les crises démographiques (guerre, famine, épidémie,...). Cependant, il existe une pauvreté relative qui, au sein de la population, nous permet de savoir quels sont les pauvres. Cette définition de la pauvreté est plus large que celle de l'absolu puisqu'elle l'inclut en son sein. Dans cette étude, c'est la notion de pauvreté relative qui nous intéresse.

Le problème posé est de savoir comment protéger le pourcentage élevé de pauvres contre la crise. Comment leur donner la possibilité de trouver une place dans l'activité économique leur permettant d'avoir un revenu correct et stable ?

Parmi les pauvres, il existe une échelle; les mesures doivent atteindre toutes les couches fatiguées vulnérables. Pour ce faire, il faut arriver à répertorier toutes ces différentes couches (le ciblage) pour que les mesures

(1) En Afrique, lorsqu'un voyageur reçoit l'hospitalité de quelqu'un, il a coutume de "payer sa note" en nature. Ces biens vivriers du terroir ne sont pas pris en compte dans les enquêtes et constituent une partie non négligeable de leur consommation.

(2) Cf *Finances et Développement* Juin 1978, vol 15, n° 2. Ce discours a été prononcé lors de l'assemblée annuelle de la BM et du FMI à Nairobi en 1973.

appliquées soient acceptables et aient les répercussions positives attendues.

Pour mesurer la pauvreté relative, deux conditions fondamentales doivent être réunies. Dans un premier temps, il faut avoir une certaine idée du "niveau de vie" afin de pouvoir différencier les ménages des individus. Dans un deuxième temps, il faut procéder au choix d'un "seuil de pauvreté" qui sépare les pauvres des autres, les non pauvres.

"Le "niveau de vie" est un concept pluridimensionnel qui englobe, en principe, chacun des aspects de la consommation directe ainsi que des activités et services non immédiatement consommables. Le "panier" de biens de consommation se compose de nombreux biens et services, alimentaires et non alimentaires, tandis que l'Etat fournit certains services santé, éducation, logement, ..." (1).

La difficulté réside dans la recherche d'une formule synthétique, englobant tous les éléments constitutifs du niveau de vie. L'indicateur de la pauvreté a soulevé beaucoup de polémiques. En effet, pour ANAND et HARRIS (1985), la dépense alimentaire est le meilleur indicateur pour apprécier les conditions d'existence. DEATON (1981) et GLEWWE (1986) proposent au contraire de se fonder sur la dépense totale ou d'évaluer la dépense alimentaire dans la dépense totale (2). Les DSA préféreront la dépense totale qu'elles considéreront comme étant la plus représentative du niveau de vie, parce qu'elle englobe la dépense alimentaire et reflète mieux les conditions d'existence qui ne se limitent pas à l'alimentation. Elle en est une constante importante mais pas unique.

Le deuxième terme de la mesure de la pauvreté est le seuil de pauvreté. Ici, le problème posé est de trouver un seuil qui délimite la pauvreté de la non pauvreté. La définition de la pauvreté est controversée, parce qu'il n'est guère aisé de tracer une ligne qui résumerait les conditions d'existence d'une population. Les DSA ont finalement adopté le seuil du minimum nutritionnel jugé indispensable. Ce choix étant difficile à opérer, la meilleure solution a été d'utiliser des lignes de pauvreté différentes à différents moments.

Un autre élément de discussion est le passage du minimum nutritionnel à la dépense totale. En choisissant comme matrice pratique la nutrition, les

(1) Cf. SEN (A.K). *The standard of living*, 1987.

(2) Cf. p.7 in : KANBUR (R). *La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement en Côte d'Ivoire*, 1990.

DSA ont réduit la complexité du concept pluridimensionnel "niveau de vie". Ce réductionnisme a pour effet de cacher certains côtés du problème et donc de ne pas répondre de manière satisfaisante au problème posé.

Une difficulté réside dans le passage du niveau de vie et du seuil de pauvreté à un indice synthétique contenant toutes les informations de la distribution globale de la consommation et des revenus des pauvres.

L'indice de pauvreté le plus simple et le plus connu, est le "ratio de pauvreté" ou "l'incidence de la pauvreté", il est le rapport du nombre de pauvres sur la population totale (1).

Un tel indice ne se borne qu'à dégager le pourcentage des pauvres au sein d'une population donnée. Il ne nous renseigne pas sur la nature et le degré de cette pauvreté. Donc, avec le ratio de la pauvreté, il nous est difficile de proposer des mesures efficaces de lutte contre la pauvreté.

Pour pallier cette carence de l'incidence de la pauvreté, SEN en 1976 et KANBUR en 1984, nous proposent un élargissement en faisant intervenir l'étendue moyenne de la pauvreté.

Tout en se rapprochant de l'objectif, ce palliatif n'est qu'une moyenne et comme toutes les moyennes, il ne prend pas en compte les situations les plus extrêmes.

Un deuxième complément sera apporté au ratio par FOSTER, GREER et THORNBECKE en 1984. Ils suggèrent un élargissement qui englobe tout degré de préoccupations pour les plus pauvres à l'aide d'un paramètre d'"aversion pour la pauvreté". En d'autres termes, cette mesure élève l'écart proportionnellement à la ligne de pauvreté à une puissance dont la valeur exprime le degré de préoccupation que cause cet écart. Elle en fait ensuite la somme pour les pauvres et normalise par rapport à la population.

L'enquête des niveaux de vie en Côte d'Ivoire est conduite de manière permanente depuis février 1985. Elle est menée suivant un échantillon représentatif de 1600 ménages à travers tout le pays. Son but est de tracer l'évolution relative des conditions de vie des différents groupes socio-économiques (2). Les 12.961 individus représentant l'échantillon sont distribués en cinq groupes socio-économiques qui sont

(1) Ibidem., P. 7.

(2) GROOTAERT (C), KANBUR (R). Policy-Oriented Analysis of Poverty and the Social Dimensions of Adjustment: a Methodology and Proposed Application to Côte d'Ivoire. 1990.

les suivants : les agriculteurs produisant pour l'exportation (18,4 % de la population), les producteurs vivriers (35,9 %), le secteur public (12,3 %), le secteur privé moderne (9,6 %) et le secteur traditionnel (23,8 %) (1). Les différents groupes socio-économiques que nous venons de citer sont localisés géographiquement. Les agriculteurs produisant pour l'exportation se situent en grande partie dans les régions des forêts de l'Est et de l'Ouest. Les producteurs vivriers se trouvent plutôt entre les deux régions de la forêt et de la savane. Les secteurs traditionnel, public et privé modernes sont regroupés à Abidjan et dans les autres villes.

L'analyse des groupes socio-économiques nous apprend que les plus pauvres, ceux qui devraient davantage retenir notre attention, sont les agriculteurs; ils représentent 42,9 % de la pauvreté nationale. En seconde position arrivent les traditionnels estimés à 19,3 % et enfin les secteurs modernes qui ne sont que de 4,55 %. Ce classement selon l'incidence de la pauvreté correspond à la dépense moyenne par personne. Les individus du secteur public ont une dépense moyenne par personne de 380.600 francs CFA par an, soit près de trois fois plus que les producteurs vivriers (2). Cependant, toujours selon KANBUR, l'incidence de la pauvreté est 16 fois plus élevée chez les producteurs vivriers que chez les individus du secteur moderne.

Cette enquête de la BM nous donne la ligne suivante : la population ivoirienne contient 30 % de pauvres dont 10 % relèvent de l'extrême pauvreté (3).

Dès lors que nous savons quels sont les pauvres en Côte d'Ivoire, nous pouvons essayer de déceler leurs besoins essentiels afin de savoir quoi instaurer comme mesures pour répondre à leurs attentes.

II.1.2. Le ciblage.

Le ciblage est un choix de formalisation des objectifs et non d'un choix des moyens. Une fois cette formalisation des objectifs effectuée, l'opération "ciblage" est terminée et ses résultats sont transmis aux

(1) KANBUR (R.), op. cit., p. 22. Le secteur traditionnel est composé d'inactifs et de chômeurs et des activités informelles.

(2) Ibidem., PP. 22-23.

(3) Ibidem., p. 17.

"preneurs de mesures".

Ainsi selon M. HUGHES, "le ciblage est une méthode "universelle", qui peut être appliquée à l'analyse de l'évolution de tout système soumis à une influence extérieure" (1). Par influence extérieure, nous pouvons entendre : des dysfonctionnements, des déséquilibres, la non adéquation d'un système. L'utilité est une notion-clé dans la définition des cibles.

Intuitivement, on comprend qu'une action quelle qu'elle soit -ici la lutte contre la pauvreté-, est un investissement dont il importe d'assurer une certaine efficacité et que, par conséquent, elle doit être dirigée vers les individus les plus susceptibles de procurer satisfaction par rapport aux objectifs visés.

En principe, il faudrait pouvoir classer les individus en fonction de la pauvreté qu'ils présentent, pour distinguer les extrêmement pauvres, des moyennement pauvres et des pauvres.

Nous pouvons définir l'utilité d'une mesure donnée, pour un individu, comme la satisfaction que cette mesure lui procure, sous l'effet d'une action socio-économique d'une intensité donnée. L'utilité nous permet de choisir, pour une action socio-économique donnée, les individus vers lesquels il y a intérêt à diriger cette action.

Le stade le plus délicat est le choix de la cible à atteindre, dans la fixation des mesures de lutte contre la pauvreté, car c'est celui qui conditionne la cascade des décisions qui en découleront.

Ainsi que M. HUGUES en témoigne, "il est curieux de constater que ce choix est opéré de manière brutale, pour ne pas dire simpliste, alors que tous les choix qui en découlent font souvent l'objet de techniques beaucoup plus élaborées". M. HUGUES met l'accent sur l'importance du ciblage. Non seulement il doit être objectif, basé sur des enquêtes, sondages et autres moyens de communication directe avec la population, mais le ciblage est également la matière première des décisions en leur permettant une cohérence. Pour construire des profils de pauvreté, nous décomposons la population en catégories d'intervention significatives. A l'aide de ce précieux outil, nous pouvons calculer la contribution de chaque catégorie à la pauvreté nationale et déterminer sa localisation géographique. Les mesures ciblées permettent de lutter contre la pauvreté à un moindre coût budgétaire en instaurant une préférence -ou priorité-

(1) HUGUES (M.), *La stratégie des cibles*, Médias et messages, 1974.

en fonction de l'utilité. Cependant, le ciblage lui-même nécessite des coûts, dont les plus évidents sont les coûts administratifs inhérents à la constitution de groupes cibles. Ces coûts peuvent être élevés.

Entre le coût élevé des déperditions qu'impliquent les interventions aveugles (totalement non ciblées) et les coûts administratifs élevés des interventions minutieusement ciblées, il existe une voie médiane. Ce choix n'élimine pas les déperditions, mais n'entraîne pas de coûts administratifs prohibitifs.

Les règles de ciblage sont obtenues à partir de l'hypothèse que les avantages résultant des mesures d'intervention sont partagés *également* entre les membres du groupes visé, c'est-à-dire que la redistribution est faite de manière à avantager les pauvres.

II.2. Pauvreté et besoins essentiels.

Les services sociaux, -c'est-à-dire les hôpitaux, les services à domicile, les crèches, les écoles, les universités, les maisons de la culture, etc...- n'ont pas encore connu en Côte d'Ivoire un essor remarquable. En deçà d'une certaine insatisfaction de ces services, la pauvreté fait sa loi. La Côte d'Ivoire est une société en pleine mutation du traditionnel -ou coutumier- vers le moderne, "l'industrialité" (1). Les indicateurs de croissance, les mesures de la pauvreté, les statistiques de tous genres sont choses assez récentes en Côte d'Ivoire et, de manière plus large dans les PVD. Le retard dans le domaine des services sociaux n'est pas surprenant puisque son évocation sur le plan international ne date que des années 60. Ce retard n'est, certes, pas surprenant mais il est à combler au plus vite. Avec le développement industriel arrive l'éclatement de la cellule familiale, motivé par la nouvelle orientation des préoccupations sociales, allant du domaine à l'usine et l'administration. Ces transformations ont créé le besoin de services nouveaux d'encadrement et de santé, prestations qui étaient autrefois fournies par la famille ou la communauté locale (2). Selon B. MEUNIER dont la définition est tirée des travaux de TERNY

(1) Cf TOFFLER (A.), La 3ème vague, 1980.

"L'industrialité" est un mot composé de "industr-" et de "réalité". C'est un terme utilisé par A. TOFFLER pour désigner la réalité socio-politico-économique de la civilisation industrielle.

(2) Cf CHINUA ACHEBE Le monde s'effondre.

(1971) et de WIENER OCDE (1976), "les services sociaux sont "les services collectifs divisibles", "placés sous la tutelle des pouvoirs publics", qui se constituent essentiellement en prestations de personne(s) à personne(s)". (1).

Notre étude tente de déterminer les besoins essentiels des 30 % d'Ivoiriens les plus pauvres, à l'aide des tableaux tirés de LSMS. La connaissance de l'acuité des besoins essentiels permet aux mesures appliquées d'avoir des répercussions positives ou en tout cas souhaitées.

Dès lors, nous allons passer en revue plus en détail chacun de ces trois éléments à savoir : l'éducation, la santé et le logement. Puisque les critères de la consommation sont non seulement insuffisants mais ne concernent pas directement les pouvoirs publics. La satisfaction des besoins essentiels dépend beaucoup de l'enveloppe globale des dépenses publiques.

- L'éducation chez les pauvres en Côte d'Ivoire :

Au début des années 80, l'enseignement se taillait la part du lion dans les budgets ordinaire et d'investissement, avec respectivement, 40 % et 10 % dans l'un et l'autre budget. Ainsi se pose le problème de la répartition des moyens budgétaires entre les différentes catégories et la priorité en cas de restriction généralisée. Selon le rapport de la BM 1988, l'enseignement ne représente plus que 20,5 % du total des dépenses publiques en 1986. En cas de réduction des budgets, tous les secteurs dynamiques de l'économie reçoivent un coup. L'éducation ne fait pas exception à cette règle, elle voit son volume budgétaire se dégonfler. Dans ce cas, les pauvres, qui sont en majorité localisés en milieu rural, en ressentent le plus les effets néfastes. Ils sont ceux qui ne reçoivent plus d'enseignement. Les statistiques tirées de l'enquête des niveaux de vie des ménages en Côte d'Ivoire sont édifiants. Selon cette enquête, 36 % seulement de la population ivoirienne sont alphabétisés alors que les pauvres ne sont scolarisés qu'à 20,7 % et les extrêmement pauvres à 16,2 %. Ces statistiques concernent 77 % de la population ivoirienne qui sont âgés de 6 ans et plus. Au niveau de la fréquentation de l'école, 46,5 % de la population sont allés à un moment ou à un autre à l'école. Les pauvres ayant de maigres revenus ne peuvent pas faire appel à l'enseignement privé, qui existe et ne touche que les populations les plus aisées

(1) Cf MEUNIER (B). Le marketing des services sociaux: apports à leur évaluation et à leur management, 1986.

(généralement situées en milieu urbain). Cette enquête nous révèle aussi que la fréquentation scolaire la plus élevée se trouve à Abidjan et dans les autres villes. Au vu de ces tableaux, nous pouvons constater le décalage qui existe encore entre les urbains et les ruraux, décalage vivement favorable aux urbains.

La constatation qui s'impose est que les pauvres fréquentent plus l'enseignement public. Donc, pour lutter efficacement contre la pauvreté, il faut s'occuper davantage des infrastructures publiques existantes et non de privatiser l'enseignement pour ne pas pénaliser définitivement les pauvres de Côte d'Ivoire (qui représentent tout de même 30 % de la population). L'enquête ne fait pas état des structures existantes en milieu rural et de leurs manques de tout. Cependant, nous savons tous que le milieu rural est moins équipé que le milieu urbain, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la santé ou du logement. Donc, les fondements d'une lutte efficace contre la pauvreté doivent avant tout combler le retard en installation d'infrastructures.

- La santé : comme l'éducation, la santé est soumise à une maximisation des choix sous contraintes financières.

Le module santé de l'enquête précitée posait à chaque ménage de l'échantillon une série de questions relatives à son état de santé et son usage des services de soins. Entre autres, elle demandait à l'enquêté depuis quand il n'avait pas bénéficié de soins sanitaires. Poser cette question en Côte d'Ivoire relève d'une méconnaissance totale des réalités et des habitudes de vie, surtout en milieu rural. En effet, le recours à la médecine traditionnelle existe encore en Afrique. Cette thérapie nécessite assez peu de coûts lors de la consultation, elle demande cependant des dépenses onéreuses pour la prévention et les sacrifices. Contrairement à ce que l'on peut imaginer, les populations urbaines ont une durée moyenne de maladie supérieure à celle des pauvres. Ceci s'explique d'une part par le fait que les structures sont plus présentes en ville. D'autre part les urbains consultent les agents sanitaires officiels.

Pour l'ensemble, 51,5 % des personnes malades ont consulté du personnel de santé. Seulement 42,5 % des pauvres malades ont consulté un membre du personnel de santé. Ce taux n'est plus que de 39,4 % chez les 10 % les plus pauvres.

L'enquête sur les niveaux de vie des ménages en Côte d'Ivoire nous

apprend aussi que la politique sanitaire nationale favorise les soins curatifs (pour les riches) au détriment des soins préventifs (qui s'adressent davantage aux pauvres).

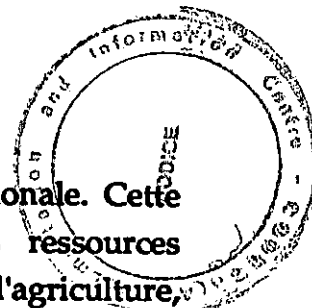
- Au niveau du logement, les choses sont plus claires et ont été explicitées dans une critique formulée par les pouvoirs publics. Ils accusent l'inefficacité opérationnelle des organismes publics intervenant dans ce secteur. Ils estiment que les principaux bénéficiaires des logements publics sont les individus situés vers le haut de l'échelle des revenus. Cette critique est suivie d'un désengagement massif de l'Etat. En janvier 1987, environ 11.000 logements sont vendus au secteur privé (1).

L'enquête stipule que la plupart des pauvres sont propriétaires de leurs logements. Ce qui veut dire que le désengagement massif de l'Etat dans ce domaine n'a pas particulièrement handicapé les pauvres. Abidjan fait exception à cette règle. En effet, les pauvres d'Abidjan ont plutôt tendance à louer leurs logements. Dans de telles conditions, toute politique de logement orientée vers la pauvreté doit être régionale. La propriété ou non est un problème annexe si on se pose la question du confort à l'intérieur de ces logements. Les conditions de vie des pauvres même propriétaires sont dramatiques; pour la plupart, ils ne disposent ni de sanitaires intérieurs, ni de sanitaires à chasse d'eau, ni de source d'eau potable hormis les puits - avec ou sans pompe. La source d'eau la plus importante est un lac, une rivière, une source ou un marécage (2). Toujours selon P. GLEWWE, "pour l'ivoirien moyen, il y a 24,3 % de chances que la source d'eau soit un robinet intérieur ou extérieur. La source d'éclairage ou de cuisson provient du bois pour plus de 95 % des pauvres, contre 77,8 % pour la moyenne des Ivoiriens."

Ces statistiques manifestent un renforcement des mesures en faveur des éléments du confort matériel à la disposition des pauvres. Le terme confort matériel est entendu dans le sens d'un minimum requis pour une vie décente. Finalement, cet aspect de la lutte contre la pauvreté nous signifie que le développement, entendu dans son sens large -social, économique, culturel et politique- dépend de divers facteurs tels que le niveau de l'investissement, le niveau des dépenses publiques, des revenus

(1) Cf. Annexe F. Logement et pauvreté en Côte d'Ivoire.

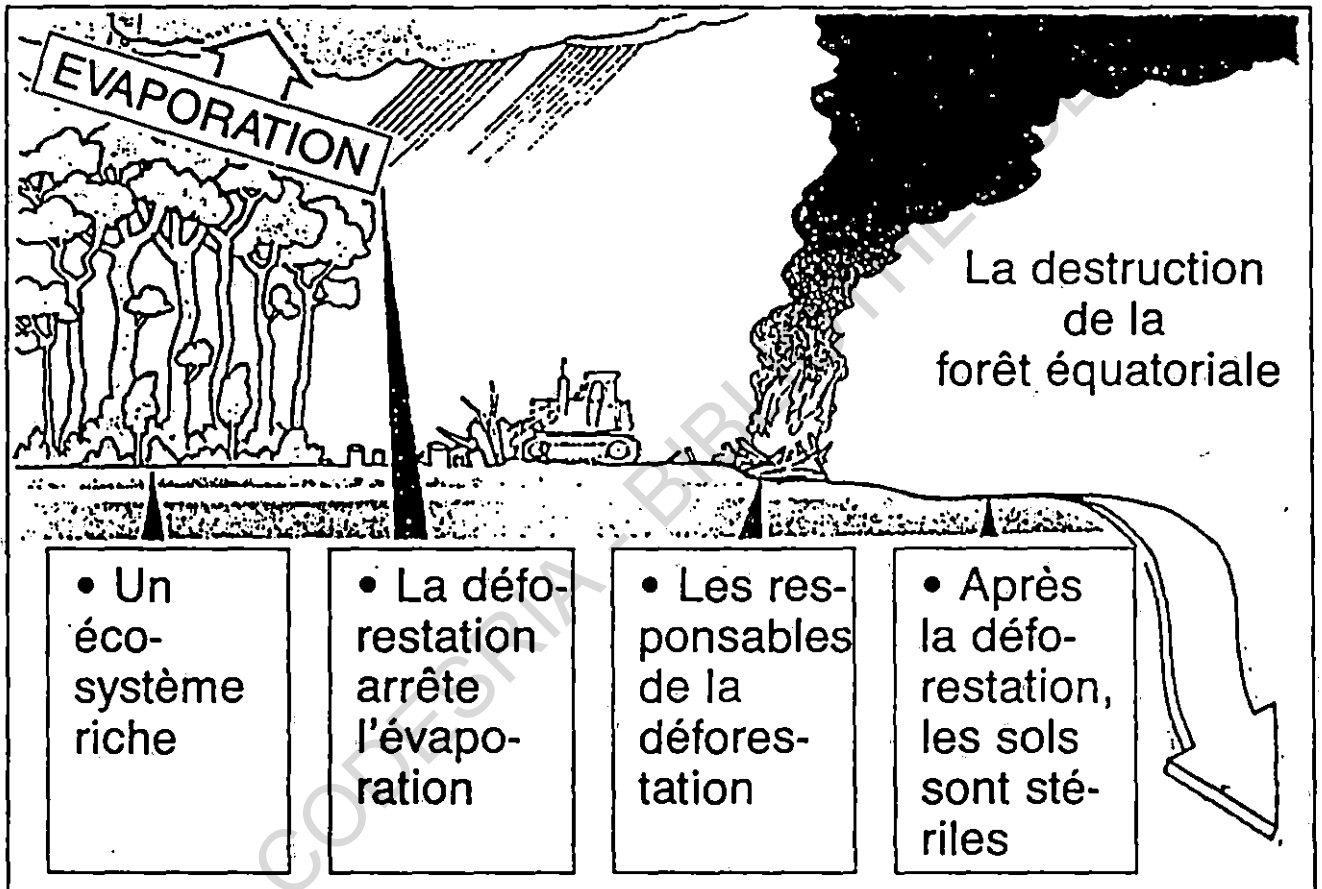
(2) Cf GLEWWE (P). "The distribution of welfare in The Republic of Côte d'Ivoire", Living Standard Measurement Study Working Papers, N° 29, 1986.



d'exportations, des flux de capitaux, d'une dynamique nationale. Cette dernière regroupe la démographie, l'investissement des ressources humaines par la trilogie santé, éducation et nutrition, l'agriculture, l'industrie, la politique économique, la politique intérieure et le remboursement de la dette.

L'analyse de la pauvreté en Côte d'Ivoire nous suggère aussi que la réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur trois déterminants : l'amélioration de la répartition, l'accélération de la croissance et la décélération de la croissance de la démographie. Ce troisième point est fondé sur les théories néo-malthusiennes, théories selon lesquelles la limitation des naissances est un élément indispensable au décollage économique, *à fortiori* à la croissance. L'amélioration de la répartition est un indicateur du développement économique. Elle permet une élévation des niveaux de vie, elle peut aussi être catalyseur de la croissance économique. L'expérience des PVD du Sud-Est asiatique inverse ce processus, puisqu'une croissance y a entraîné une répartition plus équitable des revenus et des services sociaux. Ce deuxième élément qui est l'accélération de la croissance économique, est, sans aucun doute l'élément le plus significatif. Une croissance économique suivie d'une amélioration de la répartition des revenus est le meilleur moyen d'annihiler la pauvreté. Une accélération de la croissance est indispensable, mais encore faudrait-il qu'elle soit accompagnée d'une justice sociale pouvant faire reculer la pauvreté.

Pour lutter contre la pauvreté l'on peut combiner les trois éléments qui viennent d'être analysés. Leur combinaison est, certes, difficile à réaliser mais elle reste une opération nécessaire pour atteindre des objectifs visés par les PAS et les DSA. Les PAS, rappelons le, cherchent à annuler les différents déséquilibres, distorsions et inadaptations de l'économie, alors que les DSA, quant à elles, protègent les pauvres et leur trouvent une place au sein de l'activité économique. Les DSA, auxquelles tous les bailleurs de fond s'efforcent de donner un contenu opérationnel, ne doivent pas être conçues comme une politique compensatoire des "erreurs" des PAS. Elles sont, précisément, l'intégration des préoccupations sociales au coeur même du processus d'ajustement.



Germini news services, décembre 1986.

La Santé

notre
bien commun



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

DEUXIEME PARTIE

LES DSA ET LES MECANISMES SOCIAUX COMPLEMENTAIRES : D'UN BILAN A UNE RECHERCHE DE NOUVELLES STRATEGIES EN COTE D'IVOIRE.

Les besoins essentiels en Côte d'Ivoire, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, sont croissants alors que les dépenses budgétaires sont décroissantes. Partant de ce constat, la BM, dans le souci d'une action cohérente, adéquate et efficace, a introduit les DSA. Comme les PAS, elles sont un ensemble de mesures visant corrélativement à répondre aux maux sociaux dont souffre la Côte d'Ivoire. Ainsi est établie la complémentarité entre PAS et DSA. Les premiers reformulent les lois économiques et institutionnelles; les secondes aident la société dans une phase de mutation difficile. Après l'analyse des DSA, il convient de tirer les conclusions nécessaires (politiques de la BM, de la BAD et du PNUD - Programme des Nations Unies pour le Développement-) dans le but de faire reculer la pauvreté. Les DSA sont donc une solution concertée entre le gouvernement ivoirien et les organismes internationaux. En effet, étant une initiative de l'Organisation des Nations Unies, elle s'adresse à des gouvernements et non aux populations touchées directement. La situation des pauvres est inacceptable en cette fin du XX^{ème} siècle parce qu'elle rappelle la pauvreté de l'Europe de la fin du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles (au début de la société industrielle).

Cependant, comme pour les PAS, les DSA sont confrontées à un besoin supérieur aux capacités de satisfaction. Dans ce cas, elles font l'objet d'une maximisation de la rentabilité et de l'efficacité, sous contrainte de ressources limitées. Ainsi, les DSA se sont fixées une priorité, à savoir, la satisfaction des besoins essentiels des populations. Cette priorité cherche à abattre le mal par la racine, ou en d'autres termes, elle s'efforce de stopper la pauvreté en améliorant le niveau de vie des pauvres. Pauvres de ressources, de biens, d'éducation, de santé, de nutrition, de logement, d'assainissement, bref, de qualité de vie.

Les DSA sont venues renforcer une structure déjà existante qui est constituée du système national (éducatif, sanitaire et nutritionnel) et de l'action dynamique des autres organismes internationaux et des Organisations Non Gouvernementales -ONG-. Depuis 1981, l'Organisation Mondiale de la Santé -OMS- en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance -UNICEF- et le gouvernement ivoirien, ont introduit la stratégie de "la santé pour tous en l'an 2000". Avant cette date, beaucoup d'autres initiatives avaient été énoncées de la part d'acteurs divers dont le but était de contribuer au recul de la maladie, la malnutrition et/ou la sous-nutrition, des épidémies et endémies, des disettes et famines et des catastrophes naturelles de tous ordres.

Parallèlement à la santé, "l'éducation pour tous en l'an 2000", initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture -UNESCO- est en vigueur. La stratégie de l'éducation pour tous en l'an 2000 tente d'améliorer le taux d'alphabétisation en Côte d'Ivoire par une diversification, une décentralisation et une adaptation de l'instruction dispensée.

Ces actions de grande envergure sont complétées par celles des ONG qui agissent de manière beaucoup plus ponctuelle et pragmatique. Le fait nouveau et intéressant à noter est l'apparition de diverses ONG régionales et ivoiriennes, travaillant en phase avec leurs consœurs africaines, latino-américaines, arabes, asiatiques, européennes et nord-américaines. La faible capacité de financement des ONG explique la timidité des opérations réalisées. Leur efficacité et leur nécessité ne semblent plus faire aucun doute. En effet, l'action des ONG est régulièrement notée, aussi bien par les gouvernements que par les organismes internationaux (rapports de la Banque Mondiale sur le développement, rapports de l'UNICEF sur l'enfance, ...).

Nous terminerons cette étude par un bilan de la situation en Côte d'Ivoire et par une discussion sur la coopération. Nous aborderons la coopération telle qu'elle existe dans son état actuel, étudierons ses articulations pour l'avenir, sans omettre la question des perspectives de l'endettement international lors de la décennie 90 de cette fin du XX^{ème} siècle.

Chapitre I

Les DSA et les besoins sociaux fondamentaux en Côte d'Ivoire.

Les DSA instaurées en 1987 ont utilisé différents moyens pour lutter contre la pauvreté.

Selon le rapport de la BM sur le développement en 1990, "comme pour toute stratégie de lutte contre la pauvreté, en Côte d'Ivoire, les politiques combinent l'effort national et l'aide internationale. Cette stratégie est basée sur deux composantes principales :

1. Mettre à profit ce dont le pauvre dispose le plus, à savoir sa force de travail. A cette fin, elle appelle des actions tendant à mobiliser les incitations de marché, les institutions sociales et politiques, les infrastructures et la technologie.

2. Parallèlement, assurer aux pauvres, un minimum de services sociaux parmi lesquels les soins de santé primaires -SSP -, le planing familial, la nutrition et l'enseignement primaire revêtent une importance particulière.

Cette stratégie de base sera complétée par un programme de transferts et de filets de sécurité bien ciblés (1).

D'entrée, les politiques de lutte contre la pauvreté impliquent un arbitrage. Non pas entre la croissance et le recul de la pauvreté mais au niveau du changement de modèle de développement pour passer à un système performant à forte intensité de main-d'oeuvre et par là même investir davantage le capital humain des pauvres. Le principal arbitrage s'opère entre les pauvres et les non pauvres.

Le ciblage n'est pas totalement efficace mais participe à réduire les pertes d'énergie. Nous savons grâce au ciblage que le poids de la pauvreté se fait plus lourdement sentir chez les femmes et les enfants et parmi cette dernière catégorie, les filles sont plus touchées que les garçons.

Les ONG, dans les interventions autociblées, n'offrent des avantages

(1) Cf. Rapport sur le développement dans le monde 1990.

qu'aux pauvres. Leurs actions tournent autour de quatre grands axes : les travaux d'utilité collective à faible rémunération; les programmes d'aide alimentaire et l'initiation aux questions de santé pour les populations à haut risque; la participation active des pauvres à la réussite des programmes de lutte et la redéfinition des prérogatives de l'Etat par le rôle des dépenses publiques cohérentes, bien étudiées et ciblées.

Voyant l'implication des forces locales à leur programme de lutte, nous comprenons tout de suite l'idéologie des ONG. Pour elles, la lutte contre la pauvreté ne se mène pas seulement à coût de projets anti-pauvreté bien ciblés, c'est une tâche qui relève de la politique économique dans son acception la plus large, une participation effective des dynamiques nationales aux efforts à fournir.

Les DSA tentent de rendre populaires les services sociaux par une rationalisation des choix opérés et une meilleure planification des dépenses.

Dans le domaine de la santé et de la nutrition, la stratégie commence par une initiation des pauvres aux questions qui se posent. Donner une meilleure information et être susceptible d'en recevoir permet aux acteurs de connaître la direction à prendre pour enrayer le mal. Ainsi, l'effort est mis sur la prévention des maladies et sur l'administration des soins de santé curatifs de base.

Pour mieux appréhender l'ampleur des DSA, nous aborderons tout d'abord la santé et la nutrition, puis l'éducation. Nous étudierons leurs objectifs et leur aptitude à satisfaire les besoins sociaux essentiels.

Les DSA sont une action concertée entre la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement, et le gouvernement ivoirien. A ce titre, elles bénéficient d'une centralisation au niveau des données. Les autres services sociaux fondamentaux sont plus difficile à cerner. Pour les aborder, il faut partir de l'organisation actuelle du système social et son environnement. Ensuite, il faut analyser les interdépendances entre ce système social et l'apport des organismes internationaux et des ONG, pour déboucher sur une dynamique d'ensemble de la lutte contre la pauvreté.

Des organisations de très grande envergure (ONU, OUA, BAD,...) ont

lancé des programmes d'une importance et d'une ampleur nécessaires à tout recul de la pauvreté. A côté de ça, des ONG internationales, régionales et nationales, du SUD comme du NORD, avec des moyens moins importants, s'attaquent tout aussi hardiment à la pauvreté, pour compléter et enrichir le système national ivoirien.

Ainsi, nous verrons tout d'abord le système social et son environnement. Nous nous attacherons à retracer l'effort au niveau de l'éducation et de la santé pour tous en l'an 2000. Nous montrerons aussi la contribution des ONG et autres organisations à cette entreprise.

I.1. La santé (1).

I.1.1. L'organisation du système sanitaire ivoirien.

Le système de santé ivoirien est placé sous la tutelle du ministère de la santé publique et de la population. Il est composé de huit régions sanitaires, la principale étant Abidjan qui regroupe la majeure partie de l'équipement hospitalier (2). A Abidjan, le secteur public offre l'essentiel des lits hospitaliers, avec 2500 lits sur les 3000 existants dans les 32 établissements, dont 13 cliniques privées de la ville. Le quotidien Fraternité Matin du 9 avril 1988, faisait état "d'une véritable explosion de nouvelles formations sanitaires dont la plupart sont pratiquement mises en route ou le seront prochainement" à Abidjan. Les sept autres régions sanitaires disposent de 7446 lits (3).

Dans le budget de la santé, en 1985, 76 % du total étaient destinés au personnel. Les responsables s'entendent pour estimer qu'une part trop faible a été jusqu'à maintenant accordée aux unités sanitaires périphériques et à la formation du personnel para-médical. Cette même année, la couverture vaccinale contre la DTCoq-polio et contre la rougeole n'avait atteint que 30 et 32 % dans la ville d'Abidjan, en raison de la difficulté de couvrir les quartiers périphériques. Cependant en 1987, les choses se sont améliorées puisqu'au niveau national, 71 % des enfants avaient été protégés contre la diphtérie, le tétanos et la polio; 82 % contre

(1) Cf. Annexe D 1. Santé et pauvreté en Côte d'Ivoire.

(2) Les autres régions sanitaires sont : Sud Ouest (Divo), Ouest (Man), Est (Abengourou), Centre sud (Yamoussoukro), Centre ouest (Daloa), Centre nord (Bouaké) et Nord (Korhogo).

(3) Cf. Marchés tropicaux et méditerranéens n° 2277 du 30 juin 1989.

la fièvre jaune; et, 63 % des femmes enceintes contre le tétanos. L'objectif consiste à vacciner 100 % des enfants de moins de deux ans contre les maladies infantiles d'ici l'an 2000 (1).

Le niveau sanitaire est fortement conditionné par le milieu naturel (urbain et rural), la situation économique, le sexe et le niveau d'instruction. L'inégalité entre les différentes couches sociales et entre les différents espaces géographiques est un trait essentiel de la situation médicale, elle est le résultat de la diversité de l'environnement et de l'inégalité d'accès aux ressources, au savoir, au pouvoir.

L'organisation du système sanitaire ivoirien nous a montré la place de choix qu'occupe Abidjan au sein du dispositif national. Cette situation nous suggère les domaines d'action des organismes hors-Etat. Pour répondre aux attentes des populations ivoiriennes, ils doivent commencer par une décentralisation des dotations hospitalières et médicales. La santé pour tout le monde passe par un accès des soins pour tous. Dans un premier temps, il faut s'atteler à créer des centres de soins sur toute la superficie nationale. Cette première phase peut être appelée, l'élargissement de l'étendue géographique. Dans un deuxième temps, il faut une révision des moyens d'accès aux soins. Permettre à tout un chacun d'y accéder, quelque soit son revenu. Il s'agit de faire en sorte que la santé ne soit pas une affaire d'élite, de minorité.

En plus des difficultés déjà énoncées, le système sanitaire ivoirien souffre d'une déviation des ressources budgétaires vers la médecine curative des centres de soins santé tertiaires, au détriment des soins de santé primaires, axés sur les besoins essentiels. Le manque de structures sanitaires entraîne, par conséquent, une carence de médicaments. Il ne s'agit pas seulement de former des médecins, car à eux seuls, ils ne peuvent presque rien faire. La relation santé-développement est un tout indissociable.

Une solution consisterait à définir une nouvelle approche visant l'amélioration de l'état de sanitaire global. Elle insisterait sur le choix des priorités mises en oeuvre dans les instances internationales.

(1) Cf. OMS. Mieux connaître l'OMS, 1990.

I.1.2. Le volet sanitaire des DSA.

Pour répondre aux besoins des pauvres, les DSA proposent plusieurs directions à suivre (1).

Il faudrait renforcer les soins de santé communautaires pour permettre aux différentes communautés (à proximité ou éloignées des centres urbains) d'être pourvues de soins sanitaires. Un personnel de santé non médecin serait chargé de promouvoir l'amélioration de la vie sanitaire et nutritionnelle de la famille et de la communauté par des consultations, des conseils, des soutiens, des programmes de planning familial, une éducation et un apprentissage.

Un meilleur système d'aiguillage serait également une des directions à suivre. Une infrastructure d'accueil devrait être créée ou valorisée car sans elle, les techniques et méthodes modernes ne peuvent être opérationnelles.

En outre, le système d'alerte et de transport devrait être développé. La circulation est indispensable à toute vie communautaire. L'alerte étant le premier geste en cas d'urgence, il est nécessaire de disposer d'un bon réseau national de télécommunications. L'alerte est suivie du transport vers le système d'aiguillage.

Les deux derniers éléments de lutte des DSA demandent des financements non négligeables. Ils représentent toute la logistique de base permettant d'arriver à une meilleure santé pour tous. Pour répondre à la question du financement, les DSA tentent d'établir une planification des choix, une définition des priorités et leur respect. Cette recherche d'efficacité dans la gestion réduirait le gaspillage et permettrait de récupérer une partie du financement. Mais cette source de financement ne peut pas à elle seule suffire à la demande de financement.

Une autre source de financement est de faire recouvrer auprès des utilisateurs le coût de certains services. Par cette mesure, la BM et le PNUD recherchent une équité sociale en faisant payer les plus riches. Pour ce faire, il a été introduit un système de ticket modérateur modulable en fonction de la zone géographique, bas en milieu rural et élevé en ville. Le ticket modérateur modulable en fonction de la zone géographique est

(1) Cf. Annexe D 1. Santé et pauvreté en Côte d'Ivoire.

certes un moyen de recherche d'équité sociale, mais il est aveugle car il ne tient compte que des premières constatations, selon lesquelles les populations rurales sont pauvres et les urbaines riches. Une étude approfondie de la pauvreté montre l'existence de poches de pauvreté dans les bidonvilles et invite les programmes de lutte contre la pauvreté à être moins manichéens. Cette mesure fait preuve d'une dynamique sociologique intéressante dans le sens où elle opère le passage d'un corps social "assisté" à un corps social de "clients". Ainsi, elle permet au service public d'introduire la notion de la satisfaction de l'utilisateur (le consommateur-roi) et par voie de conséquence, d'améliorer sa prestation et d'élargir sa capacité à satisfaire les services sociaux (puisque le service public n'est plus gratuit).

Enfin, il serait souhaitable d'élargir le champ de la protection médicale. Avec la logistique décrite plus haut, il est possible d'élargir le champ de la protection qui doit passer par une des prestations de soins de santé primaires et des services de santé. L'Etat, responsable des interventions d'intérêt public, doit se borner à fournir les services de base aux régions non desservies par le secteur privé. Ainsi, l'Etat pourra jouer son rôle d'accélérateur de l'économie en complétant le secteur privé et en essayant de proposer des services de meilleure qualité.

Les DSA notent en outre la nécessité de l'eau et de l'assainissement pour la santé et la nutrition. Elle stigmatise la nécessité de généraliser et d'améliorer l'alimentation d'eau potable.

La planification des naissances tourne autour de trois éléments : la prévention des complications, la régularité des soins et la mise en place de dispositifs de secours pour les cas d'urgence à haut risque. Globalement, elle met l'accent sur le suivi de l'état de santé des femmes. Car, comme chacun sait, la bonne santé des enfants dépend de celle des mères.

Une série de mesures est prise : vaccins, action éducative et fiscale pour les maladies liées à l'alcool et au tabac, campagnes d'information sexuelle sur les maladies sexuellement transmissibles et le sida. Une meilleure répartition des dépenses publiques et des mesures spécifiques viennent compléter cette série de mesures.

La politique sanitaire des DSA semblent nous signifier que les dépenses de santé augmentent avec le niveau de développement de l'économie du pays. Cet accroissement de dépense est dû à la formation

du personnel médical et paramédical, à l'investissement en dispensaires et hôpitaux, à la délivrance de licences aux praticiens, au contrôle des médicaments, à la mise en oeuvre de systèmes de subventions et d'assurance ainsi qu'à la fourniture directe de soins médicaux.

Ainsi, les DSA tentent de faire reculer la pauvreté ou en tout cas, de garantir la bonne santé. Une bonne santé commence par une alimentation équilibrée.

I.1.3. La santé pour tous en l'an 2000 et les autres programmes des organismes internationaux, régionaux et nationaux.

La santé pour tous en l'an 2000 constitue actuellement l'objectif de l'Organisation Mondiale de la Santé (1). L'OMS est définie par sa constitution comme l'autorité directrice et coordinatrice, dans le domaine de la santé, des travaux ayant un caractère international.

L'OMS a pour but "d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé". Cette même constitution dresse une liste précise d'un certain nombre de fonctions, dont les suivantes :

- * Aider les gouvernements, sur leur demande, à renforcer leurs services de santé;

- * établir et entretenir tels services administratifs et techniques jugés nécessaires, y compris des services d'épidémiologie et de statistiques;

- * favoriser l'amélioration de la nutrition, du logement, de l'assainissement, des conditions de travail et d'autres aspects de l'hygiène du milieu;

- * promouvoir la coopération entre les groupes scientifiques et professionnels qui contribuent aux progrès de la santé.

Pour atteindre l'objectif de la santé pour tous en l'an 2000, doivent être rassemblées une conviction sociale, une sagesse dans le choix des techniques, une compétence dans la gestion, une imagination dans l'économie et une volonté politique.

Par ces moyens, les progrès de la médecine et de la technologie parviendront à l'ensemble de la population, sans désavantager, comme la plupart des pays du monde, les populations rurales et péri-urbaines qui

(1) Cf. OMS. Mieux connaître l'OMS, 1990.

en représentent environ 85 % (1).

"La santé pour tous en l'an 2000 ne signifie pas qu'à cette date, il n'y aura plus ni malades ni handicapés, ou que les médecins et le personnel infirmier pourront s'occuper de chacun mais plutôt que les ressources disponibles pour la santé seront équitablement réparties et que les soins essentiels seront accessibles à tous, avec la participation complète de la collectivité. Cette formule signifie aussi que la santé commence à la maison, à l'école et sur le lieu de travail et qu'il faudra utiliser de meilleures approches pour prévenir les affections et incapacités inévitables. Les gens comprendront qu'ils ont le pouvoir de façonner eux-mêmes leur existence et celle de leur famille à l'abri des maladies évitables et conscients de ce que l'altération de la santé n'est pas une fatalité" (2).

Pour atteindre ce but, une nouvelle stratégie a été proposée. Elle a pour axe principal le développement de l'infrastructure sanitaire, en commençant par les soins de santé primaires (SSP), pour assurer dans l'ensemble du pays l'exécution de programmes qui atteindront la totalité de la population. Ces programmes comprennent des mesures en vue de la promotion de la santé, de la prévention des maladies, du diagnostic, du traitement et de la réadaptation. Ce concept des SSP repose sur l'interrelation santé/développement et sur une participation communautaire avec l'auto-responsabilité au niveau de l'individu, de la famille, des personnels de santé, après qu'ait été définie une politique nationale ou afin qu'elle le soit. Elle entraîne une décentralisation dans le processus de développement et le recours des technologies appropriées. Elle valorise les ressources humaines et s'appuie sur la qualification d'agents de santé communautaire, émanation de la base traduisant ses besoins en agissant en communion avec elle. Le refus d'exclure la médecine traditionnelle et la quête de ce qu'elle peut comporter de bénéfique a été également recommandé.

Les SSP sont au centre de la stratégie de l'OMS, et à ce titre, nous allons voir comment ils s'articulent.

"Les SSP sont des soins de santé essentiels fondés sur des méthodes et des techniques pratiques, scientifiquement valables et socialement acceptables, rendues universellement accessibles à tous les individus et à toutes les

(1) Cf. *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* n° 2277 du 30 juin 1989.

(2) *Ibidem*.

familles de la communauté avec leur pleine participation et à un coût que la communauté et le pays puissent assumer à tous les stades de leur développement dans un esprit d'autoresponsabilité et d'autodétermination. Ils font partie intégrante, tant du système national dont ils sont la cheville ouvrière et le foyer principal, que le développement économique et social d'ensemble de la communauté. Ils sont le premier niveau de contact des individus, de la famille et de la communauté avec le système national de santé, rapprochant le plus possible les soins de santé des lieux où les gens vivent et travaillent et ils constituent le premier élément d'un processus ininterrompu de protection sanitaire.

Les SSP reposent sur les huit éléments suivants :

- * une éducation concernant les problèmes de santé qui se posent, ainsi que les méthodes de prévention et de lutte qui leur sont applicables;
- * la promotion de bonnes conditions alimentaires et nutritionnelles;
- * un approvisionnement suffisant en eau saine et des mesures d'assainissement de base;
- * la protection maternelle et infantile, y compris la planification familiale;
- * la vaccination contre les grandes maladies infectieuses (1);
- * la prévention et le contrôle des endémies locales;
- * le traitement des maladies et lésions courantes; et
- * la fourniture de médicaments essentiels.

Après l'adoption, en 1981, de la stratégie mondiale de la santé pour tous, il est devenu évident qu'il fallait réorienter et réorganiser les systèmes nationaux de santé pour atteindre l'objectif fixé et assurer les huit éléments de soins de santé primaires. La crise mondiale de la décennie 80 n'a pas facilité les choses.

Les SSP présentent des avantages. Ils visent à rendre les soins essentiels accessibles à toute la population, en particulier dans les zones rurales, comblant une lacune majeure du système de santé, contribuant au rééquilibrage centre/périphérie. Ils privilégient également les mesures d'indication, de prévention et d'assainissement du milieu et sont une réponse réaliste aux problèmes épidémiologiques (dominance de la pathologie infectieuse, parasitaire et nutritionnelle) et économiques

(1) Cf. Annexe D 2. Principales causes de la mortalité dans la région Africaine.

(contrôle budgétaire). Enfin, les SSP mobilisent un important potentiel humain, trop souvent sous-estimé et sous-employé, tant au niveau du personnel de santé que de la population elle-même.

Ils constituent pour les communautés villageoises, une expérience formatrice et «conscientisent» la collectivité, catalysant ainsi le processus d'auto-développement.

Ils ont aussi des inconvénients. La notion de soins primaires risque d'occulter les autres niveaux d'intervention sanitaire tout aussi indispensables. Ces autres niveaux d'intervention sont les soins de santé secondaires et tertiaires.

Les SSP ne sont pas définis une fois pour toutes, ils sont variables d'un pays à un autre et au sein d'un même pays, ils sont relatifs d'une région à une autre. Il existe autant de SSP que de profils sanitaires.

L'évaluation de leur coût réel est difficile à préciser, ils sont sans doute plus onéreux qu'on ne l'affirme habituellement.

Même satisfaits, les SSP ne constituent pas une réponse suffisante à la demande de soins. Les soins secondaires des centres régionaux et/ou tertiaires des centres nationaux, correspondent, aux yeux des masses, au véritable recours médical.

Même si l'OMS cherche un bon processus de transfert de technologie ou de savoir-faire par le biais des SSP, ces derniers n'en sont pas toujours un exemple réussi. Tout en respectant l'extrême différence, les SSP sont des techniques et méthodes des pays développés appliquées sans modifications aux PVD.

Pour de bons résultats des SSP, il faudrait développer simultanément les soins de santé secondaires et tertiaires. Cependant, l'adoption des SSP doit être, à tout prix, privilégiée comme étant une mesure technique et socio-politique indispensable. Leur incidence est favorable là où ils ont été implantés.

L'OMS a initié des programmes de soutien qui rendront possibles le développement et la réussite des SSP (1).

Nous allons les passer en revue.

- Le programme de technologies appropriées pour la santé (TAS). Son objectif est la promotion du développement des techniques susceptibles de résoudre les problèmes de soins de santé sur la base d'une

(1) Cf. OMS. Mieux connaître l'OMS, 1990.

autonomie nationale.

Comme moyens, il est composé des techniques de gestion, des méthodes et des instruments nécessaires à son application et d'un processus de son utilisation.

- Le programme élargi de vaccination (PEV). En Côte d'Ivoire, le PEV existe depuis 1987. Son objectif est d'atteindre l'immunisation universelle pour 1990, date fixée par l'ONU.

Comme dans la plupart des PVD, 30 à 40 % des enfants n'atteindront pas l'âge de cinq ans. Beaucoup meurent d'une affection transmissible qui peut être jugulée par une vaccination. Or, moins de 10 % de ces enfants seulement bénéficient actuellement de l'immunisation contre les six maladies meurtrières : le tétanos, la diphtérie, la coqueluche, la rougeole, la tuberculose et la poliomyélite.

Le PEV est appuyé par les efforts de l'UNICEF et plusieurs autres organisations gouvernementales et non gouvernementales (Médecins sans frontières, Médecins du monde,...).

- Le programme spécial de recherche et formation (TDR). Le PNUD, la BM et l'OMS parrainent ce programme concernant les maladies tropicales cibles, à éradiquer, à savoir : le paludisme, la bilharziose, les filarioses (comprenant l'onchocercose ou "cécité des rivières" et la filariose lymphatique qui peut conduire à l'éléphantiasis), la trypanosomiase, la leishmaniose et la lèpre.

Le TDR a deux objectifs majeurs. Le premier est la mise au point d'instruments de lutte nouveaux ou perfectionnés contre les maladies tropicales cibles. L'autre objectif est le renforcement du potentiel de recherche en ressources monétaires, humaines et scientifiques.

- Le programme de lutte contre les maladies diarrhéiques. Plus d'un tiers des lits des hôpitaux est occupé par des petits malades atteints de diarrhée, auxquels il faut assurer un traitement coûteux fondé sur l'administration de liquide par voie intraveineuse.

Ce programme s'articule autour de quatre stratégies : l'amélioration du traitement, les pratiques de santé maternelle et infantile, l'hygiène de l'environnement et la lutte contre les épidémies.

- 1981-1990 : la décennie internationale de l'eau et de l'assainissement. Lancée par l'assemblée générale de l'ONU en 1981 lors de la conférence d'Alma-Ata en URSS, elle visait à compléter les SSP par un

approvisionnement suffisant en eau et une maîtrise des systèmes d'assainissement de base. Un dispositif est alors mis en place à travers le monde pour une potabilité et une disponibilité de l'eau potable surtout en milieu rural. Il permettra le recul des maladies transmises par l'eau et les matières fécales.

- La sélection des médicaments essentiels. La liste des médicaments essentiels proposée par l'OMS et entérinée par l'assemblée mondiale de la santé, est un modèle à partir duquel chaque pays peut déterminer ses priorités et arrêter ses choix. En fonction des habitudes nationales, il est proposé à la Côte d'Ivoire d'envisager à moyen et long termes l'orientation de son industrie pharmaceutique.

- La médecine traditionnelle. Selon Louis-Paul AUJOLAT, " le touriste qui a la chance de visiter la Côte d'Ivoire ne manquera d'être entraîné vers Bingerville où l'on montrera un hôpital psychiatrique moderne dirigé par un docteur en médecine ivoirien, psychiatre distingué, bardé de toutes les qualifications de l'Université française. A deux pas de là, c'est l'autre face de la médaille : dans un site enchanteur, au bord de la lagune, parmi les cocotiers, a surgi un village de malades créé par un guérisseur du cru qui tout à coup s'est découvert un don de thaumaturge. La différence entre la pratique du médecin moderne et celle du psychiatre traditionnel tient en ce que ce dernier ne se contente pas de distribuer des remèdes; il célèbre une liturgie quotidienne qui n'est pas seulement impressionnante pour ses patients. Les deux praticiens entretiennent d'ailleurs des rapports de courtoisie voire de collaboration" (1). La place de la médecine traditionnelle doit être définie sans *a priori* ni passion, en analysant ses vertus et ses inconvénients. Dans ce domaine, la médecine par les plantes occupe une place privilégiée, la pharmacopée est à l'honneur. Des instituts de recherche visent à valoriser les plantes autochtones en s'appuyant sur les traditions populaires.

Le recours aux matrones, ou aux accoucheuses traditionnelles recyclées, est une démarche à encourager, parce qu'elle s'avère souvent remarquablement efficace en zone rurale. De même, en psychiatrie ou en pathologie psychosomatique, l'appel au thérapeute traditionnel est souvent utile dans un certain contexte culturel (villageois, ethnique, clanique,...). Il ne s'agit pas de se réfugier derrière la médecine

(1) Cf. AUJOLAT (L.P). Santé et développement en Afrique, 1969.

traditionnelle pour esquiver les problèmes de santé qui se posent, il s'agit plutôt de les utiliser au mieux des besoins de la population, dans les secteurs pouvant relever de leur compétence.

I.2. La nutrition.

I.2.1. Vue d'ensemble.

La malnutrition est un fléau, c'est une des causes majeures de la mortalité infantile. Elle apparaît comme le tremplin des maladies infectieuses, tout en étant la conséquence de celles-ci; on entre alors dans un cercle vicieux. Ce qui distingue la malnutrition des autres pathologies dominantes (maladies transmissibles), c'est qu'elle ne présente pas une entité médicale définie, ni par ses causes, ni par ses manifestations, ni encore par les stratégies mises en place pour la combattre. La malnutrition prise au sens large, recouvre les pathologies des affections nutritionnelles. Il est peut être nécessaire de les passer en revue.

Les pathologies des affections nutritionnelles sont composées de la malnutrition protéino-énergétique et celle des carences spécifiques. La malnutrition protéino-énergétique est liée à la carence globale en énergie et en protéines. Elle dépend moins de la qualité que de la quantité des aliments ingurgités. Elle entraîne le marasme nutritionnel, marasme alimentaire global prolongé d'une fonte des tissus musculaires et adipeux; le kwashiorkor, une des maladies conséquentes à cette carence, est caractérisé par l'oedème qui commence aux membres inférieurs et peut s'étendre aux bras et à la face. Il est assez difficile à soigner car il résulte d'une inadaptation et d'un déséquilibre du métabolisme. Il provoque également le retard de croissance, plus considéré comme une conséquence que comme une pathologie.

La malnutrition par les carences spécifiques ne relève pas d'un ordre global mais est seulement liée au manque spécifique d'éléments nutritifs précis. Les pathologies les plus courantes causées par la malnutrition par les carences spécifiques sont l'avitaminose A -responsable de la plupart des cas de cécité permanente des enfants d'âge préscolaire-, la pellagre, la carence d'iode -responsable du goitre et du crétinisme-, la carence de fer - qui provoque l'anémie et a des conséquences sur la capacité de travail.

La vulnérabilité socio-économique s'expose à des problèmes dont la conséquence est une diminution quantitative et qualitative de l'apport alimentaire, qui peut aller à la disette ou à l'extrême, à la famine (1). Elle se différencie en cela de la vulnérabilité physiologique, qui est celle de la petite enfance, de la grossesse, de l'allaitement, de la maladie et de la vieillesse.

Cette étude succincte de la malnutrition nous permet de constater que les SSP en sont un élément indispensable de prévention.

Selon A. MOUREY, "regarder la malnutrition comme un symptôme et non comme maladie en soi est la seule manière d'identifier les réels besoins et par conséquent de définir des objectifs appropriés et des stratégies d'actions. Les stratégies ne relèvent pas du domaine sanitaire pour l'essentiel car les problèmes de fond sont autres : appauvrissement des sols, augmentation de la population, urbanisation quatre fois plus rapide que l'explosion démographique, marasme et dépendance économique, multiplication des conflits qui peuvent plonger dans la famine les régions agricoles les plus favorisées" (2).

I.2.2. Les DSA élément de lutte contre la malnutrition.

Elle occupe une place importante dans le processus des DSA. En effet, sans alimentation, la santé et l'éducation n'existent pas. L'existence d'un système de transfert de revenus n'exclut pas la vulnérabilité de certains groupes du fait de leur manque de ressources. Pour leur venir en aide, l'instauration d'un filet de sécurité est en vigueur. C'est une sorte de garantie de revenus permettant à ces groupes de surmonter les épreuves et les calamités ponctuelles et structurelles. Ceci est particulièrement important lorsqu'il s'agit de sécurité alimentaire.

La politique nutritionnelle recouvre les trois éléments suivants : un système de sécurité sociale, les travaux d'utilité collective - TUC - et les politiques alimentaires et de distribution de vivres.

Un système de sécurité sociale : en Egypte pharaonique déjà, la distribution publique de vivres aux nécessiteux avait droit de cité. C'est

(1) "La disette est un apport alimentaire chroniquement ou périodiquement insuffisant. La famine est une rupture sociale due à un épuisement des mécanismes d'adaptation". Définitions tirées de MOUREY (A). "La malnutrition en Afrique" in Marchés tropicaux et méditerranéens n° 2277 du 30 juin 1989.

(2) Ibidem.

une pratique relevant de la responsabilité morale des gouvernants et constituait un facteur important de maintien de la stabilité sociale en cas de crise provoquée par les déficits de la production intérieure, le financement des dépenses militaires et les perturbations du commerce. Au travers de l'histoire, la sécurité sociale a pris des formes diverses. Depuis l'après-guerre, un autre système de solidarité à caractère universel est institué. C'est celui de la sécurité sociale alimentée par les cotisations des travailleurs et des employeurs, assurant une large couverture sociale. La couverture sociale englobe les allocations-vieillesse, les allocations-chômage, les assurances maladies et les allocations familiales. Ce système de sécurité sociale est largement répandu dans les pays développés. En Côte d'Ivoire comme dans la plupart des PVD, il en est à ses débuts. Une telle entreprise est à encourager et à universaliser.

Traditionnellement, en Afrique, le pauvre était celui qui n'avait ni parent ni ami. Ceci signifie que la sécurité sociale existait, mais sous d'autres formes, que nous pouvons mettre sous le terme générique de "solidarité africaine". A l'heure actuelle, elle est partielle et ne peut en aucun cas être représentative, du point de vue que nous voulons développer. En effet, les bouleversements qu'entraînent l'industrialisation ont rendu cette solidarité africaine marginale et son regain peut être analysé comme une extrême pauvreté. Les structures des sociétés industrielles ne donnent aucune place à la famille et favorisent le relâchement des liens familiaux et ethniques. Ce qui se traduit par l'affaiblissement du soutien familial et communautaire, la fragilisation des communautés et une prépondérance du rôle de l'Etat.

Les travaux d'utilité collective - TUC - sont une formule de revenus suffisamment élevés pour ceux qui n'en ont pas et suffisamment bas pour ceux qui en ont déjà un. Ils représentent une source de revenus. Si insignifiants qu'ils soient, ces revenus sont le fruit d'un effort fourni. L'application des TUC n'est pas simple, parce qu'elle demande un important coût d'information et d'organisation.

Même s'ils apparaissent comme une solution d'appoint en cas de crise, les TUC ne sont pas une politique structurelle de développement. Les TUC cherchent dans un avenir immédiat de réduire le chômage et la pauvreté. Vu l'ampleur de l'organisation mise à disposition, les résultats ne sont pas pertinents. Cette critique n'a pas la prétention de dire que les TUC sont

impertinents mais insiste simplement sur l'importance des coûts engagés par rapport aux résultats obtenus. D'un point de vue coût-efficacité, les TUC et la sécurité sociale doivent être accompagnés par des politiques de prix alimentaires et de distributions de vivres. Dans le cadre des DSA, la Côte d'Ivoire a adopté diverses formes de subventions alimentaires : les subventions alimentaires générales, les bons d'alimentation, les distributions de vivres et les compléments alimentaires.

La politique des prix alimentaires et de distribution de vivres vise une amélioration du niveau de vie des pauvres par une revalorisation de leur pouvoir d'achat et constitue donc un filet de sécurité.

Du fait de l'absence de ciblage, les subventions alimentaires générales ne profitent qu'aux riches. Pour toucher les populations pauvres, elles reviennent chères tout en ne donnant pas les résultats appréciables attendus. Leur mise en place ne demande qu'une connaissance générale des habitudes de consommation. En cela, les subventions alimentaires générales représentent une commodité administrative. Dans le souci d'une recherche d'efficacité, cette politique doit veiller à l'accès des pauvres au marché. Ce qui n'est pas toujours le cas du fait de l'importance de l'autoconsommation et du manque de revenus pour les pauvres.

Une solution consisterait à subventionner les produits les plus consommés par les pauvres. Cette solution nécessite une étude préalable de ciblage qui prend du temps et demande des finances.

Pour toucher directement les pauvres, la politique des rations alimentaires fournit une certaine quantité de produits alimentaires subventionnés, tout en laissant par ailleurs ces mêmes produits en vente libre sur le marché.

Elles apportent un approvisionnement régulier en aliments de base à des prix accessibles aux pauvres. Autant les subventions alimentaires générales s'adressent à toute la population, autant les rations alimentaires progressent vers la lutte ciblée contre la pauvreté.

Le manque d'infrastructures et de réseaux de distribution en milieu rural tend à limiter la portée générale de cette politique. A cela, s'ajoute le manque de volonté politique dans le sens de la protection des pauvres en milieu rural.

Il faut enfin signaler que les rations alimentaires subventionnées n'offrent

pas toujours de produits de bonne qualité.

Le système des bons d'alimentation est semblable au système des rations alimentaires subventionnées. Au lieu d'être en quantité, en volume ou en poids, il s'exprime en valeur monétaire. C'est un système de transferts directs de revenus. Il a l'avantage de fournir aux pauvres un pouvoir d'achat en fonction de leurs besoins primaires et du coût de la vie. En général, les bons sont destinés aux femmes enceintes et/ou à celles qui allaitent et aux enfants de moins de cinq ans inscrits dans les dispensaires de soins de santé primaire. Cette correspondance entre les soins sanitaires et nutritionnels dénote d'une recherche globale de solutions de lutte contre la pauvreté.

Le pourcentage des bénéficiaires par rapport aux personnes visées est satisfaisant, les dépenses d'administration sont peu élevées du fait de l'utilisation des réseaux publics de distribution déjà en place.

Des programmes d'alimentation complémentaires viennent boucler la boucle. C'est une forme très ciblée de transferts de rations ou d'aliments en nature dont le principal objectif est de réduire la dénutrition. Ils sont à l'intention de ceux jugés particulièrement vulnérables (les femmes, les enfants, les handicapés et les personnes âgées).

L'utilité des programmes d'alimentation complémentaires est indéniable mais il est difficile d'en mesurer les avantages. L'impact nutritionnel sur les groupes cibles est cependant limité alors que les programmes ne sont pas gratuits.

La participation active des ONG internationales telles que Freedom From Hunger, OXFAM, Family Care International, Save The Children et d'une kyrielle d'ONG locales, dans la lutte contre la dénutrition, la sous-nutrition et la malnutrition est à signaler. Elles donnent leur concours à la création de centres de formation et d'abris pour femmes. La mise en place de système d'épargne et de crédit est actuellement envisagée.

L'assistance aux pauvres, hormis les TUC, consiste essentiellement en charité et en secours octroyés à l'issue d'une vérification des moyens d'existence si rigoureuse qu'elle en devient infamante pour ceux qui la subissent. Les formes d'assistance appliquées à la rationalité et au contrôle deviennent moralement avilissantes. Pour pallier à cet inconvénient, les DSA envisagent une approche globale d'une sortie de la pauvreté. C'est celle de l'investissement du capital physique et humain qui passe par la

cohésion des politiques nutritionnelles, de santé et d'éducation. Pour répondre à l'efficacité attendue, les programmes nutritionnels doivent être plus à l'écoute des autres volets des DSA. Au niveau de la santé, il leur faut coordonner leurs efforts avec les soins maternels, les vaccinations, l'hygiène, le déparasitage, la réhydratation par voie orale et les compléments d'oligo-éléments. Cette coordination permettra aux programmes d'éducation de jouer leur rôle dans l'acquisition de connaissances, afin de vivre la sensibilisation et l'information indispensables pour le recul de la pauvreté et le démarrage économique.

I.3. L'éducation.

I.3.1. Diagnostic du système éducatif ivoirien.

Le système éducatif ivoirien actuel date des indépendances. Il est composé de trois grandes subdivisions.

1. L'enseignement général. Il a pour objectif une éducation scientifique, technologique, littéraire, artistique, physique et sportive permettant à l'élève et à l'étudiant de comprendre les phénomènes du monde actuel, et de s'adapter à l'évolution continue de la technologie moderne, afin de maîtriser le milieu dans lequel il est appelé à vivre. L'enseignement général comprend trois cycles : le cycle d'enseignement de base, le cycle d'enseignement par filières spécialisées et le cycle d'enseignement supérieur (1).

L'enseignement de base s'étend sur 9 années, précédé de l'école maternelle. Il a pour objectif l'éveil de la personnalité, la formation de l'esprit scientifique, le développement de la pensée et de la connaissance. L'enseignement de base associe étroitement le travail manuel et pratique au travail intellectuel.

A la fin du cycle de base, une orientation est opérée, soit vers l'enseignement par filières spécialisées, soit vers les cycles de formation à l'emploi. L'objet du cycle par filières est de spécialiser les élèves dans un ensemble cohérent de disciplines constituant un domaine de la

(1) Cf. Annexe E 1. Education et pauvreté en Côte d'Ivoire et Annexe E 3. Synthèse des coûts de fonctionnement des différents types d'établissement.

connaissance. Ce cycle présente une première année consacrée à une élévation de la connaissance générale. Il est institué par quatre filières : Technologie, Sciences expérimentales et Mathématiques, Sciences Sociales, Humaines et Economique, ainsi que Lettres et Arts. L'enseignement par filières spécialisées est sanctionné par un diplôme, ou à défaut, un certificat de fin d'études spécialisées. Ce cycle correspond à l'enseignement secondaire.

L'enseignement supérieur coordonne, sous la responsabilité du ministre de tutelle, l'activité de tous les établissements auxquels aboutissent les filières spécialisées. L'enseignement supérieur comprend une première année d'observation et d'orientation permettant l'approfondissement et la consolidation des connaissances acquises dans le cycle des filières spécialisées. La formation théorique, couplée d'un stage pratique, débute à partir de la deuxième année.

2. La préparation à l'emploi. La formation professionnelle est donnée en vue de l'acquisition des connaissances et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier. Elle doit fournir des agents qualifiés et opérationnels. La formation professionnelle est souvent une coopération entre les employeurs et l'Etat. A cet effet, elle se fait sur une durée aussi courte que possible suivant les rythmes et les temps de travail des entreprises du secteur concerné.

3. Le perfectionnement et la formation permanente. Il assure le perfectionnement et la formation permanente des employés. Les structures de recyclage s'étendent à tous les niveaux de qualification et sont instituées pour permettre : d'améliorer la qualification du personnel employé, d'accélérer le processus de l'ivoirisation de ce personnel et d'assurer à chaque individu ses droits à la culture et à la promotion sociale (1).

Après les indépendances, pour marquer son autodétermination, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un système éducatif dont nous venons de préciser les fondements institutionnels. Jusqu'en 1960, la Côte d'Ivoire était membre de l'Afrique Occidentale Française (AOF) et par conséquent, son système socio-politico-économique demeurait régionale.

Très tôt, la première des priorités fut l'éducation; rapidement, elle voit son budget ravir le tiers du budget national. La volonté de l'enseignement

(1) Cf. p.303-308 in : Journal Officiel de la République de la Côte d'Ivoire, 1977.

fondamental pour tous est réaffirmée par le président de la République Félix HOUPOUET-BOIGNY, dans son discours lors de la conférence des ministres francophones africains et malgaches de l'éducation nationale, tenue à Abidjan en janvier 1967 : "Partout dans le monde, des hommes et des peuples entiers sont arrivés ... à dominer la nature, infléchir les cours de l'histoire, à se rendre pleinement libres et maîtres de leurs destinées. Mais partout où cette réussite a eu lieu, il nous est donné de constater à la base une parfaite adaptation de l'homme à son milieu, ainsi qu'aux circonstances du moment, et à l'origine de cette adaptation à découvrir un système d'éducation et d'enseignement foncièrement efficaces, des méthodes réalistes de sélection des élites et de formation des cadres, des techniciens de l'information et de diffusion, permettant à l'ensemble de la population de se sentir intégrée et de participer activement aux efforts des responsables politiques". Le système éducatif national était jeune, ambitieux et progressiste. Durant les décennies 1960-1980, l'éducation a connu une expansion spectaculaire (1). Le taux de scolarisation primaire passe de 46 % en 1960 à 79 % en 1985. Pendant le même temps, le secondaire voit ses taux masculins doubler passant de 14 % en 1970 à 28 % en 1985 et les taux féminins tripler de 4 % en 1970 à 12 % en 1985. Les progrès quantitatifs scolaires ivoiriens sont indéniables. Ce qui nous amène à nous demander ce qu'il en est de la qualité de cet enseignement. La question de la qualité de l'enseignement est de plus en plus au centre du débat sur l'éducation. Nous avons remarqué que les passages du primaire au secondaire ne sont pas toujours fluides. Une panoplie d'examens rendent le cursus scolaire dur et peu encourageant. Les taux d'abandon en cours des cycles d'études sont très élevés selon le rapport de la BM sur l'éducation en Afrique Subsaharienne en 1988. L'abandon est motivé par les effectifs pléthoriques et par voie de conséquence, les redoublements. Selon Info-Doc, les classes sont remplies de 70 à 80 élèves. En témoigne le dessin de Lacombe paru dans Fraternité matin.

(1) Cf. Annexe A 2. Données statistiques de la démographie et de l'alphabétisation.



Dessin de Lacombe paru dans "Fraternité Matin"
(quotidien de Côte d'Ivoire)

Source : p.15 in : Info-Doc UNICEF, n°33, Nov.-Déc. 1987.

Toujours selon Info-Doc, à Abidjan, en 1984, seulement 32 % des 60.000 candidats obtinrent le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) alors que le repêchage était à 7,5/20.

Cette mauvaise qualité de l'éducation s'explique par plusieurs raisons dont les plus importantes sont les suivantes. A ses débuts, le système était doté d'une capacité d'accueil supérieure aux flux de scolarisation, mais très vite, la croissance démographique aidant, les insuffisances des structures se firent sentir. Il s'est mis à manquer d'enseignants et de matériel. Les installations, qui datent des indépendances pour la plupart ne furent ni remplacées, ni amorties, et se trouvent par conséquent dans un état de vétusté et de délabrement tel, que seuls de nouveaux investissements pourraient arranger la situation. Une autre raison à la mauvaise qualité de l'enseignement s'explique par

l'inertie de l'école en Côte d'Ivoire et à travers elle, dans tous les pays anciennes colonies. Selon I.D. THIAM, "L'école héritée du système colonial a peu évolué, aussi bien au plan de ses structures, de ses contenus, de ses symboles d'identification, de son mode de valorisation que de ses rapports avec la société. Telle une prothèse greffée sur un corps étranger qui la rejette, elle sécrète des valeurs, des idées et des modes de vie qui méconnaissent la réalité environnante, l'agressent même dans une totale ignorance des langues et de la culture nationale" (1).

Cette incohérence du système éducatif entraîne une formation inadéquate des formateurs et donc de l'enseignement professé. La formation des formateurs doit prendre plus en compte les réalités socio-culturelles des Ivoiriens. Elle doit être formulée de manière à ce que les enseignants aient le bagage nécessaire et adapté pour expliquer le monde qui les entoure.

Toutes ces raisons sont aggravées par l'austérité instituée par les PAS. Dans les Pays Développés où les crédits ne sont pas maigres, existent des problèmes liés à l'éducation, *a fortiori* en Côte d'Ivoire. Carrefour social par excellence, l'école est le lieu où s'opère l'apprentissage, noeud d'interactions et de complexité; il serait donc illusoire de la concevoir sans problème. Cependant, au-delà d'un certain seuil de problèmes, l'école est déclarée en crise, en témoigne l'année scolaire 1990. Pour finir sur les éléments qui gangrènent le système éducatif, nous allons étudier le manque de valorisation de l'enseignement technique et professionnel. Pendant longtemps, il fut difficile de valoriser l'enseignement technique et la formation professionnelle. Pourtant, ce n'est pas la volonté politique qui fait défaut mais, c'est un phénomène intrinsèque des ex-colonies. En effet, il est difficile de faire accepter aux mentalités qu'il n'y a pas de sot métier et que l'administration n'est pas le seul travail gratifiant, même si l'exemple fait souvent référence à l'europpéen de la période coloniale. Le rejet de la population rend vain l'effort pour l'instauration d'une école professionnelle forte et adaptée.

L'enseignement extrascolaire nous semble être un point sur lequel le système ivoirien devrait insister plus lourdement pour répondre aux objectifs de l'éducation fondamentale pour tous. L'alternative du développement de l'éducation extrascolaire réglerait dans une certaine

(1) Cf. THIAM (I.D.) "Le Plan d'action de Jomtien et l'Afrique subsaharienne". In *Perspectives*, vol XX, n°4, 1990.

mesure le problème de l'exode rural des jeunes étudiants. Les jeunes doivent être les moteurs de la modernisation du monde rural, pas seulement agricole. L'éducation extrascolaire peut non seulement représenter un frein aux flux humains des campagnes vers les villes, mais aussi un facteur de revalorisation de l'agriculture et de la dynamique rurale dans le développement économique. Simplement, comme le dit Balla KEITA, "l'école ivoirienne apprend à haïr l'agriculture" (1). Ainsi l'école ivoirienne contribue à la marginalisation d'une frange de la jeunesse. Il est utile de savoir que la population ivoirienne est très jeune. En effet, 43 % de la population a moins de 15 ans et 31 % ont entre 15 et 34 ans (2). Cette information nous montre dans quels termes se posent l'acuité d'une réforme du système actuel pour ne pas sacrifier une autre génération.

I.3.2. L'éducation dans les DSA.

L'objectif principal de la politique de l'éducation est une meilleure répartition des dépenses (3).

L'instruction primaire est une priorité, mais elle ne doit pas empêcher le développement des structures d'accueil dans l'enseignement secondaire et supérieur. En Côte d'Ivoire, non seulement l'enseignement supérieur est gratuit et généralement subventionné par l'Etat, les étudiants reçoivent des indemnités de subsistance qui pourraient représenter près de la moitié de l'ensemble des crédits de l'enseignement supérieur (4). Selon le rapport sur le développement dans le monde en 1990, l'enseignement consacre 22 % de son budget à l'enseignement supérieur qui n'accueille que 2 % du groupe d'âge correspondant. La mauvaise qualité de l'enseignement explique dans une large mesure la faiblesse des résultats scolaires obtenus. Le gouvernement ivoirien, à l'instar de la plupart des PVD, a visé la quantité au détriment de la qualité. Le matériel pédagogique ne représente que moins de 3 % des dépenses de fonctionnement. Jusqu'aux années 80, les élèves ne disposaient d'aucun manuel. Aujourd'hui encore, l'expansion du système éducatif ne suffit pas. Les programmes nécessitent d'être

(1) Cf. p.15 in Info-Doc UNICEF 1987.

(2) Ibidem.

(3) Cf. Annexes E 1 et E 2 relatives à l'éducation en Côte d'Ivoire.

(4) Cf. Rapport sur le développement dans le monde de la BM en 1990.

améliorés, les écoles manquent de manuels, les instituteurs ont besoin d'être mieux formés, d'avoir plus de temps pour enseigner les rudiments, d'être mieux payés et d'avoir de meilleures conditions de travail, les directeurs d'écoles doivent mieux contrôler les ressources et compter davantage aux yeux de la communauté locale.

Les contraintes budgétaires inversent la tendance du nombre d'inscrits. Les taux de scolarisation commencent depuis la moitié des années 80 à décliner. Pour répondre à ces malaises, les DSA réorientent les dépenses et les structures en faveur des pauvres. La principale ressource des pauvres est leur force de travail, or, l'éducation en accroît la productivité, entraînant pour l'individu, une augmentation de son revenu. «Les relations entre la croissance économique et l'éducation semblent évidentes» (1). Cette remarque est d'autant plus vraie quand, elle s'adresse aux enseignements spécialisés. Le système éducatif ne saurait se limiter au système scolaire qui ne prend en compte que la population scolarisable. Il doit également s'intéresser à la formation de la fraction de la population d'âge scolaire que le système scolaire n'a pas pris en charge et à celle des adultes qui ne sont pas passés par le dit système (agriculteurs, artisans et autres). Prenons le cas de l'agriculture : les agriculteurs instruits sont plus ouverts sur les nouvelles techniques et les innovations. Ils peuvent en conséquence améliorer leur rendement. Toujours selon le rapport sur le développement 1990, les agriculteurs qui vont à l'école pour une durée de quatre ans pour apprendre à lire, écrire et compter, ont vu leur production augmenter de 8 % en moyenne par rapport à ceux qui n'y ont pas été.

L'efficacité de l'instruction comme arme de lutte contre la pauvreté va au-delà de la productivité du travail. L'instruction des mères fait reculer la mortalité des moins de cinq ans de 9 %. Les enfants sont en meilleure santé.

Tout pays qui veut tenir sa place au sein de l'économie mondiale a besoin d'une politique globale de l'éducation prévoyant des dépenses pour l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et technologique ainsi que la formation de cadres aptes à résoudre les problèmes qui se posent aux niveaux de l'entreprise et du social.

(1) Ibidem.

I.3.3. Education pour tous en Côte d'Ivoire:

La stratégie de l'éducation pour tous en l'an 2000 est une initiative de l'UNESCO, du PNUD, de l'UNICEF et de la BM. Son objectif est de faire disparaître de la planète l'analphabétisme pour le commencement du nouveau siècle. Cet objectif nous est communiqué par la déclaration mondiale de l'éducation pour tous qui englobe les cinq orientations suivantes. La stratégie vise à l'universalisation de l'accès et la promotion de l'équité dans l'éducation; elle met par ailleurs l'accent sur la réussite de l'apprentissage; elle cherche à améliorer le contexte de l'apprentissage; elle vise à élargir les moyens et le champ de l'éducation fondamentale et enfin, tente de renforcer le partenariat. 1990 fut une année de référence pour l'éducation. Elle fut l'année internationale de l'éducation déclarée par l'ONU et le temps fort de cette année a été la conférence mondiale de l'éducation pour tous, tenue à Jomtien en Thaïlande, du 5 au 9 Mars. Son plan d'action privilégie l'apprentissage, l'enseignement plus adapté aux besoins locaux. Ainsi, l'ONU par ses différentes antennes, s'attaque à une cause importante du chômage et de l'inefficacité du système éducatif. L'application du plan d'action favorise le renforcement du partenariat affirmé par le paragraphe 42 du plan d'action : "Satisfaire les besoins éducatifs fondamentaux constitue une responsabilité commune et universelle de l'humanité" (1). Selon I.D. THIAM, "pour la première fois dans l'histoire, l'éducation fondamentale, pour tous, apparaît comme un but accessible" (2).

Cette remarque est significative dans la mesure où l'éducation peut améliorer la sécurité, la santé, la prospérité et l'équilibre écologique et en même temps favoriser le progrès social, économique et culturel, la tolérance et la compréhension internationale.

Pour les Ivoiriens présents à la conférence de Jomtien, à l'image des Africains, les attentes s'articulaient autour de trois points essentiels : les nouvelles dimensions de l'éducation pour tous, la mobilisation des ressources et la coopération en éducation. La priorité donnée à l'instruction primaire ne signifie pas le désengagement de l'Etat pour les autres ordres de l'enseignement public. L'enseignement technique et

(1) Cf. p.7 in : *Unesco Afrique, Mars 1991.*

(2) Cf. THIAM (I.D). "Le plan d'action de Jomtien et l'Afrique Subsaharienne". In : *Perspectives, 1990.*

professionnel, ainsi que l'enseignement secondaire et supérieur, seront soutenus en fonction des besoins de l'activité économique et sociale. Etant donné que la guerre froide n'a plus lieu d'exister entre l'Est et l'Ouest, le surplus de financements nécessaire pour satisfaire les ambitieux objectifs de Jomtien pourrait provenir des dépenses d'armement consacrées jusqu'alors à la guerre froide. En effet, les ressources utilisées dans cette guerre peuvent être orientées vers le défi du développement économique. Sans partenariat, il semble difficile que la Côte d'Ivoire réponde à ses engagements de Mars 1990 de Jomtien. La volonté politique nationale sera aidée par des possibilités financières et techniques extérieures, plus substantielles que par le passé.

Comme nous l'avons déjà analysé dans l'introduction générale, l'éducation bénéficie d'un statut particulier. Nous sommes dans un monde où la valeur de chaque individu est déterminée par le savoir dont il est doté. Eu égard à la configuration actuelle des télécommunications, le savoir est devenu un élément dynamique du pouvoir. C'est à l'école que le mariage difficile du moderne et du traditionnel s'opère. Leurs relations sont de nature plutôt conflictuelle et se traduisent par des incohérences et des dysfonctionnements au sein de la société. La société moderne engendre une civilisation écrite, alors que la société traditionnelle génère une civilisation orale dont l'apprentissage exige d'autres codes, une autre logique. Outil de domination et clé de la compréhension et de l'adaptation à notre environnement, l'éducation fait l'objet d'un paradoxe évident. Sa place stratégique dans le fonctionnement de la civilisation écrite incite tous les hommes d'Etat actuels à concentrer leurs efforts à sa plus large diffusion. Cependant, sa forme actuelle héritée de la colonisation n'est pas adaptée aux réalités socio-culturelles, et du coup, prend la forme de la matrice de l'acculturation (1). L'acculturation est déstabilisatrice parce que la logique du système ne répond pas à ses fondements, à l'image de la greffe qui gêne le corps qu'elle intègre. Il est illusoire de concevoir une société manichéenne composée de la rigueur scientifique et de la superstition des sociétés traditionnelles. L'illusion réside dans le fait de l'exclusivisme inhérent à chaque légitimité qui se veut suprême par rapport aux autres. La civilisation occidentale n'est pas plus égocentrique

(1) Cf. MEMMI (A.), *Portrait du colonisé*, 1973.

Cf. également DIOP (C.A.), *Nations nègres et culture*, Tomes 1 et 2, 1979.

qu'une autre. Elle domine le monde actuellement, et comme toutes les civilisations brillantes, elle cherche à s'étendre pour des raisons évidentes de survie et de suprématie.

La tâche est ardue mais les bonnes volontés sont au travail. Nous pensons en particulier aux ONG nationales et internationales qui manifestent la solidarité des peuples du monde entier. Nous faisons également allusion aux organismes internationaux, dont un financement plus important leur permet de lancer des programmes de plus grande envergure, à l'image de "l'éducation pour tous en l'an 2000".

I.4. La réinsertion des licenciés des PAS.

Les PAS ont eu un impact néfaste sur les personnes ayant perdu leur emploi dans le processus de liquidation et de fermeture des entreprises publiques non viables. Les DSA et les PAS ont, avec la coopération de la CCCE et de la BAD institué des programmes de réinsertion dans le secteur privé des licenciés et des jeunes chômeurs. Ce programme utilise les moyens d'action suivants :

- . Le paiement d'indemnités et/ou une aide pour l'insertion dans le secteur privé.
- . La création d'emplois dans le cadre de la restructuration de l'infrastructure urbaine et rurale.
- . La création d'une structure de promotion du secteur privé et petites et moyennes entreprises. Cette mesure reçoit l'appui du PNUD. Sa fonction consiste à aider les investisseurs privés à identifier, préparer et réaliser de nouveaux projets. Ce service s'adresse en particulier aux jeunes chômeurs et aux licenciés de la fonction publique. Elle sera accompagnée par une simplification des procédures administratives et réglementaires, ainsi que de la révision du code des investissements.

Chapitre II

Bilan et perspectives.

Ainsi, nous venons d'analyser le système social ivoirien au travers de la santé, la nutrition et l'éducation. Les DSA sont appliquées en Côte d'Ivoire depuis 1987, de ce fait nous allons dans ce chapitre faire un bilan de cette nouvelle expérience de la coopération internationale. Ensuite, nous ferons état de la coopération internationale, nous verrons si elle est peut être remplacée par la coopération SUD/SUD et dans quelles mesures. La coopération SUD/SUD sera analysée par des exemples édifiants comme l'ONG Environnement et Développement dans le Tiers Monde (ENDA TM). Avant de conclure, nous verrons les perspectives qui s'offrent à l'endettement international.

II.1. Le bilan des DSA en Côte d'Ivoire.

Les DSA sont un processus de moyen et long termes. Implantées en 1987 en Côte d'Ivoire, il est encore prématuré d'en évaluer les incidences exactes. Cependant, quelques leçons semblent se dégager de cette nouvelle expérience de la BM. En 1990, la Banque a consacré son Rapport sur le développement dans le monde à la pauvreté. La conclusion principale du rapport est que pour faire reculer la pauvreté, la stratégie la plus efficace comprend deux volets. Tout d'abord, la BM suggère de créer des activités rémunératrices pour les pauvres, grâce à un modèle de croissance tournée vers l'utilisation importante de la main-d'oeuvre. Ensuite, elle propose une amélioration des conditions de vie des pauvres. Il faut compléter cette stratégie par des transferts et des dispositifs de sécurité. L'intervention de l'Etat est déterminante pour l'amélioration des conditions sociales. L'Etat doit veiller à une politique de mise à disposition des services sociaux et à l'installation des infrastructures indispensables au recul de la pauvreté. En d'autres termes, l'Etat doit concentrer ses efforts dans l'investissement du capital humain. Il n'est pas question d'un arbitrage entre la stratégie de lutte contre la pauvreté et la stratégie de croissance économique. Le

développement du capital humain des pauvres, la promotion d'un modèle de croissance performant à forte densité de main-d'oeuvre et l'amélioration des niveaux de revenus sont complémentaires. Cette orientation de la stratégie de lutte contre la pauvreté peut engendrer une situation conflictuelle avec les privilégiés du système social. A la question *La pauvreté a-t-elle reculé ?*, nous ne pouvons pas réellement répondre positivement, puisque toutes les prévisions sont alarmistes à propos de l'Afrique Subsaharienne (1). L'explosion de la croissance démographique, combinée à l'impasse dans laquelle se trouvent les hommes politiques, a entraîné une diminution du taux de pauvreté en Côte d'Ivoire, sans avoir pu influencer l'incidence de la pauvreté vers la baisse. Le taux de mortalité infantile a baissé de manière sensible mais reste toutefois relativement élevé.

II.2. Quel est l'avenir de la coopération internationale ?

Tout au long de cette étude, il a été question de coopération internationale. Dans ce chapitre, nous allons faire le point sur la coopération internationale en matière de santé. Nous étudierons enfin les perspectives de la coopération internationale au niveau social.

Le bilan de la coopération est plutôt négatif à en croire les analyses de la Caisse Centrale de Coopération Economique -CCCE -. La CCCE note que l'organisation des services de santé n'est pas au point. Les structures hospitalières ivoiriennes sont non seulement insuffisantes, mais elles nécessitent des coûts de fonctionnement qui dépassent largement le budget national (2). Toujours selon la CCCE, l'idée de base est que les services de santé doivent être hiérarchisés sans causer de rupture dans l'échelle des soins. Cet objectif demande une meilleure organisation et une meilleure gestion sans lesquelles l'efficacité des services sanitaires ne peut être améliorée. Un tel objectif exige un besoin de financement supplémentaire (3). Une infime partie de ce financement est apportée par les ONG. Elles apportent surtout leur disponibilité, leur écoute et leur coopération sur le terrain. Diverses ONG, telles que Médecins du monde,

(1) Cf. Annexes G1 et G2. Prévisions des indicateurs sociaux.

(2) Cf. *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, N°2277 du 30 Juin 1989.

(3) *Ibidem*, p.1955.

Médecins sans frontières, Medicus mundi, la mission Bioforce développement, Family care international, interviennent en matière de santé, en vue de répondre aux exigences des PVD (1). Medicus mundi est la branche française d'une ONG internationale regroupant des associations de huit pays d'Europe. Créée en 1963, l'Organisation Internationale de Coopération pour la Santé -OICS- a pour but de promouvoir la santé corrélativement avec les objectifs de l'OMS.

Medicus mundi bénéficie du concours financier de fondations et d'associations diverses, du ministère français de la coopération, du secrétariat de la jeunesse et aux sports et de la commission de la Communauté Européenne. Elle agit dans le domaine de la formation des agents de santé, la décentralisation des prestations, l'éducation sanitaire, l'utilisation des médicaments essentiels. Le cadre de référence de son action est l'OMS. Medicus mundi publie un bulletin, *Objectif 2000*, et en collaboration, la revue *Développement et Santé*. Toutes les deux sont des publications à l'intention du personnel sanitaire des pays tropicaux. La Côte d'Ivoire est une partie importante du champ d'action de Medicus mundi (2).

La coopération internationale est aujourd'hui plus déployée que jamais. L'opinion internationale est sensible au problème de la pauvreté et ne tolère plus cet état de fait. Ainsi, la coopération bénéficie d'un réseau complexe lui permettant d'intervenir dans toute l'étendue de l'espace social ivoirien. Pour le financement des nouvelles orientations de la coopération, la communauté internationale, les gouvernants et les ONG joignent leurs efforts pour rendre actives les trois nouvelles sources de financement qui viennent renforcer celles déjà existantes (3). La première source est la réorientation des dépenses militaires dans le développement et le secteur social. La deuxième est d'inciter les pays à s'insérer dans une dynamique communautaire régionale pour les services sociaux essentiels. Enfin, la communauté internationale propose que soient impliqués les

(1) Selon Aubrey WILLIAMS, les ONG sont des personnes morales à but non lucratif dont les activités sont généralement dirigées vers les PVD et visent à défendre les intérêts des pauvres, à protéger l'environnement (à l'image des "RACINES DU FUTUR", conférence mondiale des ONG dans le cadre du sommet de la terre de 1992. Cette conférence s'est tenue à Paris du 17 au 20 Décembre 1991.). Aubrey WILLIAMS travaille à la division des relations économiques internationales de la BM, il est responsable de la coopération avec les ONG.

(2) Ibidem. p. 1956.

(3) Cf. Annexe B4. La dette de la Côte d'Ivoire et l'APD reçue.

utilisateurs des services de santé par leur participation aux frais (1).

Vus l'ampleur et les ravages du SIDA, une mention spéciale lui est faite. La Côte d'Ivoire est dotée d'un dispositif national de lutte contre le sida. Cependant, l'ampleur de ce nouveau fléau mondial nous incite à l'analyser au niveau mondial. L'OMS, en collaboration avec le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP, l'UNESCO, la BM et la CEE, a mis en oeuvre une stratégie globale de lutte contre le sida. Il faut signaler que les organismes internationaux travaillent avec l'implication des ONG dans la prévention et le traitement du sida. Le programme de lutte est chargé d'assurer la direction et la coordination, sur le plan mondial, des activités de prévention et de lutte contre le sida. Le programme est basé sur l'élaboration et la mise en application d'une stratégie. Les trois objectifs principaux visés par la stratégie globale de lutte contre le sida concernent la prévention de l'infection par le Virus d'Immuno-déficience Humaine - HIV-, la réduction de l'impact personnel et social du HIV/SIDA et l'unification des activités nationales et internationales de lutte contre le sida. Cette stratégie est une réponse à ce fléau de taille, qui touche actuellement près de 700.000 individus dans le monde (2). Depuis 1988, le 1^{er} décembre est proclamé la journée mondiale du SIDA par l'ONU.

Les perspectives de la coopération internationale sont diverses et ambitieuses. Nous allons citer celles qui nous semblent les plus significatives. Le but poursuivi par le partenariat des acteurs de la coopération est de permettre à toute l'humanité d'accéder à un niveau de vie et un environnement quelque peu décents. Le partenariat est un processus d'union qui accroît de ce fait l'impact des interventions. Cette orientation débouche sur la valorisation de la contribution des communautés locales pour lesquelles les plans d'aide et de restructuration sont conçus et appliqués. Car n'oublions pas que la coopération n'est justifiée que si elle vise d'une part à satisfaire les besoins des ayants droit et de l'autre à respecter les règles mondiales d'éthique et d'intégrité. Pour cela, la démocratie participative est vivement souhaitée. La perspective de

(1) Les nouvelles sources de financement ont été déjà développées dans les chapitres II.1 (la santé) et III.1. (le bilan des DSA en Côte d'Ivoire). Selon le *Rapport sur le développement dans le monde en 1990 de la BM*, il suffirait que les pays membres de l'OTAN réduisent de 10 % leurs dépenses militaires pour que l'aide publique au développement double.

(2) Selon les statistiques de l'OMS, en 1986, 50.000 cas de sida sont recensés ; ce chiffre va passer à 200.000 à la fin 1989. Cf. p.12 in : *Mieux connaître l'OMS*, 1990.

Cf. aussi *Action contre le SIDA*, 1991.

la démocratie participative nous conduit à nous demander où en est la coopération SUD/SUD.

II.3. Où en est la coopération SUD/SUD ? Est-elle complémentaire à la coopération internationale ?

Pour répondre à ces questions, nous allons analyser la coopération SUD/SUD naissante sur l'exemple d'ENDA-TM.

Environnement et Développement du Tiers Monde est une organisation internationale à caractère associatif et à but non lucratif (1). Son siège est à Dakar (Sénégal), elle est dotée d'antennes au Zimbabwe, au Maroc, en Inde, en Europe, en Bolivie, en Colombie et à Santo Domingo. Elle a aussi développé un réseau de bureaux à travers le Tiers Monde et entre autres à Abidjan.

ENDA-TM agit avec les groupes de base à partir de leurs besoins et de leurs objectifs. Elle appuie la recherche d'un développement alternatif à tous les niveaux et les types de formation qui le rendront possibles. Elle contribue à l'engagement des intellectuels et des cadres dans la définition et la mise en oeuvre d'un développement au service du plus grand nombre.

Pour atteindre ses objectifs, ENDA-TM s'attaque à des questions cruciales telles que l'environnement, l'emploi, la culture, l'articulation administrative, les technologies combinées -qui font appel aux technologies anciennes et modernes du monde industriel-, la communication et l'éducation pour le développement. Pour cela, elle cherche notamment à dynamiser les échanges dans les quartiers et les villages, la création de structures d'accueil pour les jeunes. Elle favorise la concertation sur les actions à entreprendre, la lutte contre les modes de production, de consommation et de styles de vie importés, en confortant les peuples démunis dans leurs habitudes culturelles.

Dans cette kyrielle de problèmes à combattre, ENDA-TM travaille en collaboration avec d'autres ONG et des organismes gouvernementaux et intergouvernementaux. En coopération avec UNDUGU Society, l'UNESCO et l'UNICEF, ENDA-TM a organisé, dans le cadre de son projet éducation, un Programme Régional de Formation -PRF- du 4 au 23 février

(1) Cf. p.20 in : Lettre de la rue, n°7 de janvier 1991.

1991 à Dakar. Le programme a effectué ses travaux de préparation à Abidjan puis à Cotonou. "Les objectifs généraux du programme sont de renforcer les capacités existantes dans la région par l'impulsion d'une dynamique de formation, de conseil et d'évaluation qui permettent aux diverses actions en cours ou en devenir de progresser" (1). La session sera axée sur l'éducateur et l'animateur urbain, sur son action, dans le cadre institutionnel au sein duquel il évolue, et sur les stratégies d'approche envers les enfants, l'Etat et la communauté. L'animation socio-culturelle est une constante de toute société qui tend à se moderniser et à donner à la femme la place qui est sienne dans le développement économique et social. En effet, quand les femmes vont entrer dans la vie productive, il faudra des structures d'accueil pour les enfants, hors des plages-horaires de l'école (mercredi, samedi après-midi et vacances scolaires). Toujours dans le cadre d'une coopération régionale, ENDA-TM initie l'ouverture des bureaux d'écoute des enfants et adolescents en difficulté. A Abidjan, trois bureaux ont été ouverts en janvier 1991 dans les communes de Abobo, Koumassi et Port-Bouet.

Au niveau de la santé, l'action d'ENDA-TM est aussi diverse qu'au niveau de l'éducation et de la formation. Elle publie des ouvrages illustratifs, simples et pratiques sur l'initiation à tous aux premiers soins sanitaires. Les publications vont de Les versets coraniques et hadith pour la santé populaire à Là où il n'y a pas de médecin. Ces ouvrages visent à toucher toutes les couches de la population, du moment qu'elles sont alphabétisées. Ils sont diffusés en langues nationales, ainsi qu'en arabe et français.

Les expériences nationales et régionales des ONG, en Afrique et précisément en Côte d'Ivoire, remontent à une date récente (décennie 80 pour la plupart). Il est assez prématuré de procéder à un bilan objectif sur leur compte. Cependant, elles sont à favoriser et à renforcer pour deux raisons. La première prend forme dans la volonté populaire de combattre les maux qui s'attaquent à sa société. Cette volonté traduit la prise de conscience de la jeunesse sur la nécessité d'une organisation supranationale pour régler certains problèmes existentiels. Les budgets nationaux africains ne sont pas encore suffisamment importants pour

(1) Cf. p.5 in : Lettre de la rue N°7 de Janvier 1991.

prendre en charge un système social en mutation, dont les coûts s'élèvent très haut. La seconde raison pour laquelle les ONG sont à renforcer réside dans la diversité d'approche qu'elles offrent à la coopération. En essayant par tous les moyens d'informer l'opinion sur les questions essentielles - éducation, santé et nutrition -, elles complètent toute la panoplie des actions des ONG et organismes internationaux. L'originalité de leur démarche est le fait de l'utilisation des différentes langues pour toucher toute l'opinion nationale. Loin de s'opposer aux objectifs de la coopération internationale, la coopération SUD/SUD est en train de la compléter. La complémentarité de la coopération SUD/SUD et internationale réside dans le fait qu'elles occupent plus pleinement toute l'étendue de l'espace social. Le but de la coopération n'est-il pas de permettre aux démunis et aux pauvres de se pourvoir ?

Il est plus que probable que les pouvoirs publics, les ONG et la communauté internationale du développement continueront à avancer sur le chemin malaisé de la coopération. Ils s'efforceront de poursuivre leur dialogue en vue de définir les moyens les plus efficaces par lesquels l'aide au développement peut être fournie effectivement.

II.4. L'endettement international.

Selon le rapport de la BM sur le développement dans le monde, la dette extérieure à long terme de la Côte d'Ivoire se monte à 8088 millions de dollars en 1988. Selon ce même rapport, le montant de l'APD en 1988 est de 439 millions de dollars (1). Nous savons par ailleurs que les recettes publiques de la Côte d'Ivoire ne sont pas en mesure actuellement de faire face aux engagements internationaux vis-à-vis des créanciers. Globalement, la Côte d'Ivoire se trouve dans une situation de déficits qui, comme nous l'avons vu, sont plutôt d'ordre structurels. Pour de nombreux analystes, la stratégie de la dette a pour but de faciliter le retour des pays débiteurs à un accès normal et non contraint aux marchés financiers internationaux. Selon S. FISCHER et I. HUSAIN, "la stratégie actuelle de la dette repose sur trois facteurs : un environnement économique international, un effort énergique et soutenu de la part des pays endettés, et des flux adéquats de financement extérieur. La combinaison de ces

(1) Cf. Annexe B4 La dette de la Côte d'Ivoire et l'APD reçue.

trois éléments essentiels permettra de préparer le terrain pour le rétablissement d'une croissance économique durable" (1). Cette stratégie proposée par les bailleurs de fonds vise en dernier ressort à atteindre la croissance des PVD. Les Pays industrialisés ont le devoir de veiller à un environnement économique international favorable à l'ensemble de la communauté internationale. En effet, afin que les PVD restent des partenaires et non des assistés, le problème de la dette doit être résolu avant toute stratégie de développement durable. Il est illusoire de penser à un développement économique durable alors que, non seulement les économies en développement vivent "sur le dos" de l'extérieur mais, les orientations des politiques économiques ne viennent pas de l'analyse nationale de la situation sociale, économique et politique. Cette critique de l'inexistence de politiques nationales adéquates ne s'attaque pas seulement aux bailleurs de fonds mais aussi aux gouvernements qui les appliquent. De rééchelonnement en rééchelonnement, l'encours de la dette va s'aggrandissant alors que les pauvres voient rarement les utilisations de cet endettement qu'ils ont à supporter lourdement (2). Ce n'est pas la coopération qui est ici mise en cause mais les orientations qu'elle prend et le fardeau qu'elle fait supporter aux pauvres sans qu'ils aient jamais bénéficié d'un quelconque avantage aussi bien économique que social. La détermination actuelle, l'accroissement de financement proposés par la communauté internationale et une ouverture sur des politiques alternatives devraient nous conduire en la croyance de l'avenir des PVD. L'élément dynamique de cet espoir repose sur la prise de conscience des peuples de leurs problèmes de développement.

(1) Cf à ce sujet Finances et Développement de Juin 1990.

(2) L'annexe B4 nous montre que la dette extérieure totale de la Côte d'Ivoire s'est multipliée par 31,59 en l'espace de 20 ans, passant de 256 en 1970 à 8088 millions de dollars en 1988.

CONCLUSION GENERALE

La Côte d'Ivoire des années 60 et 70 était considérée comme l'exemple à suivre par ses voisins. On parlait alors du miracle ivoirien pour beaucoup de raisons objectives. La Côte d'Ivoire bénéficiait de beaucoup d'atouts naturels, un climat favorable permettait une activité agricole diversifiée. Une variété de cultures d'exportation café, cacao, coton, hévéa, caoutchouc et beaucoup d'autres cultures fruitières ont été la source des recettes publiques et privées. L'application d'un capitalisme à l'africaine, tiré du modèle français. L'incalculable apport de la BM durant les années 70 dans le processus d'élargissement de la politique d'exportation de matières premières.

Selon M. PENOUIL, "Le modèle de développement de la Côte d'Ivoire est surtout l'illustration d'un grand empirisme de la mise en oeuvre des stratégies " (1). Qualifiée d'économie capitaliste, la Côte d'Ivoire s'est hissée au rang du 5^{ème} PNB africain avec la flambée des cours de produits agricoles. Contrairement aux débats qu'il a suscité, le développement ivoirien n'a pas connu de miracle, puisque le pays est actuellement sous l'emprise d'une crise sans précédent (2). L'exemple ivoirien pose les complexités et les ambiguïtés du développement économique. Il est un processus discontinu difficile à atteindre de manière satisfaisante, en en croire le nombre de pays dans le monde à avoir atteint ce que les économistes du développement appellent la croissance.

Les recettes d'exportation n'ont pas suffi à elles seules à supporter le poids des "erreurs" de politique économique et de la dette. La croissance économique a été particulièrement forte et régulière selon M. PENOUIL (3). Mais nous pouvons nous poser la question de savoir si cette croissance a-t-elle bénéficié à la population. Les PAS intervenus en 1981 et les DSA en 1987 nous ont apporté une réponse négative.

Etre endetté n'est pas négatif en soi si l'endettement reste dans des proportions supportables par l'économie sans causer de dommages à la

(1) Cf. p.224 PENOUIL (M.). "La Côte d'Ivoire : l'Afrique "heureuse" ?" in *Tiers MOndes : controverses et réalités*, 1987.

(2) Selon la définition du Larousse classique, le miracle est un effet dont la cause ou le processus échappe à la raison de l'homme.

(3) Ibidem.

population. Avec un encours de la dette correspondant à 135 % en 1988, le miracle ivoirien est très loin dans les souvenirs.

Les PAS sont utilisés depuis 1981 pour renverser la tendance en Côte d'Ivoire. En gestion, la dette ne témoigne pas systématiquement d'une économie malade. Elle représente une poche d'oxygène lorsqu'elle n'atteint pas un certain seuil. Il est difficile de déterminer ce seuil de manière générale puisqu'il se fonde sur les possibilités et la capacité d'adaptation de chaque pays. La dette permet aux pays de financer aujourd'hui ce qu'ils ne pourraient acquérir si ce mécanisme n'existait pas. Ainsi, nous voyons que la dette est à manier avec précaution. Elle n'est pas une source intarissable comme l'ont pensé les responsables des PVD. Cette tâche de maîtrise de la dette peut s'avérer très délicate. En effet, le piège de la dette réside dans le fait qu'elle offre une certaine facilité aux débiteurs. Cependant, la situation est aisément compréhensible, si l'on sait que les créanciers ont prêté à des conditions très favorables. Ces conditions n'ont pas toujours tenu compte de la crédibilité des débiteurs. La Côte d'Ivoire est une exception à cette règle, dans le sens où, au moment de l'explosion des transferts des flux de capitaux (fin des années 70 correspondant à la flambée du prix du pétrole et des produits agricoles), elle ne présentait pas de risques de non solvabilité. Cette affirmation, qui a été le point de vue courant, mérite d'être vérifiée. En effet, il semble paradoxal qu'une économie solvable dans la décennie 70, tombe soudain dans une situation de cessation de paiement. Une analyse approfondie du système économique ivoirien à la fin des années 70 ne semble pas avoir été opérée. Nous pensons donc que la responsabilité du phénomène de l'endettement international est partagée entre les débiteurs et les créanciers. Il faut cependant signaler que la situation économique internationale est aussi tombée en crise à la fin des années 70, de manière imprévisible. La rapidité des événements (baisse des cours mondiaux des produits agricoles, faillite des politiques de développement économique, système monétaire international en crise, flambée du dollar, flambée du prix du pétrole, ...) n'a pas permis aux différentes parties de se prémunir.

C'est dans cette atmosphère complexe et paradoxale que la Côte d'Ivoire se voit instaurer des PAS. Au début, les PAS se voulaient passagers, ignorant les fondements de la réalité de la crise du système ivoirien. Dans leur globalité, les PAS ont cherché à réduire les

déséquilibres de l'économie ivoirienne.

Pour ce faire, la BM et le FMI n'ont proposé qu'une coupe sévère dans les dépenses publiques ainsi qu'une libéralisation de l'économie. En définissant les grandes orientations de l'économie ivoirienne, les PAS se sont, de manière subtile, substitués aux politiques classiques de développement. Rappelons brièvement qu'une politique de développement est une organisation d'objectifs à atteindre et de moyens à mettre en oeuvre pour arriver à la croissance économique.

Les PAS (1981,1983,1986) ont eu divers objectifs qui couvraient l'ensemble des secteurs économiques. En raison de notre préoccupation, à savoir les Dimensions Sociales de l'Ajustement, nous nous sommes limités dans cette étude aux objectifs sociaux.

Hormis la politique agricole, les PAS ne sont intervenus de manière directe que dans le secteur du logement. Cette intervention s'est apparemment opérée à l'encontre des besoins de la population. Dans la deuxième famille des PAS, le gouvernement ivoirien et les bailleurs de fonds ne se sont prononcés sur le logement qu'en termes de désengagement. Le milieu rural a été, tout au long de la décennie 80, une priorité des PAS. Ceci n'est pas surprenant puisque la Côte d'Ivoire tire l'essentiel de ses recettes de l'agriculture. Cette orientation des PAS est bienvenue en Côte d'Ivoire puisque la majorité des pauvres vivent en zone rurale. Dans cette mesure, nous considérons la politique du développement agricole comme sociale. Parmi les 30 % de pauvres en Côte d'Ivoire, 60 % vivent en milieu rural (1). L'importance de la pauvreté en milieu rural témoigne de l'insuffisance des incitations et politiques agricoles mais aussi de leur urgence. La reconduite des PAS qui se voulaient passagers est un premier signe, soit de la non satisfaction des objectifs visés, soit d'un manque de maîtrise de la situation de la part des gouvernants et des bailleurs de fonds. Les statistiques relatives aux indicateurs sociaux attestent d'une propagation de la crise et de ses effets d'ici l'an 2000.

Les mécontentements de la population ivoirienne exprimés lors de la "marche du cacao" en mars 1989 et lors des soulèvements sociaux de février et mars 1990, "l'année blanche" universitaire sont autant de

(1) Cf. p.26 in : KANBUR (R). La pauvreté et les Dimensions Sociales de l'Ajustement Structurel en Côte d'Ivoire. 1990. Ce chiffre est tiré du tableau des caractéristiques de l'échantillon de la LSMS et Cf. également Annexe C1.

réponses à la question de la réussite des PAS.

Cet état de fait ne laisse pas la communauté internationale indifférente. Pour protéger les plus vulnérables parmi les Ivoiriens, le PNUD et la BM ont mis en oeuvre le complément des PAS. Les Dimensions Sociales de l'Ajustement Structurel ne sont pas un palliatif aux erreurs des PAS mais doivent être considérées comme formant une globalité avec eux. En considérant l'intervention comme globale, nous voyons que la coopération internationale s'efforce de trouver des solutions aux problèmes auxquels les PVD sont confrontés.

Apparues en 1987, les DSA se sont fixées des objectifs en vue d'inciter les pauvres à participer à la croissance économique. Non seulement ces derniers doivent être protégés à l'avenir, mais à terme, de substantiels investissements susceptibles de développer leur productivité devraient être consentis. Les objectifs des DSA concernent la santé, la nutrition et l'éducation. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement et les bailleurs de fonds tentent d'introduire une dynamique de consommateur chez les pauvres. Dans leur application actuelle, les politiques de lutte contre la pauvreté sont assez proches de la charité institutionnalisée. Ne proposant pas de véritables opportunités aux pauvres, les DSA se voient quelque peu discréditées.

Ainsi, elle n'ont pas réussi à faire reculer l'incidence de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Il est, certes, prématuré d'en évaluer les retombées, mais les projections de la Banque Mondiale sur l'an 2000 sont plus qu'alarmistes (1). Le Rapport sur le développement dans le monde 1990 laisse d'ores et déjà entendre que les DSA auront du mal à faire renverser la tendance actuelle de la pauvreté en Afrique Subsaharienne.

Les DSA sont un programme du PNUD, de la BM et de la BAD, mais elles ne représentent pas les seules actions des organismes internationaux pour lutter contre la malnutrition, les maladies et l'alphabétisation. En effet, des programmes, soit antérieurs, soit postérieurs aux DSA sont déployés pour lutter contre la pauvreté dans le monde. Des projets comme "l'éducation pour tous" et "la santé pour tous" sont autant d'initiatives que l'ONU, par ses diverses antennes cherche à assurer. L'an 2000 est une date clé puisqu'il marque pour ces derniers le

(1) Cf. Annexe G2. La projection jusqu'à l'an 2000 des indicateurs sociaux et rapport sur le développement en 1990 intitulé LA PAUVRETE.

recul sinon la fin de l'analphabétisme, la malnutrition, la faim dans le monde, les maladies infectieuses et parasitaires. Le défi est de taille si l'on sait que les prévisions de la BM sur la pauvreté sont de 30 % des pauvres en Afrique Subsaharienne alors qu'il n'était que de 16 % en 1985 (1).

Dans cette armada pour la lutte contre la pauvreté, il est intéressant de noter le regain de dynamisme et d'efficacité des ONG. Les ONG internationales et nationales du NORD sont reconnues depuis les années 80, hormis, dans le milieu du développement, car elles se sont longtemps occupées des urgences, à savoir tremblement de terre, guerre civile, etc, ... La nouveauté réside dans l'apparition des ONG nationales et régionales du SUD. Elles sont plus proches des réalités sociales et peuvent de ce fait inciter un bénéfice dans le partenariat qui est en ce moment à l'ordre du jour.

Cet échec relatif de la lutte contre la pauvreté en Afrique Subsaharienne est, certes, lié à la forte démographie qui y prévaut, mais également au manque d'adaptation des politiques aux réalités socio-culturelles. En effet, l'importance de la culture est valorisée par la vision linéaire du processus de développement économique. Les théories de développement économiques ont pour la plupart une approche évolutionniste. De ce fait elles voient toutes les sociétés faire le même parcours pour accéder à la croissance. Cette démarche gomme sans le vouloir un certain nombre de réalités, dont la prise en compte est nécessaire pour la pose des jalons du développement économique. L'étude du système de santé ivoirien a été une pertinente illustration de ce propos. Il ne s'agit pas de se placer en défense contre les recommandations extérieures en refusant tout en bloc, mais d'échanger équitablement dans le but de faire reculer la pauvreté. Une compréhension des phénomènes économiques par des outils mieux adaptés aux réalités africaines que les outils classiques que nous venons d'évoquer, constituerait un apport inestimable à la science économique et à la compréhension de l'humanité en devenir.

(1) Cf. p.6 du Rapport sur le développement dans le monde, 1990.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACP-CE. Le courrier ACP-CE. N° 123, Sept.-Oct. 1990. Bruxelles : 1990.

Afrique Annales. N° 4. Lyon : Afrique Annales, Avril-Mai-Juin 1991.

Association de la Maison de l'Afrique. Dossier Côte d'Ivoire. Paris : EDIAFRIC-IC, 1989.

AUJOULAT (P.L). Santé et développement en Afrique. Paris : Armand Colin, 1969.

ANTOINE (J). Le sondage, outil du marketing. Paris : Dunod Bordas, 1981.

Banque Mondiale. L'Afrique Subsaharienne : De la crise à la croissance durable; étude prospective à long terme. Washington D.C. : Banque Mondiale, 1989.

Banque Mondiale. Rapport annuel de la Banque Mondiale. Washington D.C. : BM, 1990.

Banque Mondiale. Rapport annuel de la Banque Mondiale. Washington D.C. : BM, 1991.

Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde. Washington D.C. : BM, 1981.

Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde. Washington D.C. : BM, 1988.

Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde. Washington D.C. : BM, 1990.

Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde. Washington D.C. : BM, 1991.

Banque Mondiale. Rapport sur l'éducation en Afrique. Washington D.C. : BM, 1988.

BELANGER (M). Les institutions économiques internationales. Paris : Economica, 1985.

BERNARD (C), BERTHELEMY (J.C), NHA (N.T). Compte rendu de la séance N°12 du séminaire d'initiation à la recherche, DEA Economie du développement. Université de Paris I, 1990-91.

BLARDONE (G). Le Fonds Monétaire International, l'ajustement et les coûts de l'homme. Paris : éditions de l'Epargne, 1990.

BOURGUINAT (H) et al. La crise de l'endettement international. Paris : Economica, 1986.

CHINUA ACHEBE. Le monde s'effondre. Paris : Présence Africaine, 1972.

CONTAMIN (B), FAURE (Y.A). La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire. L'histoire d'un ajustement interne. Paris : Karthala-ORSTOM, 1990.

CORNIA (G.A), JOLLY (R), STEWART (F). L'ajustement à visage humain : protéger les groupes vulnérables. Paris : UNICEF et Economica, 1985.

COURTHEOUX (J.P). Financement du développement, Cours de DEA Développement et Civilisation. Université Paris II, 1990-91.

DIOP (C.A). Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique Noire. Paris : Présence Africaine, 1974 pour la deuxième édition.

DIOP (C.A). Nations nègres et culture. Paris : Présence Africaine, 1979

pour la 3^{ème} édition.

Direction de la Statistique. Enquête permanente auprès des ménages : résultats provisoires, durée d'enquête 1985. Abidjan, 1986.

DURUFLE (G). L'ajustement structurel en Afrique Subsaharienne : Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar. Paris : Karthala, 1988.

ENDA-TM. Environnement Africain. Cahiers d'étude du milieu et d'aménagement du territoire, N°25, 26, 27, 28, Vol.VII, 1, 2, 3, 4. Dakar : ENDA-TM, 1989.

ENDA-TM. Lettre de la rue, N°7. Dakar : ENDA-TM, Jeunesse-Action, Janvier 1991.

ENDA-TM et AHRTAG. Action contre le SIDA, Bulletin d'échange d'expériences et d'informations pour la lutte contre le SIDA, N°10. Dakar : ENDA-TM, Oct. 1991.

Fonds Monétaire International et Banque Mondiale. Finances et développement. Publication trimestrielle du FMI et de la Banque Mondiale. Numéros de Juin, Sept., Déc. 1978, Juin et Sept. 1979, et de Mars, Juin, Sept., Déc. pour les années 1989, 1990 et 1991. Washington D.C. : FMI, BM.

Fonds Monétaire International. "Perspectives de l'économie mondiale"; étude effectuée par les services du FMI dans la série Etudes économiques et financières. Washington D.C. : FMI, Oct.1990.

FOSTER (J), GREER (J), THORBECKE (E). A class of decomposable poverty measures. Washington : Econometrica, 1984.

FREUD (C). Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement. Paris : Karthala, 1988.

GABAS (J.J). L'aide contre le développement ? Paris : Economica, 1988.

GAGEY (F). Comprendre l'économie africaine. Paris : Harmattan, 1985.

GEMDEV. "L'avenir des Tiers-Mondes, AFRIQUE", N°17 in : Cahiers du GEMDEV. Paris : GEMDEV, Juin 1990.

GIRI (J), GABAS (J.J). "Quelle place pour la coopération internationale ?", p.379-391 in : Tiers Mondes : Controverses et réalités / sous la direction de BRUNEL (S). Paris : Economica, 1987.

GLEWWE (P). The distribution of welfare in the Republic of Côte d'Ivoire, Living Standard Measurement Study working papers, N°29. Washington D.C. : World Bank, 1986.

GRELLET (G). Structures et stratégies de développement. Paris : P.U.F. Thémis, 1986.

GROOTAERT (C), KANBUR (R). Policy-oriented Analysis of Poverty and the Social Dimensions of Structural Adjustment. Washington : World Bank, 1990.

GUILLAUMONT (P). Croissance, ajustement, les problèmes de l'Afrique de l'Ouest. Paris : Economica, 1985.

HALLAK (J). Investir dans l'avenir, définir les priorités de l'éducation dans le monde en développement. Paris : UNESCO, IIEP, Harmattan, 1990.

HUGUES (M). La stratégie des cibles, Médias et messages. Paris : Robert Laffont, 1974.

JAMAL (V). "Bien comprendre la crise africaine", p.737-764 in : Revue internationale du travail, Vol.127, N°6. Genève : Bureau International du Travail, 1988.

JEAN (F). "Les conventions de LOME : un accord exemplaire ?", p.396-398

in : Tiers Mondes : Controverses et réalités / sous la direction de BRUNEL (S). Paris : Economica, 1987.

Jeune Afrique économie, N°120, Paris, Juin 1989.

Journal Officiel de la République de la Côte d'Ivoire, n°50. Abidjan : Imprimerie Nationale, 21 Nov. 1977.

KANBUR (R). La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement culturel en Côte d'Ivoire. Washington D.C. : Banque Mondiale, 1990.

KANBUR (R). "The measurement and decomposition of inequality and poverty" in : VAN DER PLOEG (F). Mathematical Methods in Economics. London : John Wiley and Sons, 1984.

L'HERITEAU (M.F). Le Fonds Monétaire International et les pays du Tiers-Monde. Paris : IEDES PUF, 1986.

L'HERITEAU (M.F). Le FMI et les pays soumis à l'ajustement... Evolution récente et perspectives. Document de travail N°14. Courbevoie : ESLAC, 1988.

Marchés tropicaux et méditerranéens, N°2212 du 1er Avril 1988, 2277 du 30 Juin 1989, 2320 du 27 avril 1990, Paris.

MASPERO (F). L'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique / sous la direction de ESSEKS (J.D). Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1975.

MAZRUI (A.A). The african condition. Londres : Heinemann, 1980.

MEMMI (A). Portrait du colonisé. Paris : Petite Bibliothèque Payot, 1973 pour la 2^{ème} édition.

MEUNIER (B). Le marketing des services sociaux, apport à leur évaluation et à leur management. Namur : Presses Universitaires de

Namur, 1986.

MILLS (C.A). Ajustement structurel en Afrique Subsaharienne. Rapport sur une série de séminaires de haut niveau organisés en Afrique en 1987-1988. Washington D.C. : Banque Mondiale, 1988.

Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, Direction de la Planification et de la Programmation. Bilan diagnostique du système éducatif, période 1981-1984. Abidjan : République de Côte d'Ivoire, 1984.

MORRISSON (C). "Ajustement et équité : un bilan nuancé.", p.13 in : L'Observateur de l'OCDE, N°172. Paris, Oct-Nov.1991.

MOUSSA (P). Les chances économiques de la communauté franco-africaine. Paris : Armand Colin, 1957.

MOUTOUT (C). "La Côte d'Ivoire après la guerre du cacao", p.240-244 in : L'état du monde, Annuaire économique et géopolitique mondial. Paris : La découverte, 1989.

MOUTOUT (C). "Qui croit encore au miracle ivoirien ?" in Le Monde Diplomatique, N°417. Paris : Le Monde, Déc. 1988.

Organisation Mondiale de la Santé. Mieux connaître l'OMS. Genève : OMS, 1990.

ONU. Chronique de l'ONU, Vol. 27, N°1. New York : ONU, 1989.

PENOUIL (M). "La Côte d'Ivoire : l'Afrique heureuse ?", p.224-230 in : Tiers Mondes : Controverses et réalités / sous la direction de BRUNEL (S). Paris : Economica, 1987.

PERROUX (F). Pour une philosophie du nouveau développement. Paris : Aubier, les presses de l'UNESCO, 1981.

RACINES DU FUTUR (Les). Justice entre les Peuples, Justice entre les Générations. Programme YA WANANCHI. Paris : Centre de Liaison pour l'Environnement International, 17-20 Déc. 1991.

SEN (A.K). Poverty : an ordinal approach to measurement. Washington : Econometrica, 1976.

SEN (A.K). The Standard of Living. Washington : Hawthorn, 1987.

TOFFLER (A). La 3ème vague. Paris : Denoël, 1980.

UNESCO. Info-Doc UNICEF. N° 33, Nov.-Déc. 1987. Paris : UNESCO, 1987.

UNESCO. Perspectives. Revue trimestrielle de l'éducation, vol XX, n°1. Paris : UNESCO, 1990.

UNESCO. Perspectives. Revue trimestrielle de l'éducation, vol XX, n°4. Paris : UNESCO, 1990.

UNESCO. Unesco-Afrique, revue trimestrielle du bureau régional de Dakar, N° 1 Mars 1991. Dakar : UNESCO, 1991.

YAHOUA YAO (M). Les grandes orientations de la politique de l'éducation nationale ivoirienne de 1960 à 1981. Th. 3è c. : Paris VIII Saint-Denis : 1988.

REFERENCES STATISTIQUES

Afrique Médecine Santé N°12, Mai 1987.

Association de la Maison de l'Afrique. Dossier Côte d'Ivoire. Paris : EDIAFRIC-IC, 1989.

Banque Mondiale et Fonds Monétaire International. Finances et développement. Washington D.C. : BM et FMI, Mars 1990.

Banque Mondiale. Social indicators of development. Washington D.C. : BM, 1990.

Banque Mondiale. Trends in Developing economics. Washington D.C. : World Bank, 1990.

Banque Mondiale. World Bank International Economics Department. Washington D.C. : World Bank, Sept. 1990.

BCEAO. Notes d'information et statistiques de la Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest. N° 406. Dakar : BCEAO, Juil. 1991.

CRID. La dette ou la vie. Genève : CRID, 1988.

HALLAK (J). Investir dans l'avenir. Définir les priorités de l'éducation dans le monde en développement. Paris : Harmattan, 1990.

UNESCO. Données de l'Office des statistiques de l'UNESCO, Paris : UNESCO, 1988.

UNICEF. Situation des enfants dans le monde, 1988.

ANNEXE A 2

DONNEES STATISTIQUES DE LA DEMOGRAPHIE ET DE L'ALPHABETISATION.

Tableau 1 : Démographie de 1920 à 2000.

Evolution de la population de 1920 à 2000 (en millions d'habitants)										
Année	1920	1930	1940	1950	1960	1965	1975	1980	1987	2000
Effectif	1,8	2	2,3	2,7	3,8	4,5	6,7	8,1	10,8	14 à 15

Tableau 2 : Alphabétisation de 1960 à 1985.

Sexe	% d'adultes analphabètes				Taux de scolarisation primaire (%)				Taux de scolarisation secondaire (%)			
	1960	1970	1981	1985	1960	1970	1980	1985	1960	1970	1980	1985
Total	95	—	—	—	46	62	77	79	2,5	9	18	—
Masculin	92	76	50	46	68	80	93	93	4,3	14	27	28
Féminin	98	90	72	69	24	45	62	65	0,6	4	8	12

Source : Office des statistiques de l'UNESCO et UNICEF, Situation des enfants dans le monde, 1988.

ANNEXE A 3 DONNEES GENERALES DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE.

Social Indicators of Development, 1990

Côte d'Ivoire

	Unit of measure	25-30 years ago	15-20 years ago	Most recent estimate (mre)	Same region / income group		Next higher income group
					Sub-Saharan Africa	Lower-middle-income	
INCOME AND POVERTY							
Income							
GNP per capita (mre = 1989)	US\$	190	510	790	330	1,320	3,810
Total household income							
Share to top 10% of households	% of income	37
Share to top 20% of households	"	..	50	53
Share to bottom 40% of households	"	..	20	13
Share to bottom 20% of households	"	..	9	5
Poverty							
Absolute poverty income: urban	US\$ per person
rural	"
Pop. in absolute poverty: urban	% of pop.
rural	"
Prevalence of malnutrition (under 5)	% of age group	12.4
EXPENDITURE							
Food	% of GDP	24.4
Staples	"	8.4
Meat, fish, milk, cheese, eggs	"	6.5
Cereal imports	thous. metric tonnes	142	82	675	8,274	40,386	36,788
Food aid in cereals	"	..	0	1	3,796	7,767	..
Food production per capita	1979-81=100	83.3	101.7	92.0	92.6	99.9	102.9
Share of agriculture in GDP	% of GDP	47.4	34.4	46.0	33.7	35.2	13.1
Daily calorie supply	calories per person	2,334	2,280	2,365	2,010	2,741	2,980
Daily protein supply	grams per person	48	48	48	48	71	77
Housing	% of GDP	3.0
Average household size	persons per household
Urban	"
Fixed investment: housing	% of GDP	2.8
Fuel and power	% of GDP	0.8
Energy consumption per capita	kg of oil equivalent	100.6	200.0	172.0	103.8	843.7	1,537.7
Households with electricity							
Urban	% of households
Rural	"
Transport and communication	% of GDP	6.1
Population per passenger car	persons	141	93	53	..	30	15
Fixed investment: transport equipment	% of GDP	..	3.2	2.1
Total road length	km	47,860
Population per telephone	persons	17	8
INVESTMENT IN HUMAN CAPITAL							
Medical care	% of GDP	5.4
Population per: physician	persons	20,642	1,551	1,020
nurse	"	2,002	2,040	601
hospital bed	"
Access to health care	% of pop.
immunized (under 12 months): measles	% of age group	85.0	52.6	62.9	..
DPT	"	71.0	45.7	65.2	..
Oral Rehydration Therapy use (under 5)	% of cases	4.3	18.4	27.5	..
Education	% of GDP	2.6
Gross enrollment ratios							
Primary: total	% of school-age group	60.0	62.0	70.0	66.8	102.0	102.6
female	"	41.0	47.0	58.0	69.7	101.1	99.7
Secondary: total	"	6.0	13.0	19.0	28.5	51.1	55.9
female	"	2.0	7.0	12.0	12.2	52.4	56.5
Tertiary: science/engineering	% of tertiary students	17.9
upil-teacher ratio: primary	pupils per teacher	47	44	41	41	26	23
secondary	"	26	32	..	33	17	..
pupils reaching grade 4	% of cohort	..	87.9	82.8	76.4	..	75.4
dropout rate: primary	% of total enrollment	..	20.9	28.7	..	8.6	19.5
literacy rate: overall	% of pop. (age 15+)	95.0	..	57.3	53.4	25.4	22.3
female	"	68.9	64.0	31.6	25.8
Newspaper circulation	per thous. pop.	6.9	5.2	7.3	5.2	78.9	83.0

Source : World Bank International Economics Department, Sept. 1990.

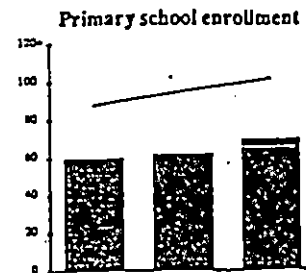
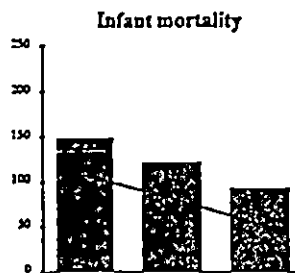
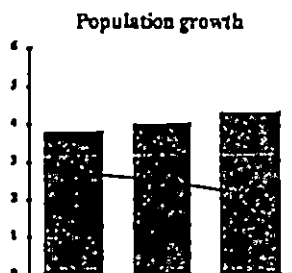
ANNEXE A 4

DONNEES GENERALES DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE.

Social Indicators of Development, 1990

Côte d'Ivoire

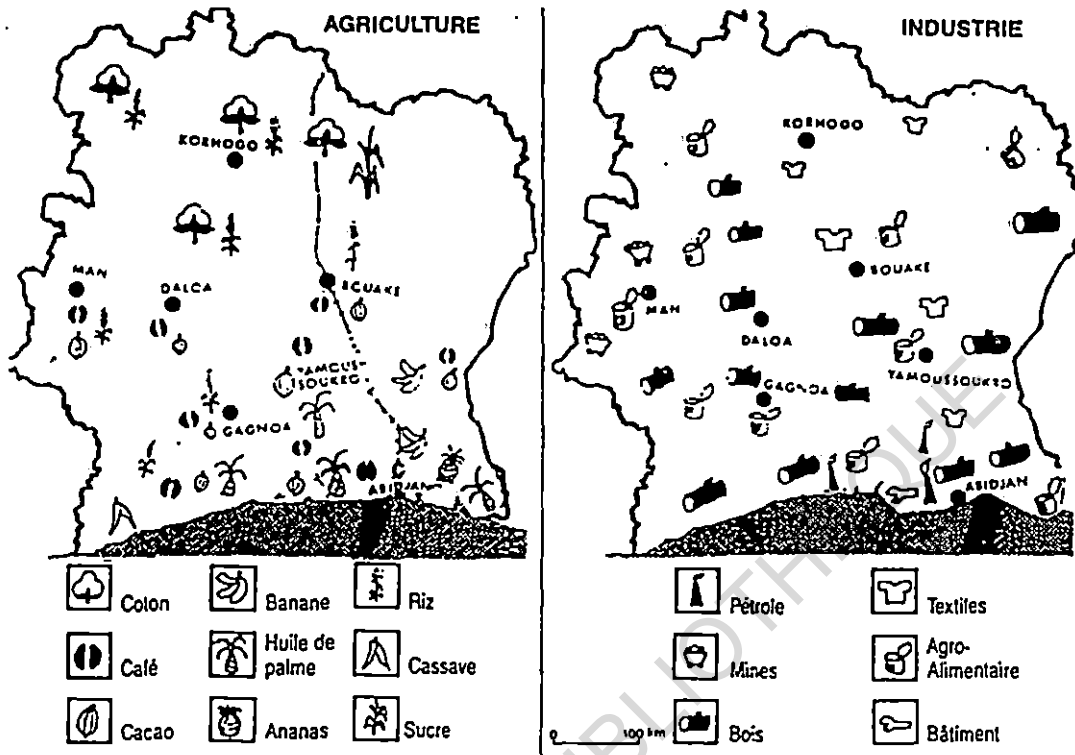
	Unit of measure	25-30 years ago	15-20 years ago	Most recent estimate (mre)	Same region / income group		
					Sub-Saharan Africa	Lower-middle-income	Next higher income group
HUMAN RESOURCES							
Size, growth, structure of population							
Total population (cure = 1989)	thousands	4,500	6,755	11,713	480,721	666,815	422,994
14 and under	% of pop.	--	--	49.0	47.2	37.9	31.6
15-64	unit	--	--	48.9	40.3	37.6	60.8
Age dependency ratio	unit	--	--	0.98	0.73	0.64	0.64
Percentage in urban areas	% of pop.	23.1	32.2	45.8	33.1	59.2	68.2
Females per 100 males	number	--	85	--	--	--	--
Urban	number	--	97	--	--	--	--
Rural	number	--	--	--	--	--	--
Population growth rate	annual %	3.8	4.0	4.3	3.1	2.1	1.8
Urban	annual %	7.2	7.0	4.9	5.2	3.0	2.9
Urban/rural growth differential	difference	4.3	4.4	3.1	2.8	1.9	3.1
Projected population: 2000	thousands	--	--	17,561	674,222	831,021	510,348
Stationary population	thousands	--	--	54,114	--	--	--
Determinants of population growth							
Fertility							
Crude birth rate	per thou. pop.	52.0	51.1	49.4	46.7	30.0	25.5
Total fertility rate	births per woman	7.37	7.41	7.28	6.59	3.87	3.27
Contraceptive prevalence	% of women 15-49	--	--	3.0	--	--	--
Child (0-4) / woman (15-49) ratios							
Urban	per 100 women	--	77	--	--	--	--
Rural	per 100 women	--	63	--	--	--	--
Mortality							
Crude death rate	per thou. pop.	22.3	18.1	13.8	15.5	8.1	8.0
Infant mortality rate	per thou. live births	148.6	121.2	93.0	105.9	52.7	45.2
Under 5 mortality rate	per thou. live births	--	--	143.5	157.1	81.5	54.4
Life expectancy at birth: overall	years	42.0	47.0	52.9	51.0	65.2	67.4
female	years	43.6	48.7	54.7	52.7	67.6	69.9
Labor force (15-64)							
Total labor force	thousands	2,367	3,153	4,489	193,747	243,588	159,186
Agriculture	% of labor force	40.6	70.9	--	--	--	--
Industry	% of labor force	4.7	6.9	--	--	--	--
Female	% of labor force	39.2	36.6	34.3	37.8	30.2	30.7
Females per 100 males	number	--	76	--	--	--	--
Urban	number	--	103	--	--	--	--
Rural	number	--	--	--	--	--	--
Participation rate: overall	% of labor force	52.5	46.6	39.8	41.3	38.8	38.7
female	% of labor force	44.1	35.4	27.8	30.4	22.6	23.5
Educational attainment of labor force							
School years completed: overall	years	--	--	--	--	--	--
male	years	--	--	--	--	--	--
NATURAL RESOURCES							
Area	thou. sq. km	322	322	322	23,066	21,088	16,264
Density	pop. per sq. km	14	21	33	20	30	25
Agricultural land	% of land area	17.6	18.3	20.6	33.8	36.9	31.9
Agricultural density	pop. per sq. km	79	114	162	58	82	79
Forests and woodland	thou. sq. km	192	124	69	6,819	6,084	6,887
Deforestation rate (net)	annual %	-3.4	-5.2	-6.8	-0.4	-0.7	-0.4
Access to safe water	% of pop.	--	--	--	16.3	63.5	79.7
Urban	% of pop.	--	--	--	15.7	77.2	90.4
Rural	% of pop.	--	--	--	24.2	46.8	63.2



Source : World Bank International Economics Department, Sept. 1990.

ANNEXE A 5

LA COTE D'IVOIRE, UNE ECONOMIE AGRICOLE.



UNICEF, Côte d'Ivoire. Country kil.

Source : Info-Doc UNICEF N°33, Nov-Déc. 1987.

Production et exportations ivoiriennes de café

Années	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89
Production ivoirienne ¹	1,4	4,6	4,4	4,3	4,6	4,2
Production mondiale ¹	88,7	90,4	95,5	78,5	97,9	90,0
Part de la Côte d'Ivoire ²	1,5	5,0	4,6	5,4	4,6	4,6
Exportations ivoiriennes ¹	3,7	3,0	4,3	2,5	4,5	4,1
Exportations mondiales ¹	68,1	71,8	69,9	66,2	69,0	68,1
Part de la Côte d'Ivoire ²	5,4	4,0	6,0	3,8	6,5	6,0

Source : Cyclope

* Prév. 1 : en millions de sacs. 2 : en pourcentage.

Production et exportations ivoiriennes de cacao

Années	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87	1987/88*	1988/89*
Production ivoirienne ¹	411	565	585	602	655	720
Production mondiale ¹	1 513	1 945	1 964	1 977	2 164	2 284
Part ivoirienne ²	27,0	29,0	29,8	30,0	30,0	31,5
Exportations ivoiriennes de fèves ¹	286	449	419	460	460	—
Exportations mondiales ¹	1 070	1 184	1 189	1 287	1 389	—
Part ivoirienne ²	26,8	37,9	35,0	35,7	33,0	—

Source : Cyclope

* Estimations. ** Prév. : 1 : en milliers de tonnes. 2 : en pourcentage

ANNEXE A 6

EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES DE 1977 A 1986.

EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES (EN POURCENTAGE DU PIB)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
RECETTES											
HORS CSSPPA (a)	24,0	22,5	23,9	25,0	24,7	26,2	24,3	25,6	22,6	26,5	25,8
DT RECETTES FISCALES	20,3	20,1	20,1	20,8	21,4	22,9	22,0	21,0	19,9	19,4	19,5
DÉPENSES											
COURANTES											
HORS SERVICE DE LA DETTE	- 16,2	- 13,5	- 17,4	- 18,9	- 19,3	- 19,1	- 18,4	- 18,5	- 17,9	- 18,2	- 19,3
ÉPARGNE											
HORS CSSPPA ET SERVICE DE LA DETTE	7,8	9,0	6,5	6,1	5,4	7,1	5,9	7,1	4,7	8,3	6,6
RECETTES CSSPPA (a)	4,9	15,5	10,0	7,9	4,0	1,3	2,7	3,7	8,8	8,8	4,3
ÉPARGNE HORS SERVICE DE LA DETTE	12,7	24,5	16,5	14,0	9,4	8,4	8,6	10,8	13,5	17,1	10,9
DÉPENSES EN CAPITAL ET PRÊT NET	- 14,8	- 22,1	- 23,2	- 21,6	- 18,7	- 14,9	- 14,5	- 13,0	- 7,3	- 5,4	- 6,0
SOLDE	- 2,1	2,4	- 6,7	- 7,6	- 9,3	- 6,5	- 5,9	- 2,2	6,2	11,7	4,9
SERVICE DE LA DETTE	- 4,1	- 4,3	- 5,0	- 6,0	- 8,3	- 10,4	- 13,5	- 17,8	- 17,3	- 16,8	- 14,1
DT INTÉRÊT	- 1,5	- 1,5	- 2,0	- 2,8	- 3,3	- 4,8	- 7,4	- 8,7	- 9,9	- 8,9	- 7,4
DT AMORTISSEMENT	- 2,7	- 2,8	- 3,0	- 3,2	- 5,0	- 5,6	- 6,1	- 9,1	- 7,4	- 7,9	- 6,5
BESOIN DE FINANCEMENT	- 6,2	- 1,9	- 11,7	- 13,6	- 17,6	- 16,9	- 19,4	- 20,0	- 11,1	- 5,0	- 9,2

Source : Rapports du FMI sur la Côte d'Ivoire et ministère ivoirien de l'Économie et des Finances.
(a) CSSPPA : Caisse de soutien, de stabilisation et de péréquation des prix agricoles.

Source : Rapports du FMI sur la Côte d'Ivoire et ministère ivoirien de l'Économie et des Finances.

ANNEXE A 7

FINANCES PUBLIQUES DE LA COTE D'IVOIRE DE
1986 A 1990.

Finances publiques

CÔTE D'IVOIRE - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

	Exercices (1er janvier - 31 décembre)				
	1986*	1987*	1988*	1989*	1990
	<i>Milliards de francs cfa</i>				
Recettes courantes	519.3	504.3	533.6	506.2	524.2
- Recettes fiscales	451.0	496.8	517.7	497.7	509.0
- Recettes non fiscales	68.3	7.5	15.9	8.5	15.2
Emprunts	93.4	122.6	109.3	61.3	90.2
Recettes en capital	-	-	-	-	-
Dons, aides et subventions extérieures	-	-	-	18.7	5.0
TOTAL DES RESSOURCES	612,7	626,9	642,9	586,2	619,4
Dépenses de fonctionnement	458.9	481.0	493.5	483.3	489.8
Dépenses d'investissement	153.8	145.9	149.4	102.9	129.6
TOTAL DES DÉPENSES	612,7	626,9	642,9	586,2	619,4

*Budoets modifiés.

ANNEXE A 8

FINANCES PUBLIQUES : REPARTITION DES
DEPENSES PAR PROGRAMME DE
DEVELOPPEMENT MAJEUR.

(:millions Fr CFA)	1983 init.	1983 modif.	1984 init.	1984 modif.	1985 init.	1985 modif.	1986
I) DVT ECONOMIQUE	66.189	68.555	72.916	65.184	32.549	40.707	37.149
dont agriculture ..	62.093	64.259	70.083	62.141	30.401	38.559	36.310
industr., mine.	875	875	2.256	2.256	281	281	478
tertiaire	3.221	3.421	577	787	1.867	1.867	366
II) S. DVT ECON.	62.878	67.474	70.688	70.704	20.524	21.188	41.121
dt transports	54.848	56.358	63.988	64.004	20.084	20.105	40.506
énergie	8.030	10.030	6.700	6.700	440	440	615
postes, télécom.	-	1.086	-	-	-	643	-
III) DVT SOCIAL ...	45.261	48.261	45.960	45.989	21.816	22.303	26.969
dt urban., habitat.	39.699	42.199	42.718	42.747	19.299	19.574	21.661
Fds amén. rural.	1.669	1.669	1.693	1.693	1.430	1.430	1.610
dvt sanitaire ..	3.692	4.192	1.339	1.339	1.013	1.225	3.603
actions sociales	201	201	210	210	74	74	93
IV) DVT CULTUREL ...	26.569	28.935	30.885	33.356	5.411	6.174	5.216
dt formation	21.678	23.944	27.565	29.237	5.369	5.927	5.005
act.culturelles.	4.891	4.991	3.320	4.119	42	347	208
V) ACCOMPAGNEMENT DVT	23.327	27.423	21.500	23.876	7.340	11.426	5.286
dt rech. générales.	515	515	430	430	420	522	886
administration .	21.905	22.947	20.334	20.334	6.680	9.004	4.658
défense	677	3.731	536	2.912	70	1.150	-
sécurité intér.	230	230	200	200	170	750	210
TOTAL	224.224	249.648	241.949	239.109	87.640	101.792	115.740

Source : Association de la maison de l'Afrique, Dossier Côte d'Ivoire, 1989.

ANNEXE A 9

FINANCES PUBLIQUES : REPARTITION DES DEPENSES PUBLIQUES.

Tableau 1 : Répartition fonctionnelle.

	En milliards Fr CFA					% du budget				
	1972	1980	1984	1985	1986	1972	1980	1984	1985	1986
S. généraux	17,6	61,89	113,25	112,10	117,65	24,5	18,3	26,4	26,8	27,3
sociaux	15,1	133,80	213,50	214,16	222,11	35,0	39,5	49,8	51,2	51,9
économiques	28,9	140,14	102,10	91,87	93,86	40,2	41,4	23,8	22,0	21,1
Divers	0,6	2,57	-	-	-	0,1	0,8	-	-	-
TOTAL	71,8	388,40	429,85	418,13	433,62	100	100	100	100	100

Tableau 2 : Répartition par section.

(M. CFA)	Educat. nation.	Eco. fin.	Cons.TP P et T	Défense	Santé	Intér.	Sécur. intér.	Aff. étrang.	Agric. eaux, ...
1983	135.808	110.098	42.071	29.057	30.999	14.015	9.953	10.008	9.942
1984	134.159	96.198	44.131	31.807	28.506	13.318	11.077	10.191	9.849
1985	148.308	82.791	40.412	31.955	29.041	12.088	10.942	9.717	9.157
1986	154.802	77.280	40.982	35.563	31.478	13.097	11.482	10.594	9.752
86/85 (%)	+ 4,4	- 5,5	+ 1,4	+ 11,3	+ 8,4	+ 8,4	+ 4,9	+ 9,0	+ 6,5

Source : Association de la Maison de l'Afrique, Dossier Côte d'Ivoire, 1989.

ANNEXE A 10

LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, UN
EXEMPLE DE POUVOIRS PUBLICS
HYPERTROPHIES.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PUBLIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	EPA	EPIC	SODE	SEM majoritaires	SEM minoritaires	Total	% secteur sur total
Agriculture vivrière, élevage, pêche, sylviculture			6	2	6	14	6,0
Agriculture d'exportation			3	2	2	7	3,0
Industries extractives			1	1	2	4	1,7
Agro-industries			2	4	9	15	6,4
Energie				1	3	4	1,7
Autres industries		1	2	2	33	38	16,2
Bâtiment, travaux publics			2	3	3	8	3,4
Services transp./télécom.		2	3	4	5	14	6,0
Services financiers	7	1	5	4	10	27	11,5
Commerce			1	8	15	24	10,3
Immobilier/hôtellerie			1	9	12	22	9,4
Enseignement/recherche	12	2	1			15	6,4
Autres services	11	12	7	3	9	42	17,9
Total	30	18	34	43	109	234	100,0

Source : RCI, Contrôle d'État, 1977.

Note : cette exploitation porte sur 92 % des 254 organismes et sociétés répertoriés alors par le Contrôle d'État. Les informations pour ventilation sectorielle ne sont pas disponibles sur les 20 entreprises restantes qui se répartissent en 2 EPIC, 1 SEM majoritaire et 17 SEM minoritaires.

IMPORTANCE DU CONTROLE FINANCIER
DE L'ÉTAT EN 1979

Pourcentages (à l'exception
du nombre d'entreprises)

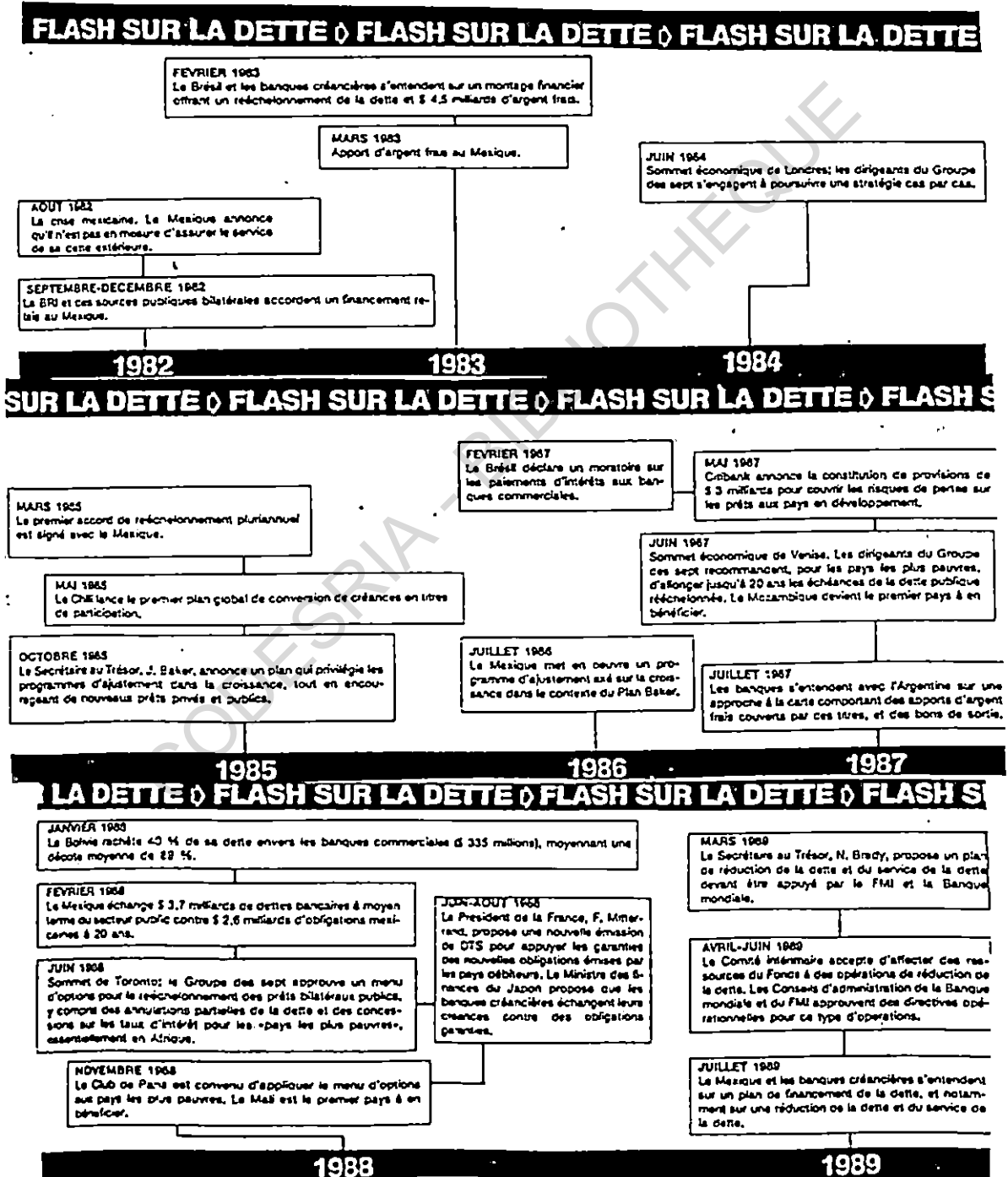
Entreprises à capitaux

	totalement publics	publics majorit.	privés majorit.	Total
Nombre entrepr.	43	52	2210	2305
Valeur ajoutée	14,5	14,5	71	100
Masse salariale	16	15	69	100
Effectif salarié	21,5	15,5	63	100
Cap. autofin.	28	16	56	100
Capital-Dota- tion	39	12	49	100
Investissement	36	32,5	31,5	100
Dettes M. et L. termes	48	23	29	100

Source : RCI, MEF, Centrale de bilans, 1979.

ANNEXE B 1

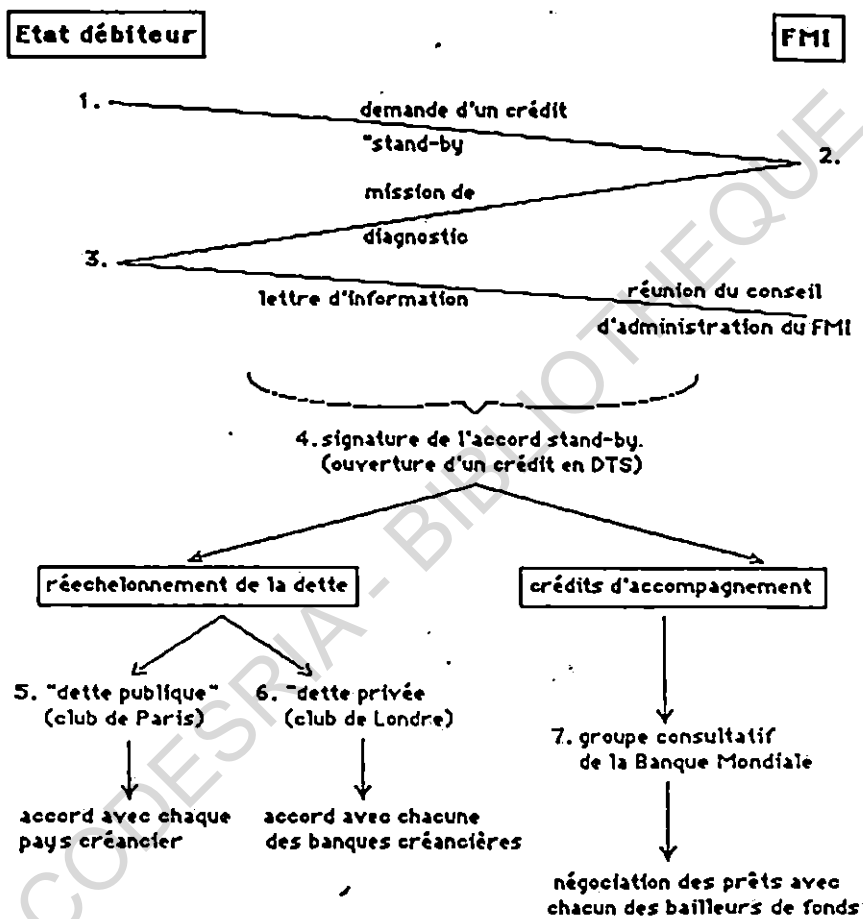
LA DETTE : TABLEAU RETROSPECTIF DES EVENEMENTS MAJEURS LIES A L'ENDETTEMENT INTERNATIONAL DURANT LA DÉCENNIE 80.



Source : Banque Mondiale et FMI. Finances et Développement, Mars 1990.

ANNEXE B 2

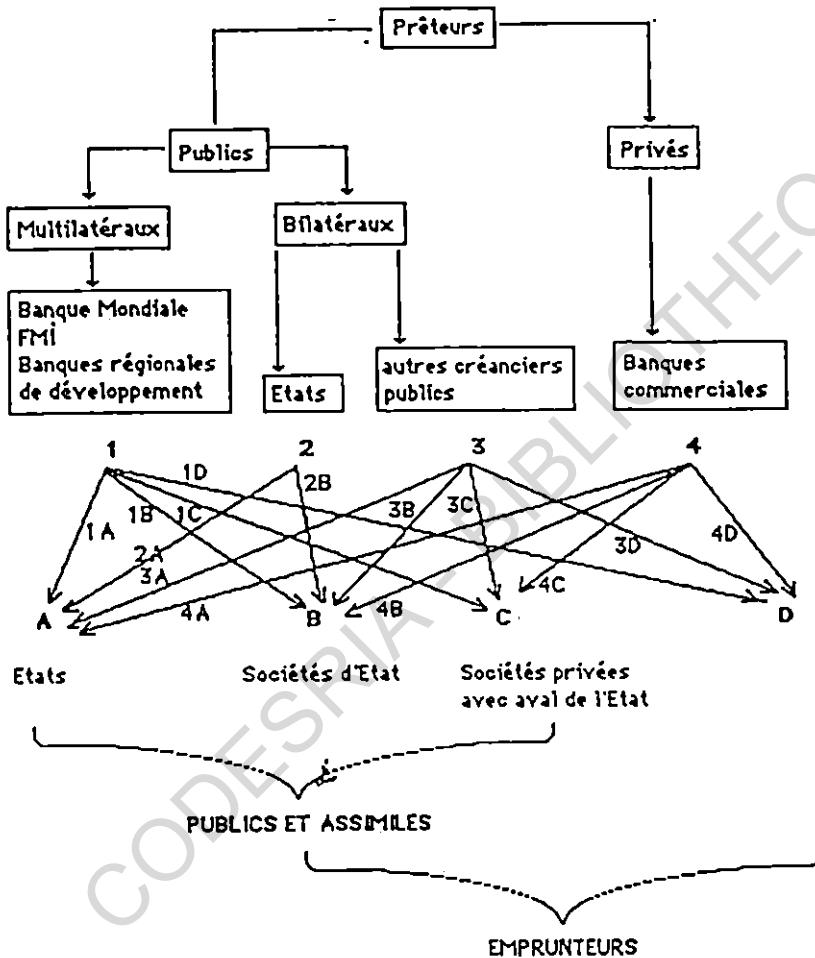
LA DETTE : SCHEMA DE L'INTERVENTION DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FMI.



Source : CRID, La dette ou la vie, 1988.

ANNEXE B 3

LA DETTE : LES DIFFERENTS CREDITS QUI LA COMPOSENT.



On appellera dette publique les emprunts contractés par des emprunteurs publics et assimilés (ici toutes flèches se terminant par A, B, ou C) quel que soit le prêteur.
On appellera dette privé les emprunts contractés par un emprunteur privé (toute flèche se terminant par D) quel que soit le prêteur.
On appellera créances publiques, les prêts consentis par des prêteurs publics (toute flèche commençant par 1, 2 ou 3) quel que soit l'emprunteur.

ANNEXE B 4

LA DETTE DE LA COTE D'IVOIRE ET L'APD RECUE.

Aide publique au développement reçue

Détachements vers d'APD de toutes origines								Par habitant (dollars) 1988	En pourcentage du PNB 1988
Millions de dollars									
1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988			
137	156	128	125	166	254	439	39,1	4,5	

Dettes extérieures totales

Dettes à long terme (millions de dollars)		Recours au crédit FMI (millions de dollars)		Dettes à court terme (millions de dollars)		Total de la dette extérieure (millions de dollars)	
1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988
8.088	11	0	509	1.828	14.125	14.125	14.125

Flux de capitaux extérieurs aux secteurs public et privé

Détachements (millions de dollars)		Emprunts privés non garantis		Remboursement du principal (millions de dollars)		Emprunts privés non garantis		Flux nets* (millions de dollars)	
1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988
78	440	4	650	29	224	2	414	49	216

Dettes extérieures publiques et privées et ratios du service de la dette

Encours de la dette totale à long terme (millions de dollars)		En pourcentage du PNB		Versements sous d'intérêt au titre de la dette à long terme (millions de dollars)		Service total de la dette à long terme en pourcentage des exportations de biens et services du PNB	
1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988
267	11.788	19,5	135,1	12	447	3,1	12,4

Dettes publiques extérieures et ratios du service de la dette

Encours de la dette publique extérieure (millions de dollars)		En pourcentage du PNB		Versements d'intérêt au titre de la dette publique extérieure (millions de dollars)		Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services du PNB	
1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988
256	8.088	18,7	92,7	12	219	2,9	5,1

Conditions des emprunts publics extérieurs

Engagements (millions de dollars)		Taux d'intérêt nominal (%)		Echance moyenne (années)		Différé d'amortissement moyen (années)		Emprunts publics assortis de sous d'intérêt variables, en pourcentage de la dette publique	
1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988
71	659	5,8	5,7	19	16	5	5	9,0	52,3

ANNEXE B 5

LA DETTE : FICHE DE RISQUE DE LA COTE D'IVOIRE.

Côte d'Ivoire
1989

CLASSE DE RISQUE Exportateurs : 2
Classement MSE Banquiers : 2
1988-89 Investisseurs : 2
de 1 (prohibitif) à 7 (excellent)

NIVEAU DE DEVELOPPEMENT

PNB 1987 : US \$ 9,4 mds PNB par tête : \$ 840
Population 1975 : 6,8 (+ 4,2 % par an (80-86))
(mns) 1987 : 11,1 soit : 43 % urbanisé
2000 : 19,3 54 % en âge de travailler
Mortalité infantile: 96/1000 Espérance de vie: 52 ans
Analphabétisme : 43 % Universitaires/20-24 ans : 3 %
Santé, Equipements : Médecins Autos TV Postes Tél.
Nb habitants/unité : 12500e \$1,7(84) 19(86) 94(80)
Réf. France (85) : 478 2,6 3,1 1,6

CROISSANCE ET RISQUES MACRO-ECONOMIQUES										
Les estimations et prévisions ci-après sont fournies sous toute réserve : des disparités considérables peuvent être constatées d'une source à l'autre										
CROISSANCE REELLE ANNUELLE (Δ %)	Evolution		Résultats annuels					Prévisions		
	1965-80	1980-86	1984	1985	1986	1987	1988e	1989	Tendance 18 mois	
Produit Intérieur Brut (estimé)	+ 6,8	- 0,3	- 4,4	+ 9,2	+ 3,6	- 2,3	+ 1,0	- 1,0	⊙	
(PNB par habitants)	(1965-1986 = + 1,2)		(- 8,7)	(+ 5,0)	(- 0,7)	(- 7,1)	(- 3,2)	(- 5,2)	⊙	
dont : Agriculture (estimations)	+ 3,3	+ 0,9	- 9,0	- 18,4	- 2,6	- 6,0	+ 3,4	+ 1,5	⊙	
Récolte commerc. café (000 t.)	308 (76)	249 (80)	85	277	266	264	205	250	⊙	
Récolte commerc. cacao (000 t.)	235 (76)	379 (80)	418	571	563	620	674	650	⊙	
Industrie (estimations)	+ 10,4	- 1,3	+ 3,2	+ 3,9	+ 6,7	+ 1,8	- 2,5	- 3,0	⊙	
Investissements (FACF)	+ 10,4	- 21,6	- 36,3	- 16,5	+ 5,6	+ 2,6e	- 8,0e	- 5 (p)	⊙	
Pris à la consommation	+ 9,3	+ 8,3	+ 4,3	+ 1,8	+ 6,7	+ 5,4	+ 7,5	+ 8,5	⊙	
Massé monétaire (M2)	+ 20,4	+ 9,4	+ 6,3	- 22,7	+ 8,1	- 1,5	+ 2,7	ND	⊙	
PAIEMENTS, ENDETTEMENT ET RISQUES MACRO-FINANCIERS										
(EN US DOLLARS (mns))	Evolution		Résultats annuels					Prévisions		
	1975	1980	1984	1985	1986	1987	1988e	1989	Tendance 18 mois	
Exportations (FOB)	1239	3013	2625	2761	3171	2720	2700	2750	⊙	
Importations (FOB)	1012	2614	1487	1410	1625	1720	1680	1660	⊙	
Balance commerciale	+ 227	+ 399	+ 1137	+ 1351	- 1544	+ 1000	+ 1020	+ 1090	⊙	
Services et transferts	- 606	- 2225	- 1195	- 1287	- 1664	- 1740	- 1650	- 1430	⊙	
Solde paiements courants (1)	- 379	- 1826	- 58	+ 64	- 138	- 740	- 630	- 340	⊙	
Besoin de financement (1 - 2)	463	2384	522	506	911	1620	1380	1300	⊙	
Avoirs extérieurs nets (3 mns)	- 35	- 1751	- 1095	- 1050	- 1268	- 1260	- 1900	- 2000	⊙	
Absorbes or + devises (31/12)	103	46	19	19	37	30	40e	ND	⊙	
Encours crédits FMI (5 mns)	13	0	591	622	629	576	510	{quote part : 220}	⊙	
Aide publique au développement	101	210	128	125	187	254	ND	ND	⊙	
Dettes totales (5 mns, CI + FMI inclus)	1400	5800	8780	9640	11140	12550	14200	14300	Réduction possible	
dont Organismes multilatéraux (- FMI)	166	588	1021	1253	1594	2225	2590	2900	⊙	
Crédit public (Club de Paris)	234	622	934	1339	1661	2444	2800	3600	⊙	
Crédit privé (CI inclus)	1003	4590	6434	6626	7262	8245	8300	7800	⊙	
(dont banques, BR)	(ND)	(1900)	(2609)	(2838)	(3310)	(3533)	(3180)	(2300)	⊙	
Service de la dette totale	180	1070	1128	1322	1608	1615*	1615*	1860*	Réduction	
dont intérêts (sur dette CI inclus)	194	(512)	(664)	(753)	(835)	(735)	(865)	(900)	ou	
principal (2)	(84)	(558)	(464)	(570)	(773)	(880)	(750)	(560)	arriérés	
* Théorique (suspendu depuis mai 1987, intérêt et principal). Arriérés aussi auprès de la Banque mondiale.										
Rééchelonnements	-	-	12/83-265-1/85-242-1/86 - 520 - 1/88: 567	suspendu						en cours
Club de Paris (période/montant)	-	-	12/83-501-	1/86:691 suspendu- 4/88:2211						en cours
Banques commerciales (idem)	-	-	-	-						-
QUELQUES RATIOS										
Déficit paiements courants/PNB	- 17,9 %	- 7,8 %								
Solde budgétaire/PNB	- 13,5 %	- 7,5 %								
FACF/PNB	27,8 %	13,0 %								
Dettes totales/PNB	56,9 %	143,8 %								
Dettes totales/Exportations (b-s)	159,3 %	411,8 %								
Service de la dette/Exportations (b-s)	29,4 %	49,1 %								
Intérêts/Exportations (b-s)	14,1 %	22,3 %								
Réserves de change (mois d'imports)	0,2	0,2								
Exportations (b-s)/PIB	35,7 %	34,9 %								
Termes de l'échange (indice)	100	79,8								
STRUCTURES : SECTEURS ET POPULATION ACTIVE (PCA)										
			Agriculture		Industrie		Services			
			% PIB	% PCA	% PIB	% PCA	% PIB	% PCA		
1966 :			44,7	81	21,4	5	33,9	15		
1986 :			36,1	65	24,2	8	39,7	27		
PRINCIPALES EXPORTATIONS :										
Cacao : 1er producteur mondial, 34 % des exportations en 86 (25 % en 80) ; café (robusta essentiellement), 20 % des exportations (comme en 80) ; bois : 3,6 % des exportations en 85 (15 % en 80). La production de pétrole tourne autour de 1 Mt.										

Sources : FMI, BIRD, ONU, OCDE, BAI, IPI, BICAD, BAD - (Prévisions MSC - Tous droits réservés)

Tendances : ⊙ favorable ; ⊙ défavorable ; ⊙ situation inchangée.

ANNEXE C

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE LSMS ET CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON.

Questionnaire section	Information obtained
<i>First Round</i>	
Composition of the household	Identification of the members of the household. Demographic information. Information on the parents of the household members.
Housing	Type of housing, tenancy status, housing expenditures. Source of water and light, type of fuel used, other amenities.
Education	Literacy and educational attainment of household members 5 years and older. Schooling expenses in the last 12 months. Education of children who no longer live in the household.
Health	Number of days of illness or injury, time lost in regular activities. Health expenditures. Utilization of health services in the last four weeks. Preventive health care and associated expenditures in the last 12 months.
Activities	Main and secondary activities of household members 7 years or older, in the last 7 days and the last 12 months. Type and sector of activities, time devoted to activities, income and social security benefits. Job search, search for additional work, unemployment spells. Work history. Domestic activities.
Migration	Changes in residence of household members age 15 or above. Reasons for the migration.
Respondents for the second round	Identification of the household members who must be interviewed during the second round.
Housing characteristics	Construction materials and dimensions of the living quarter.
<i>Second Round</i>	
Farm and livestock activities	Area of land utilized, purchases and sales in the last 12 months. Harvest and disposition of the crops. Age of perennials. Farm inputs. Income and expenditures of farms and activities that transform farm products. Inventory of livestock, purchases and sales during the last 12 months. Income from the sales of animal products. Mutual aid. Farm equipment and tools. Sharecropping.
Non-farm self-employment activities	Income, expenditures, capital goods for the three main non-farm enterprises of the household.
Expenditures and inventory of durable goods	Daily expenditures in the last two weeks. Non-food expenditures in the last two weeks and the last 12 months. Inventory of durable goods. Expenditures on family support.
Food expenditures and consumption of home produced food	Food expenditures in the last two weeks and the last 12 months. Consumption of home produced food in the last 12 months.
Fertility	Pertains to a woman aged 15 or more, randomly chosen during the first round. Number of children, number of pregnancies, and utilization of maternity services during the last pregnancy.
Other income	Income from family support, and other income not yet accounted for in previous sections.
Credit and savings	Loans and savings of the household.

Caractéristiques de l'échantillon : nombre d'individus par région, âge et groupe de pauvreté

	Estimation			Ensemble
	Age 2 6 ans	Age 2 6 ans	Pauvres Age 2 6 ans	
Abidjan	6	103	2.008	2.458
Autres Villes	34	293	2.355	2.929
Forêt Ouest	83	323	1.549	1.957
Forêt Est	359	1.131	2.530	3.218
Savane	484	1.167	1.919	2.473
Ensemble	1.003	3.017	10.361	13.035

Source Questionnaire : GROOTAERT (C), KANBUR (R). Policy-Oriented Analysis of Poverty and the Social Dimensions of Structural Adjustment, 1990.

Source Caractéristique de l'échantillon : KANBUR (R). La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire, 1990.

ANNEXE D 1

SANTE ET PAUVRETE EN COTE D'IVOIRE.

Lits d'hôpital, selon les régions sanitaires en juillet 1988			Personnel médical du secteur public en novembre 1985		
Région sanitaire	Total de lits	Nombre d'habitants par lit	Catégorie	Nombre	Nombre d'habitants par praticien
Sud Est (Abidjan)	2 807	1 082	• Médecins	676	14 940
Sud Ouest (Divo)	569	1 156	• Pharmaciens	115	87 826
Ouest (Man)	659	1 679	• Chirurgiens-dentistes	69	146 376
Est (Abengourou)	553	1 233	• Sages-femmes	1 137	8 883
Centre Sud (Yamoussoukro)	828	1 002	• Infirmiers diplômés	2 491	4 054
Centre Ouest (Daloa)	1 036	1 485	• Infirmiers brevetés	876	11 529
Centre Nord (Bouaké)	1 266	1 038	• Agents de santé	139	72 661
Nord (Korhogo)	974	1 022			
TOTAL	8 689		TOTAL	5 503	

Afrique Médecine et Santé, n° 12, mai 1987

Pourcentage d'individus malades ayant consulté du personnel de santé, par région et par groupe de pauvreté

	Extrêmement pauvres	Pauvres	Ensemble
Abidjan	•	65,0	61,9
Autres Villes	50,0	49,5	57,0
Forêt Ouest	58,1	41,8	44,0
Forêt Est	51,6	53,5	56,7
Savane	28,9	31,5	36,2
Ensemble	39,3	42,5	51,5

Type de consultation par les personnes malades dans l'échantillon, par région (les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages du total de la ligne)

	Médecin	Personnel infirmier	Autre	Néant	Ensemble
Abidjan	259 (35,8)	174 (24,2)	14 (1,9)	274 (38,1)	720 (100,0)
Autres Villes	230 (25,1)	273 (29,8)	19 (2,1)	394 (43,0)	916 (100,0)
Forêt Ouest	72 (17,8)	175 (28,6)	22 (3,6)	343 (56,0)	612 (100,0)
Forêt Est	93 (9,8)	362 (38,3)	81 (8,6)	409 (43,3)	945 (100,0)
Savane	21 (2,5)	219 (26,5)	59 (7,1)	528 (63,8)	627 (100,0)
Ensemble	674 (16,7)	1.203 (29,9)	195 (4,9)	1.948 (48,5)	4.020 (100,0)

Lieu de consultation pour les personnes malades qui ont consulté, par groupe de pauvreté (les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages du total de la colonne)

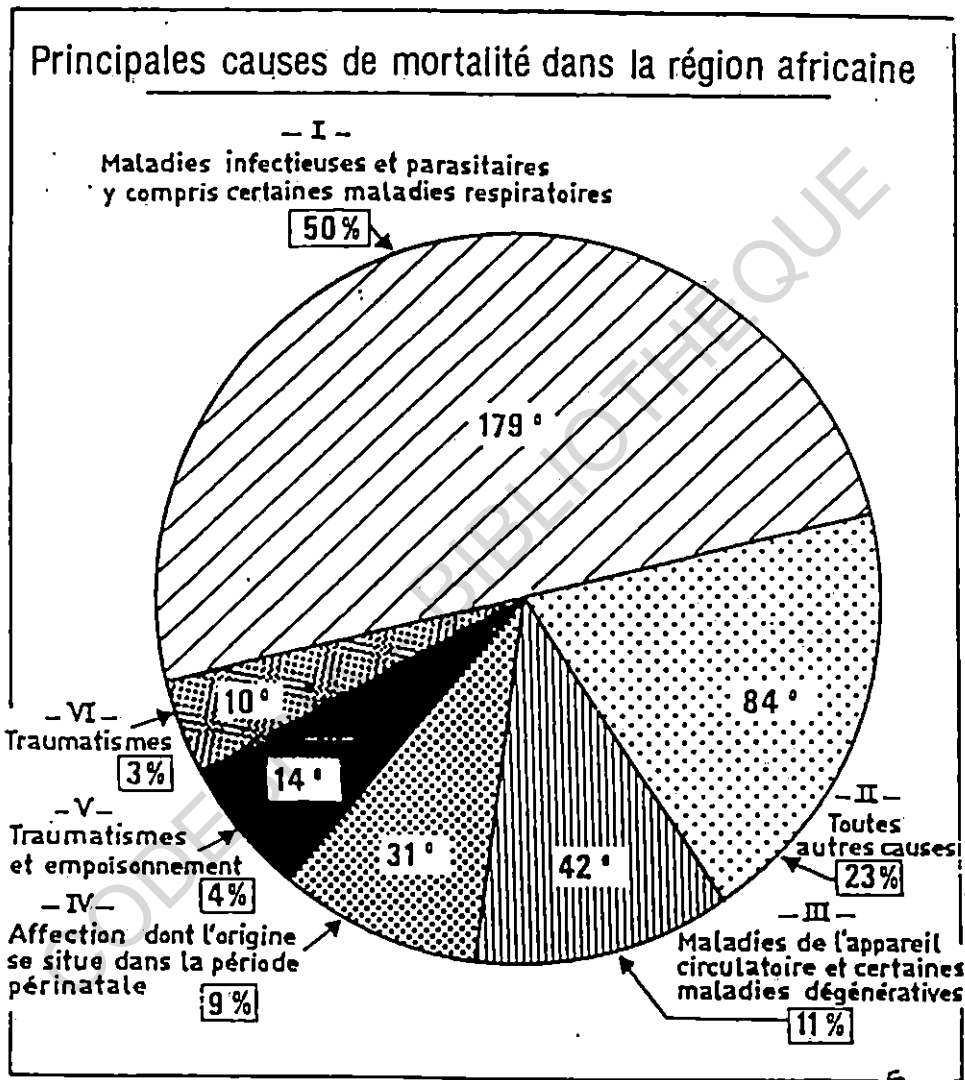
	Extrêmement pauvres	Pauvres	Ensemble
Hôpital	24 (19,2)	111 (23,6)	716 (34,6)
Dispensaire	80 (64,0)	276 (58,7)	1.002 (48,4)
Autre	21 (16,8)	83 (17,7)	354 (17,1)
Ensemble	125 (100,0)	470 (100,0)	2.072 (100,0)

Source Tableau 1 : Afrique Médecine et Santé N°12, Mai 1987.

Source Tableaux 2 et 3 : KANBUR (R). La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire, 1990.

ANNEXE D 2

PRINCIPALES CAUSES DE MORTALITE DANS LA REGION AFRICAINE.



Source : Marchés tropicaux, N° du 30 Juin 1989.

Les politiques régionales et la coopération devraient doter la Côte d'Ivoire d'un appareil de lutte contre les maladies infectieuses et respiratoires

ANNEXE E 1

EDUCATION ET PAUVRETE EN COTE D'IVOIRE.

Pourcentage des enfants de 7 à 12 ans qui fréquentent l'école, par région et par groupe de pauvreté

	Extrêmement		
	pauvres	Pauvres	Ensemble
Abidjan	*0,0	47,6	79,2
Autres Villes	*58,3	46,5	73,9
Forêt Ouest	*70,0	65,9	60,7
Forêt Est	47,5	59,0	66,5
Savane	18,9	27,3	32,6
Ensemble	36,5	46,8	63,6

Pourcentage des enfants de 13 à 19 ans qui fréquentent l'école, par région et par groupe de pauvreté

	Extrêmement		
	pauvres	Pauvres	Ensemble
Abidjan	*50,0	*44,4	58,0
Autres Villes	*60,0	37,3	54,0
Forêt Ouest	16,7	28,5	32,2
Forêt Est	28,9	31,7	38,6
Savane	12,2	15,0	15,5
Ensemble	21,6	26,9	43,1

Pourcentage d'enfants à un niveau de scolarité inférieur à la normale, par âge et par groupe de pauvreté

Age	Pauvres	Ensemble
8	10,3	10,0
9	22,9	27,0
10	28,6	28,0
11	30,4	31,7
12	36,2	27,9
13	54,6	58,7
14	76,8	86,8
15	74,5	88,0
16	75,0	92,3
17	78,2	92,9
18	81,3	100,0
19	96,9	85,7

Pourcentage des individus ayant fréquenté l'école, par région et par groupe de pauvreté

	Extrêmement		
	pauvres	Pauvres	Ensemble
Abidjan	*16,7	44,7	68,8
Autres Villes	41,2	34,1	59,9
Forêt Ouest	40,9	41,8	38,7
Forêt Est	31,6	39,6	43,8
Savane	11,1	13,9	16,6
Ensemble	22,7	29,5	46,5

Source : KANBUR (R). La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire, 1990.

ANNEXE E 2

ORIENTATIONS PRIORITAIRES DE L'EDUCATION EN COTE D'IVOIRE.

	PRIMAIRE				SECONDAIRE				PROFESSIONNEL				
	Mat.		Ens.		Mat.		Ens.		Mat.		Ens.		
	Q	q	Q	f	Q	q	Q	f	Q	q	Q	f	
GROUPE 1 Expansion sélective	***	***		*	**	**			
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les programmes de santé et de nutrition à l'école Développer l'usage intensif de la radio 				<ul style="list-style-type: none"> Développer l'enseignement à distance Accroître les effectifs féminins Encourager le financement privé 				<ul style="list-style-type: none"> Consolider et transférer au secteur extra-scolaire 				
GROUPE 2 Promouvoir l'égalité	***	**		*	***	**	**	**	**	**	**	**	**
	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les inégalités régionales Améliorer l'orientation des élèves 				<ul style="list-style-type: none"> Réduire les inégalités Améliorer les systèmes d'examen Développer l'orientation des élèves 				<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la cadence Diversifier les matières étudiées Développer la collaboration avec le secteur privé 				
GROUPE 3 Améliorer la qualité	**	**		*	*	*		*	*	*		*	*
	<ul style="list-style-type: none"> Faire des efforts spécifiques pour les zones rurales et pauvres 				<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'enseignement scientifique de base 				<ul style="list-style-type: none"> Adapter aux besoins de main d'œuvre Développer certains domaines d'études, en réduire d'autres Améliorer la collaboration avec le secteur privé 				

GROUPE 1

Afghanistan
Bangladesh
Béni
Bhoutan
Burundi
Burkina Faso
Tchad
Ethiopie
Oghana
Guinée

Malawi
Mali
Niger
Pakistan
Rwanda
Sénégal
Somalie
Soudan
Tanzanie
Ouganda

GROUPE 2

Bulvie
Botswana
Cameroun
République Dominicaine
El Salvador
Guatemala
Honduras
Côte d'Ivoire
Nicaragua
Paraguay

GROUPE 3

Costa Rica
Maroc
Thaïlande
Tunisie
Turquie
Zimbabwe

Mat. : Matériel; Ens. : enseignants; Q. : Quantité; q. : qualité; f. : formation

ANNEXE E 3

SYNTHESE DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS TYPES D'ETABLISSEMENT.

CHAPITRES	LT	LP	CET	CETF	CFP	CFPA	TOTAL	Pourcentage
Personnel(1)	1033162296	1096095516	943869024	483421135	766939424,3	146499243	4469306333	78,45
Eau, électricité, transport, téléphone	181508211	84492250	65040682,50	60059379	61232940,8	7252108,5	460385571,8	8,08
Matériel d'enseignement et de bureaux	29116209	30300000	29431253	14865966	41134306,2	16699290	161547024,2	2,84
Entretien locaux et mobilier	3703155	7100000	6488297	6356084	13243655	4650798	41541989	0,73
Véhicules (2)	3555054	7619260	5760071	6712888	19350116	8866356	51864545	0,91
Elèves (3)	106906000	112572629	95623017	35775393	138886996,5	22531411	512295446,5	8,99
TOTAL	1357950925	1338179655	1147013144,50	607190845	1010787433,8	206499206,5	5697621214,8	100 %
Pourcentage	23,83 %	23,49 %	20,13 %	10,66 %	18,27 %	3,62 %	100 %	
Moyenne par élève	676607,33	1042195,99	990512,21	1088155,64	953224,40	874966,64	899387,72	

(1) Personnel permanent et journalier

(2) Carburant, lubrifiant, entretien

(3) Bourses, nourriture, matériel d'internat, autres

Personnel expatrié : 54,47 %

Personnel national : 23,98 %

Source : YAHOUA YAO (M). Les grandes orientations de la politique de l'éducation nationale ivoirienne de 1960 à 1981, 1988.

ANNEXE F

LOGEMENT ET PAUVRETE EN COTE D'IVOIRE.

Caractéristiques du logement locatif, par groupe de pauvreté

	Extrêmement		Ensemble
	pauvres	Pauvres	
1. Propre logement (%)	97,5	91,9	74,4
2. Parmi les locataires, louent à SICOGI/ SOGEFIHA/organisme public (%)	*0,0	6,9	27,3
3. Parmi les locataires, ceux dont le loyer est payé par un tiers (%)	*0,0	6,9	12,8
4. Parmi ceux dont le loyer est payé, par un tiers, paiement par SICOGI/SOGEFIHA/ autre organisme public (%)		0,0	80,5

Pourcentage d'individus propriétaires de leur logement,
par région et par groupe de pauvreté

	Extrêmement		
	pauvres	Pauvres	Ensemble
Abidjan	*0,0	11,8	31,9
Autres Villes	81,4	72,1	55,9
Forêt Ouest	95,7	96,6	97,9
Forêt Est	97,8	95,0	91,4
Savane	100,0	99,2	97,8
Ensemble	97,6	91,9	74,4

Source : KANBUR (R). La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire, 1990.

ANNEXE G 1

TABLEAU DES INDICATEURS SOCIAUX DES GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES

Indicateurs d'éducation des groupes socio-économiques					
	AGREXP	AGRVI	PUBMOD	PRIMOD	TRAD
1. Taux d'aptitude à la lecture (%)	25,3	19,1	73,9	57,1	40,0
2. Taux d'aptitude à l'écriture (%)	21,0	14,8	67,4	52,7	35,7
3. Taux d'aptitude au calcul (%)	35,7	26,0	60,1	62,9	45,6
4. Taux de fréquentation scolaire tous âges confondus (%)	41,0	29,3	64,2	68,4	47,4
5. Taux de fréquentation scolaire des 7 à 12 ans (%)	64,0	49,2	91,0	62,7	61,0
6. Taux de fréquentation scolaire des 13 à 19 ans (%)	32,4	26,5	69,7	53,5	44,9
7. Taux de fréquentation des écoles privées des 7 à 19 ans qui fréquentent l'école (%)	6,9	5,1	20,4	31,6	25,0
8. Dépense moyenne d'éducation par enfant fréquentant l'école (milliers de FCFA par an)	34,6	25,1	69,6	62,1	57,2

Indicateurs de santé des groupes socio-économiques					
	AGREXP	AGRVI	PUBMOD	PRIMOD	TRAD
1. Taux de maladie (%)	28,1	32,7	32,5	31,1	28,8
2. Durée moyenne d'inactivité des Inactifs (jours)	10,7	9,9	7,1	7,7	9,5
3. Taux de consultation des malades (%)	50,4	44,1	62,2	63,9	53,0
4. Parmi ceux qui ont consulté, ont consulté un médecin/personnel infirmier (%)	86,1	85,2	96,9	93,6	94,5
5. Parmi ceux qui ont consulté, ont consulté dans un établissement public (%)	82,5	81,6	83,5	65,5	63,3
6. Taux de consultation préventive (%)	22,5	15,8	35,9	30,0	23,5

Indicateurs de logement des groupes socio-économiques					
	AGREXP	AGRVI	PUBMOD	PRIMOD	TRAD
1. Parmi les locataires, louent auprès de la SICOGI/SOGEPIHA/autre organisme public (%)	0,0	0,0	39,2	25,4	15,7
2. Source d'eau potable (%)					
Robinet intérieur	0,76	0,52	52,1	37,5	15,9
Marchand d'eau	0,92	0,34	6,0	33,9	26,2
Robinet extérieur	7,1	2,2	19,2	10,9	19,3
Puits avec pompe	39,3	50,0	6,6	2,1	6,4
Puits sans pompe	36,4	27,0	13,6	12,1	29,4
Rivière, lac, source, marécage	13,9	16,4	0,0	3,5	2,3
Eau de pluie	1,7	0,6	0,0	0,0	0,0
Autre	0,0	1,0	0,4	0,0	0,5
3. Type de toilettes (%)					
A chasse d'eau	1,7	0,5	63,2	63,4	32,7
A fosse	46,4	35,9	33,9	27,5	55,6
Pas de toilettes	51,9	63,6	2,9	9,1	11,7
4. Combustible de cuisine (%)					
Bois	99,3	100,0	35,2	32,5	67,3
Charbon de bois	0,7	0,0	37,9	44,6	28,3
Gaz/électricité/autre	0,0	0,0	26,9	22,9	3,9

Source : KANBUR (R). La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire, 1990.

ANNEXE G 2

LA PROJECTION JUSQU'A L'AN 2000 DES INDICATEURS SOCIAUX.

Projections des indicateurs sociaux jusqu'à l'an 2000

Région	Taux nets de scolarisation (pourcentage)			Mortalité des moins de cinq ans (pour mille)			Indice synthétique de fécondité ^e	
	1985	Tendance		1985	Tendance		1985	2000
		à long terme ^a	à court terme ^b		à long terme ^c	à court terme ^d		
Afrique subsaharienne	56	86	46	185	136	153	6,1	5,4
Asie de l'Est	96	100	100	54	31	33	2,7	2,2
Asie du Sud	74	88	100	150	98	83	4,7	3,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	75	94	95	119	71	65	5,1	3,9
Amérique latine et Caraïbes	92	100	100	75	55	32	3,6	2,5

Note : Toutes les données sont pondérées, sauf celles qui concernent la mortalité des moins de cinq ans, qui est une tendance à court terme. Toutes les données relatives à la mortalité sont projetées à l'horizon 2000-05.

a. D'après la tendance 1965-85.

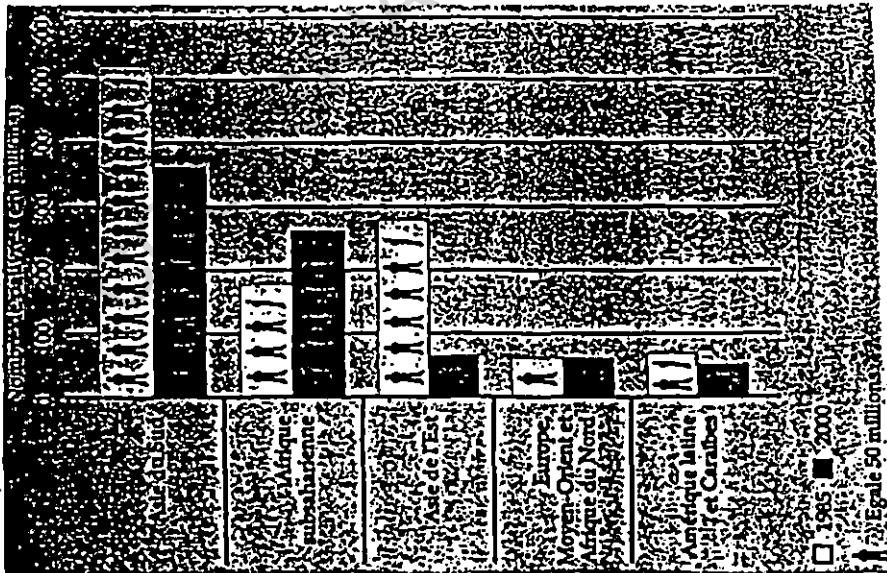
b. D'après la tendance 1980-85.

c. D'après la tendance utilisée par les Nations Unies.

d. D'après la tendance 1975-80 à 1980-85 à l'exception de l'Asie du Sud, pour laquelle les chiffres de 1970-75 à 1975-80 sont utilisés.

e. L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'une femme mettrait au monde si elle portait des enfants au taux de fécondité de l'âge correspondant. Il est calculé sur la période 1985-90 et 2000-05.

Source : Nations Unies et Banque mondiale, sauf les chiffres de mortalité des moins de cinq ans, tendance à court terme, qui viennent de Hill et Pebley, 1988, et ceux sur la fécondité, qui sont tirés de Bulatao, 1989.



Source : Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde, 1990.

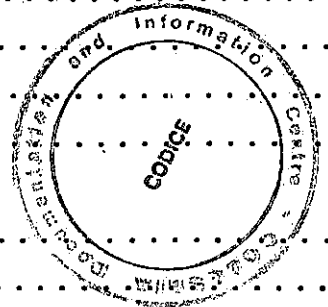
TABLE DES MATIERES

LA DIMENSION SOCIALE DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL EN COTE D'IVOIRE

AVERTISSEMENT	II
DEDICACE	III
REMERCIEMENTS	IV
PLAN	1
INTRODUCTION GENERALE	4
1. Historique des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS)	5
- Problématique générale des PAS	5
- Cas de la Côte d'Ivoire	9
2. Introduction des Dimensions Sociales de l'Ajustement	11
PREMIERE PARTIE : LES NECESSITES DES DSA EN COTE D'IVOIRE	14
CHAPITRE I. Les PAS I,II,III : définitions, objectifs, financements et réalisations	15
I.1. Le modèle de l'économie dépendante	15
- Généralités	16
- Analyse graphique	17
- Les hypothèses du départ	20
- Les conséquences du modèle	20
- Les solutions que l'on apporte au modèle	20
I.2. Les PAS	23
I.2.1. Définition des PAS	23
I.2.2. Le programme de stabilisation : 1981	24
I.2.3. 1983 : LES PAS II	27
I.2.4. 1986 : LES PAS III	28
I.3. Le financement des PAS	29
I.3.1 Les fondements théoriques du diagnostic financier	29

I.3.1.1. L'approche de l'Absorption	29
I.3.1.2. Le secteur financier, l'approche des deux "gaps"	30
I.3.1.3. L'approche monétaire de la balance des paiements	31
I.3.2 Les déficits conjoncturels	33
I.3.3 Les déficits structurels	33
I.4. Les résultats des PAS	35
I.4.1. Les PAS sont-ils une nécessité ?	36
I.4.2. Les résultats des PAS en Côte d'Ivoire	37
I.4.3. Les limites des PAS	39
- Les problèmes de l'échéancier	40
- Les résistances à l'ajustement	40
- La nature de l'ajustement recherché	41
CHAPITRE II. Les DSA : élargissement de la vision des PAS	43
II.1. Les difficultés d'une définition de la pauvreté	43
II.1.1. La pauvreté, une notion indispensable mais fuyante	43
II.1.2. Le ciblage	48
II.2. Pauvreté et besoins essentiels	50
- L'éducation chez les pauvres en Côte d'Ivoire	51
- La santé	52
- Le logement	53
DEUXIEME PARTIE : LES DSA ET LES MECANISMES SOCIAUX COMPLEMENTAIRES. D'UN BILAN A UNE RECHERCHE DE NOUVELLES PERSPECTIVES EN COTE D'IVOIRE	57
CHAPITRE I. Les DSA et les besoins sociaux fondamentaux en Côte d'Ivoire	59
I.1. La santé	61
I.1.1. L'organisation du système sanitaire ivoirien	61
I.1.2. Le volet sanitaire des DSA	63
I.1.3. La santé pour tous en l'an 2000 et les autres programmes des organismes internationaux, régionaux et nationaux	65
I.2. La nutrition	71
I.2.1. Vue d'ensemble	71
I.2.2. Les DSA éléments de lutte contre la malnutrition	72

I.3. L'éducation76
I.3.1. Diagnostic du système éducatif ivoirien	76
I.3.2. L'éducation dans les DSA81
I.3.3. L'éducation pour tous en Côte d'Ivoire	83
I.4. La réinsertion des licenciés des PAS	85
CHAPITRE II. Bilan et perspectives86
II.1. Le bilan des DSA en Côte d'Ivoire	86
II.2. Quel est l'avenir de la coopération internationale ?	87
II.3. Où en est la coopération SUD/SUD ? est-elle complémentaire à la coopération internationale ?	90
II.4. L'endettement international est-il contournable	92
CONCLUSION GENERALE	94
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	99
REFERENCES STATISTIQUES	106
ANNEXES A à G	107
TABLE DES MATIERES	131



CODESRIA - BIBLIOTHEQUE